

RÉGIONS
SERVICES
Programme des émissions
Météo
Journal officiel
Médecine

Les deux géants américains de la publicité ont perdu d'importants budgets

Les deux géants américains de la publicité, Ogilvy & Mather et McCann-Erickson, ont perdu d'importants budgets de publicité en France. Les deux sociétés ont vu leur chiffre d'affaires baisser de 10 à 15% en 1985. Cette baisse est due à la réduction des budgets de publicité par les entreprises françaises, qui ont été contraintes de réduire leurs dépenses de publicité en raison de la dévaluation de la monnaie nationale.

Les marchés américains sur l'étranger

Les marchés américains ont connu une croissance remarquable en 1985. Les investisseurs étrangers ont été attirés par les perspectives de croissance et les rendements élevés des actions américaines. Cette tendance est attendue pour continuer en 1986.

Baisse des taux d'intérêt

La baisse des taux d'intérêt a permis de relancer l'économie américaine. Les entreprises ont pu emprunter plus facilement et les consommateurs ont été encouragés à dépenser. Cette politique a été saluée par les économistes.

Rayonnage Bibliothèque

LE ROY

20 rue de la Harpe, Paris 5^e

Le triomphe de M. Nakasone

Le premier ministre japonais, M. Nakasone, a gagné le pari qu'il avait pris en provoquant des élections anticipées. Sa formation, le Parti libéral-démocrate (PLD), a en effet remporté le dimanche 6 juillet un triomphe sans précédent depuis que le pays est une démocratie. Elle a reconquis, avec quelque 54% des voix - beaucoup plus que les 47% des élections de 1983 - la majorité absolue des sièges à la Diète (Chambre basse). Le succès est aussi brillant à la Chambre haute, dont le renouvellement n'était que partiel.

Tous les sondages donnaient le PLD gagnant. La surprise vient de l'ampleur de sa victoire, succès personnel pour un premier ministre dont plusieurs collègues ont disputé pendant déjà la succession.

La confiance vient que le chef du PLD, et de ce fait, du gouvernement, cède la place au bout de quatre ans, à l'échéance de son deuxième mandat à la tête du parti. Dans le cas de M. Nakasone, l'heure de la « retraite » devait donc sonner en octobre prochain. Ce départ semblait inévitable, car le premier ministre avait présidé en 1983 à une quasi-défaite et ne disposait pas, au sein du parti, d'une faction assez forte.

M. Nakasone avait pris un risque considérable en imposant, contre l'avis d'autres ténors du PLD, sa décision de convoquer les électeurs avec un an d'avance. Or les libéraux-démocrates enlèvent 300 sièges sur les 512 de la Diète, soit 50 de plus qu'il y a deux ans. Ce succès personnel est encore accentué par le fait que le Parti socialiste, principale formation de l'opposition, avait axé sa campagne sur une dénonciation de la personne et des méthodes de M. Nakasone.

Les opposants n'avaient guère de solution convaincante à proposer pour résoudre les grands problèmes actuels du Japon, notamment le déficit budgétaire. L'électorat s'est en quelque sorte senti appelé à arbitrer de véritables « primaires » au sein du parti dominant.

Fort de son triomphe, M. Nakasone va donc maintenant entreprendre de renforcer son assise au sein du PLD pour obtenir un nouveau mandat de premier ministre au-delà d'octobre 1986, quitte à faire modifier les règles internes au parti. Comme l'un de ses anciens tuteurs, M. Tanaka, dont la carrière fut brisée par le scandale puis par la maladie, il fait aujourd'hui figure d'« animal politique » de tout premier plan. Les électeurs ont démenti avec éclat la baisse de popularité qu'on portait à son dédit à la veille du scrutin.

Les « époux Turenge » libérés avant le 25 juillet

Dominique Prieur et Alain Mafart seront affectés à la base française de Hao, dans le Pacifique

M. Jacques Chirac a annoncé, ce lundi matin 7 juillet, les termes de l'accord conclu entre la France et le gouvernement néo-zélandais, sous les auspices du secrétaire général des Nations unies, qui doit aboutir à la libération des faux époux Turenge avant le 25 juillet. M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a indiqué que les deux officiers, condamnés à dix ans de prison après l'attentat contre le bateau de Greenpeace, seront transférés sur le sol français. Il a précisé que le commandant Mafart et le capitaine Prieur seront affectés, pour une durée de trois ans, à la base aérienne de Hao, en Polynésie française.

Enfin, les questions commerciales sont également soulevées par l'accord, à la demande de la Nouvelle-Zélande qui souhaitait que les accords commerciaux entre elle et la Communauté européenne soient maintenus.

M. Baudouin a rappelé que la France n'avait jamais exprimé de menaces, mais qu'il aurait été difficile pour elle d'accepter que se poursuivent des marchés pendant que ses officiers demeuraient en prison. Il a donc été entendu que les importations pour les deux prochaines années seraient maintenues.

M. Bandouin a ajouté que les deux officiers pourront y vivre avec leur famille, rencontrer des amis, mais ne devront pas accorder d'interviews à la presse ni rédiger d'articles.

Il leur sera interdit de quitter l'île pendant cette durée de trois ans, sauf accord entre les gouvernements français et néo-zélandais. Leur situation pourra être revue pour des cas particuliers, et notamment pour des raisons de maladie.

Le porte-parole de M. Chirac, analysant le document sur lequel les deux gouvernements se sont mis d'accord, a souligné que celui-ci retracait les faits qui se sont produits depuis l'arrestation des

deux officiers en juillet 1985 à Auckland et décrivait les négociations entre les deux gouvernements.

Il a précisé qu'il prévoit notamment une lettre d'excuses, qui serait transmise au gouvernement néo-zélandais par la France, puisque le gouvernement précédent avait reconnu que les deux officiers avaient agi sur ordre.

L'accord conclu sous les auspices de M. Perez de Cuellar fixe également à 7 millions de dollars l'indemnité due par la France à la Nouvelle-Zélande, il rappelle que les Néo-Zélandais demandaient 9 millions de dollars, alors que les Français en offraient 4.

LA « BAVURE » DE LA RUE DE MOGADOR

Tous les moyens ne sont pas bons

La reconstitution des circonstances de la mort de Lolo Lefèvre, vingt-huit ans, tué samedi 5 juillet à Paris par un CRS, a lieu dans la nuit de lundi à mardi. Gilles Burgos, vingt-neuf ans, gardien à la CRS 54, qui a tiré les coups de feu, a été inculpé de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner et placé sous contrôle judiciaire. M. Chirac, évouant lundi cette affaire au conseil de Paris, a déclaré : « D'où qu'elles viennent, les fautes doivent être sanctionnées ».

La justice tranchera. Mais que le CRS ait tué froidement, comme l'assurent certains témoins, ou qu'il se soit senti menacé, comme il le soutient, la leçon est la même : les policiers ne sauraient s'ériger en justiciers et violer la loi qu'ils ont en charge de faire respecter. C'est, à tout le moins, le commentaire que l'on est en droit d'attendre des responsables de l'Etat après un tel drame.

Aussi l'événement révèle-t-il les sensibilités des uns et des autres, ces réflexes qui disent des principes personnels autant que des convictions politiques. M. Edouard Balladur a ainsi trouvé les mots justes, dimanche, au « Club de la presse » d'Europe 1, en confiant sa « réaction de consternation », une réaction « humaine avant d'être politique », à-t-il précisé.

Ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua n'a pas spontanément été saisi par la même émotion. Samedi, il trouva plus de mots pour menacer de poursuites ceux qui se livraient à « une présentation malveillante des faits », se contentant du simple rappel que, « s'il y a des fautes, elles seront naturellement sanctionnées ». Etonnante réaction d'un

ministère qui prône pourtant l'étroite coopération de la police et des citoyens ! Etonnante menace voilée contre des témoins avant même qu'ils aient été entendus par la justice !

M. Balladur, lui, ne s'est laissé aller à aucune maladresse. « Il ne s'agit pas de donner un satisfecit de principe à toutes les actions de maintien de l'ordre, a-t-il assuré. Le gouvernement est attaché à faire respecter la loi par tout le monde, y compris la police. » Ce discours est le bienvenu. En effet, la bavure policière de Paris résulte d'un air du temps, d'un zèle policier conforté par des excès verbaux au sommet de l'Etat.

C'est M. Jacques Chirac, lui-même, déclarant, le 21 mars, que le gouvernement est « bien décidé » à « couvrir » la police, « si par malheur un accident arrivait », en ajoutant toutefois que « c'est une question de mesure ». C'est M. Pasqua, assurant, le 21 mai, que les policiers « sont couverts par leurs supérieurs : nous les croyons, il n'y a aucun problème ». C'est M. Robert Pasqua, déclarant à la fin du mois de mai, que « tous les moyens sont bons » pour lutter contre le terrorisme et l'insécurité.

« L'Etat au péril de son chef »

par EDWY PLENEL

Le métier de policier n'est pas une science exacte. Il comporte des risques, suppose parfois l'improvisation, n'exclut pas la peur, les fautes, les mauvais réflexes. On l'admet, mais à condition d'y ajouter cet axiome premier : les policiers ont pour mission d'interpeller les contrevenants, non de les exécuter. Or c'est bien cette règle qui a transgressé, samedi 5 juillet, à Paris, le CRS qui, sans affolement notable, un fuyard, un jeune homme de vingt-huit ans saisi par une peur panique de l'uniforme.

« L'Etat au péril de son chef »

« L'Etat au péril de son chef »

M. Mitterrand à Moscou : trois tête-à-tête avec M. Gorbatchev

Les entretiens porteront essentiellement sur le contrôle des armements

Page 4

Putsch avorté à Manille

Quelques dizaines de partisans de M. Marcos ont voulu porter M. Tolentino à la présidence

Page 3

Télévision : le Sénat refait la copie de M. Léotard

Sur les PDG de TF1 et de TDF, sur la « 5 » et « TV6 », la Haute Assemblée a imposé ses vues

Page 10

M. Kurt Waldheim intronisé président de la République d'Autriche

L'Etat au péril de son chef

Page 6

Le Monde ÉCONOMIE

- La stabilisation manquée des prix des matières premières.
 - L'évolution des revenus en France.
 - La chronique de Paul Fabra.
- PAGES 27 à 29

Débats : Mutation du syndicalisme (2) • Etranger (3 à 6) • Politique (8 à 10) • Société (11 et 26) • Sports (30) • Culture (12-13) • Communication (10) • Economie (31 à 37)

Programmes des spectacles (14) • Radio-télévision (15) • Météorologie (15) • Mots croisés, Loterie nationale, Loto (16) • Carnet (16) • Annonces classées (17 à 25)

Sports : la relève

Au cours d'un week-end sportif très riche, les vedettes ont senti la menace des générations montantes.

Au Castellet, Alain Prost, champion en titre, a dû laisser filer l'Anglais Nigel Mansell, désormais deuxième au championnat du monde de formule 1.

A Wimbledon, Boris Becker a confirmé son génie de champion en herbe contre l'actuel numéro un mondial, Ivan Lendl ; et il a fallu une super Navratilova pour contenir les ambitions de la jeune Mandlikova.

Quant à Hinault, contesté par ses propres équipiers en ce début de Tour de France, il devra peut-être se mettre au service de Greg LeMond, un lieutenant attiré par le pouvoir.

UN POINT DE VUE SUR NATIONALISATION ET PRIVATISATION

Les avatars de la légitimité

par JACQUES DE FOUCHIER (*)

La légitimité est le fondement de tout pouvoir, qu'il soit économique ou politique : c'est sur elle que repose le droit de passer outre aux oppositions minoritaires. Au moment où, succédant à des nationalisations qui ont brutalement déchiré le tissu élaboré jour après jour des légitimités anciennes pour y substituer d'un seul coup de formelles légitimités d'Etat, les privatisations vont devoir en révéler de toutes nouvelles. Cet aspect des problèmes qu'il leur faudra résoudre ne me semble pas assez souvent évoqué. Là se trouvent pourtant le cœur du sujet et le vrai critère des solutions adéquates.

Précisons-le tout de suite : ce n'est pas en fonction des seuls actionnaires que peut se définir (*) Ancien président de la Compagnie bancaire puis de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Par la vertu de ce que j'appelle la paternité de création pour la distinction de la paternité d'adoption - que j'ai elle aussi connue, - j'ai pu, en tant que fondateur de la Compagnie bancaire, bénéficier avec mon équipe initiale d'une légitimité tenant en quelque sorte à la nature et acceptée comme allant de soit tant par le personnel que par les actionnaires d'origine. J'ai vécu aussi, lors de l'introduction en Bourse de la Compagnie, au début des années 60, la décisive confirmation apportée par le faveur du marché et manifestée sans éclipse depuis lors à l'occasion de nombreuses opérations successives. J'avais enfin la conviction qu'il était possible de transmettre intacte cette légitimité à des successeurs, à condition de le faire en temps utile, encore en pleine possession de ses moyens et sans trace d'hésitation ou de regret. L'événement m'a pas démenti.

L'anglais au sprint

Vous voulez parler l'anglais vite, très vite ? A vos marques ! Choisissez parmi les deux formules ILC réservées aux sprinters.

La semaine bloquée : 6 heures d'anglais chaque jour pendant une semaine. Un rythme féroce mais des progrès géants.

Les cours intensifs : 4 heures d'anglais par jour pendant deux semaines. Vos blocages n'y résisteront pas.

L'English Connexion

ILC INTERNATIONAL LANGUAGE CENTRE

20, passage Dauphine
75006 Paris - Tél. 43.25.41.37

débats

Renouer avec l'idéologie de la solidarité

Adapter le syndicalisme, ce n'est pas assurer la pérennité de l'appareil d'une organisation mais relever le défi lancé à l'homogénéité de notre société

par JEAN-MARC GARDÈRE (*)

Le monde du travail serait aujourd'hui désespéré. Le syndicalisme, c'est-à-dire la capacité des salariés de s'organiser pour défendre leurs intérêts communs, ne ferait plus recette; si « les cow-boys ne meurent jamais », ils semblent bien fatigués, à la limite de l'extinction. La question est de savoir si c'est un phénomène cyclique dont le monde syndical français est

familier, ou bien si cette démobilité est une cause plus précise.

Prenons d'abord l'hypothèse selon laquelle le syndicalisme est moribond. Quelles raisons poussent à son agonie?

Le discrédit qu'entretenaient aujourd'hui les travailleurs à l'égard du « politique » est incontestable. Ce phénomène s'est amplifié après l'arrivée de la gauche au pouvoir. Si avant 1981 le monde des salariés restait tant soit peu mobilisé, c'était aussi pour porter cette gauche au pouvoir, dans l'espoir qu'elle saurait parler et agir en leur nom. Cette espérance qui aura relevé du mythe avait au moins l'avantage de maintenir une pression face aux pouvoirs économique et politique.

C'était l'époque où le syndicalisme était encore en force de donner à ces pouvoirs une mauvaise conscience sociale. Est-ce encore vrai aujourd'hui? Attirés par les sirènes du camp réformiste, les responsables nationaux de la CFDT ont, de fait et volontairement (déclaration impetive d'Edmond Maire sur la grève à propos d'une journée d'action CGT), marginalisé plus encore les formes traditionnelles de l'action syndicale.

La division syndicale a pris là un tour singulier qui aura sans nul doute impressionné les salariés pour les encourager dans leur indifférence inquiète.

L'aggravation de la division syndicale reflète celle qui existe au plan politique à gauche. C'est ainsi que les salariés, dans leur grande majorité, le perçoivent, sans doute à juste titre. La question posée est celle de l'indép-

modernistes » tiennent aujourd'hui pour fatale.

Les salariés sont touchés de plein fouet par une idéologie du chacun pour soi encouragée et amplifiée par la généralisation de la précarité de l'emploi.

Pour amortir tant soit peu les effets de la « crise » sur le mouvement ouvrier, il est urgent pour le syndicalisme de revendiquer un minimum vital pour les chômeurs, urgent de défendre un statut véritable du salarié qui, loin d'entraver tout progrès économique, serait de nature à permettre une mutation sans la crise sociale que nous connaissons actuellement et qui est aussi profonde et grave qu'elle est pour l'instant silencieuse. Urgent pour le syndicalisme, en remobilisant les salariés pour une nouvelle prise de conscience, d'empêcher la société française de glisser vers un néolibéralisme dont on devrait reconnaître les ravages en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis.

Une grande partie du monde syndical français ferme les yeux sur ce péril. Bien sûr, il est de plus en plus difficile de mobiliser des salariés ou des chômeurs qui semblent avoir perdu tout espoir de l'influence positive qu'ils pourraient avoir sur la transformation d'une société qui voit grossir de jour en jour la masse de ses laissés-pour-compte.

L'adaptation du syndicalisme que certains proposent ressemble davantage à une réponse pour assurer la pérennité de l'appareil d'une organisation qu'elle ne constitue la relève du grand défi lancé à l'homogénéité de notre société.

Localement, les conditions ne sont-elles pas partout réunies pour commencer à agir? Et d'abord sur le plan des idées, de manière à rappeler aux salariés que leur force est essentiellement solidaire, dans l'action, pour défendre des acquis sociaux qui sont aujourd'hui fortement remis en question.

C'est à certains états-majors syndicaux, au plan national, de susciter une dynamique qui réponde aux aspirations profondes des salariés. Il n'est peut-être pas trop tard.

Des raisons manifestes

La CGT enfin est pressentie à tort ou à raison comme ayant fait coïncider le retour de ses revendications violentes avec le départ des ministres communistes.

Le non-respect, aux yeux des travailleurs, de l'indépendance syndicale a pu dégrader plus encore l'image de la gauche au pouvoir. Les salariés, d'un coup, ont pu se sentir orphelins. L'on se souvient, comme glorieux point d'orgue, de la bête satisfaction d'un Laurent Fabius au soir de la défaite du 16 mars. Faisait-il semblant de ne pas croire à l'application de la plate-forme UDF-RPR? Ou était-ce le dernier de ses soucis, bien après celui, très politique, du nombre des voix d'un Parti socialiste à ce point élargi et flexible qu'il continue à perdre toute référence au mouvement ouvrier.

Pourtant le mouvement ouvrier aurait de quoi se manifester. Ne serait-ce pas parce qu'il est en sommeil que la crise s'aggrave. Les mutations technologiques dont on nous rebat les oreilles ne sont pas négociées. L'heure est au néolibéralisme, à la « main invisible », à la société duale que des « syndicalistes adaptés

(*) Militant syndical.

MUTATION DU SYNDICALISME

Il est de plus en plus difficile de mobiliser des salariés ou des chômeurs.

Jean-Marc Gardère demande aux états-majors syndicaux de chercher un nouvel élan en écoutant de plus près les aspirations de ceux qu'ils représentent. De son côté, Jean-Maurice Verdier met en garde contre une évolution vers le « syndicalisme d'entreprise ».

Le serpent de mer du « monopole syndical »

Le système représentatif des salariés français a une cohérence et il a fait ses preuves

par JEAN-MAURICE VERDIER (*)

QUE le syndicalisme ait à s'adapter aux mutations économiques, technologiques et sociales, on en conviendra aisément, et des voix syndicales autorisées se font entendre en ce sens. Son histoire est du reste celle de constantes remises en cause et de recherches d'adaptation à des changements qui ont déjà à plusieurs reprises contraint les forces sociales à s'adapter; elle révèle même qu'il est de celles qui, depuis un bon siècle, ont su le mieux le faire.

Doit-il pour cela quitter sa « chrysalide », cesser d'être « institutionnel » et se transformer en « syndicalisme d'entreprise »? Le « papillon » n'est pas nouveau, ceux qui l'appelaient de leurs vœux ont été bien en peine d'en fixer les formes et les couleurs. Le syndicat devrait-il rétrécir ses horizons à ceux de l'entreprise — ou de l'établissement — au mépris des solidarités qui sont sa raison d'être? Il y perdrait son âme. Porter plus d'attention aux exigences de gestion, de productivité, de compétitivité, aux spécificités de chaque entreprise; aux aspirations modifiées sinon nouvelles des travailleurs, culturellement plus avancés et de ce fait davantage en quête d'autonomie? Assurément.

Des réflexions syndicales, parfois inattendues, ont été en ce sens. Et les « lois Auroux » ont beaucoup fait aussi: en droit, puisqu'elles ont cherché à faciliter la mise en place des structures syndicales dans l'entreprise et à établir un lien entre elles et les conditions de la négociation; en fait, puisqu'il ressort des bilans déjà dressés que la négociation d'entreprise, à laquelle une bonne partie des employeurs étaient allergiques, a connu depuis lors des développements certains.

Mais faut-il pour autant briser une architecture juridique patiemment et difficilement construite? En particulier remettre en cause ce qu'on appelle improprement le « monopole syndical », serpent de mer émergeant périodiquement et bouc émissaire facile des maux dont souffrent les

relations collectives? Serait-il un « corset » archaïque, alors qu'il correspond à une expérience historique peu discutable et se retrouve, sous des formes ou avec des modalités diverses, dans tous les pays industriels, où ce sont les grandes organisations fédérées ou confédérées qui mènent avec le patronat un dialogue social sérieux?

Monopole des syndicats pour négocier? Qui songerait à le remettre en cause, surtout si on veut moins d'Etat et plus de syndicalisme?

Pour la viabilité du pluralisme

Monopole des syndicats représentatifs? Laissera-t-on des organisations — voire une seule — momentanément en situation favorable engager l'ensemble des salariés par des accords refusés par les organisations responsables? Ou fausser le jeu des élections des représentants des travailleurs grâce à une entente discrète avec des directeurs d'entreprise hostiles aux grandes organisations? La représentativité exigée par la loi — dont les critères sont souples — est une condition de la viabilité du pluralisme syndical et le seul moyen d'assurer l'honnêteté des élections, au moins au premier tour, puisque la liberté est de mise au second.

Monopole des « cinq grands »? C'est là qu'il y a malentendu. Car ni pour la négociation des accords collectifs, ni pour la constitution des sections syndicales d'entreprise, ni pour le premier tour des élections des comités d'entreprise et des délégués du personnel, ils n'ont d'exclusivité. Tout simplement une dispense de preuve de leur « honorabilité », puisque les syndicats affiliés sont de plein

(*) Professeur de droit du travail à l'université de Paris-X.

droit considérés comme représentatifs. Facilité en outre limitée à ces trois domaines, essentiels il est vrai.

Mais assurément aucun « monopole »: les autres syndicats jouissent des mêmes droits; à condition d'être effectivement représentatifs dans le champ considéré, c'est-à-dire capables d'établir — si cela est contesté — qu'ils remplissent certaines conditions d'audience et d'activité.

Le système représentatif des salariés français a une cohérence et il a fait ses preuves: la place faite aux syndicats et plus particulièrement à ceux qui sont représentatifs en est la pierre d'angle. Bricoler une évolution? On peut en douter. Les élections prud'homales de 1979 et 1982 se sont déroulées dans le cadre des candidatures « libres ». On en sait les résultats: 95 % et 96 % des voix pour les listes des cinq grandes centrales. Ils ne permettent pas d'illusions. Les grandes organisations sont, malgré leurs difficultés, représentatives de la grande masse des travailleurs, qui s'y reconnaissent. Il faut les prendre telles qu'elles sont et ne pas rêver.

« L'ARBITRAIRE FISCAL », de Pascal Salin

A la bordure de l'anarcho-capitalisme

Si vous êtes de gauche, ne vous récriez pas trop vite, et surtout n'arrêtez pas prématurément votre lecture sous le prétexte que le vocabulaire dont use l'auteur le disqualifie à vos yeux. « Tout impôt est une spoliation », écrit-il sans autre forme de procès, et encore: « L'existence même de l'impôt progressif peut être interprétée comme un signe de totalitarisme. » Mais son parti pris, s'il n'est pas toujours meilleur, n'est jamais pire que celui qui, pendant plus d'un quart de siècle, a animé la grande majorité des réflexions sur la fiscalité et des réformes qui s'en sont inspirées.

Pascal Salin prend le contre-pied du préjugé encore courant selon lequel la fiscalité n'est en fin de compte qu'une affaire de répartition. Les économistes de l'offre (supply-siders) américains, dont se réclame Salin, ont eu le mérite de montrer qu'en modifiant la répartition, et en taxant sévèrement le riche au profit supposé du pauvre, on finissait par réduire l'incitation à entreprendre, et donc à diminuer globalement le volume des richesses produites et distribuées.

Il critique avec véhémence cette autre hypothèse sous-jacente à bien des raisonnements, laquelle consiste à supposer que les revenus appartiennent en définitive à la nation et qu'en conséquence l'impôt, même confiscatoire, est légitime dès qu'il a été voté par une majorité. D'où aussi l'habitude de présenter tout allègement comme un « cadeau » du fisc, remarque Salin.

PAUL FABRA.

Les questions que pose le professeur de l'université Dau-


phine sont de vraies questions. Elles font partie de celles qui dominent le débat politique. Il les traite sur un double registre. On peut regretter qu'il donne la plus grande place au discours démonstratif qui s'appuie à la fois sur la théorie économique (version néo-libérale), la doctrine de Hayek et la pensée des « libertaires » américains, les « anarcho-capitalistes ».

S'il condamne l'impôt progressif, il n'accepte qu'avec hésitation l'impôt proportionnel dans lequel il décèle comme des relents de progressivité cachée, et va jusqu'à citer la capitation (le même impôt pour tous) comme une solution possible.

On aimerait qu'il consacre de plus longs développements aux passages, souvent excellents, consacrés à l'analyse, ceux par exemple où il démonte la véritable nature de l'impôt sur les sociétés et les prétendues « charges » qui pèsent sur elles. Que le lecteur de droite veuille bien, ici, considérer à son tour les arguments de l'auteur.

Se thèse principale devrait retenir l'attention de tous. Elle se présente sous la forme d'un plaidoyer en faveur de l'impôt sur la consommation (qui exempte, provisoirement, le revenu épargné). C'est d'une réflexion sur les mérites, mais aussi sur les limites — dont ne parle pas Salin, — d'un tel impôt que sont parties les auteurs de la réforme fiscale de grande envergure que plusieurs commissions du Congrès américain ont déjà approuvée à une très large majorité.

* Robert LaFont, 277 pages, 89 F.



EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA

LONE MOUNTAIN CAMPUS, SAN FRANCISCO, CALIFORNIA

MBA Master of Business Administration
Reconnu par l'Etat de Californie. Programme à San Francisco en 14 mois spécialisé en Management International, associant une pédagogie active à une expérience pratique par le projet personnel/professionnel.

3^e CYCLE Programme de 12 à 18 mois préparant au Master of Business Administration (M.B.A.) à Paris et à San Francisco.

2^e CYCLE Intensif:
Cursus spécifique de deux ans préparant au Master of Business Administration à Paris et à San Francisco.

AMS American Management Studies
Sessions de deux mois pour les diplômés de l'enseignement supérieur et les professionnels.

Informations et sélections: E.U.A.
3 Imp. Royer Collard (St. Leger), Paris 75005 - (1) 46 34 66 06
Centre pour l'Europe, 31 Galerie Montpensier, Paris 75001 France

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75437 PARIS CEDEX 09
TÉL. MONDIPAR 68872 F
Télécopieur: (1) 45-23-86-81
TÉL.: (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Gérant: André Fontana, directeur de la publication

Anciens directeurs: Hubert Beau-Méry (1944-1969), Jacques Fauret (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Date de la société: cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social: 620 000 F

Principaux associés de la société: Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, M.M. André Fontana, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général: Bernard Wauts

Rédacteur en chef: Daniel Vernet

Correspondant en chef: Claude Sales

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
TÉL.: (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE
354 F 672 F 984 F 1 200 F

TOUTS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messenger)

L - BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS
399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

IL - SUISSE, TUNISIE
584 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne: tarif sur demande.

Changement d'adresse définitif ou provisoire (deux semaines au plus): une abonnée est invitée à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimé en France
7, rue des Italiens
PARIS-IXE

Reproduction interdite de tous articles sans accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN: 0395 - 2037

PRIX DE VENTE À L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA; Maroc, 4,20 dir.; Tunisie, 400 m.; Allemagne, 1,80 DM; Autriche, 17 sch.; Belgique, 30 fr.; Canada, 1,75 \$; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA; Danemark, 9 kr.; Espagne, 120 pes.; Grèce, 85 p.; Italie, 120 lire; Japon, 85 p.; Liban, 1 700 L.; Libye, 228 F CFA; Norvège, 9 kr.; Pays-Bas, 2 fl.; Portugal, 110 esc.; Royaume-Uni, 110 p.; Suède, 1,80 kr.; USA, 1,25 \$; USA (West Coast), 1,50 \$; Venezuela, 110 bol.

هنا منة الأصل

DIPLOMATIE

LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN URSS

La limitation des armements sera au centre des entretiens de MM. Mitterrand et Gorbatchev

Parti un peu avant 10 heures, ce lundi 7 juillet, de l'aéroport de Roissy où il avait été salué par M. Jacques Chirac, M. Mitterrand était attendu vers 15 heures à Moscou, où il sera accueilli par M. Gromyko, chef de l'Etat soviétique. Le président de la République devait avoir peu après son arrivée le premier des trois entretiens prévus avec M. Gorbatchev.

l'escapade initialement prévue en Géorgie: c'est à la place de ce déplacement dans une République jugée souvent à Moscou peu orthodoxe, que le troisième tête-à-tête a été prévu pour mercredi. M. Gorbatchev a également invité à dîner le président de la République ce jour-là; il s'agira d'un dîner restreint de travail, le dîner officiel étant prévu pour ce lundi.

De notre envoyé spécial

Moscou. - Il n'est pas besoin d'être devin pour se faire une idée des thèmes que M. Gorbatchev va vouloir aborder avec M. Mitterrand au cours des trois entretiens qu'ils auront d'ici à jeudi prochain. Il s'agira avant tout de la limitation des armements, plus particulièrement des armes conventionnelles et chimiques, et du problème posé à l'URSS par la force de dissuasion française.

A l'heure où des «frémissements» sont perceptibles dans le dialogue américano-soviétique et où l'on repère de la possibilité d'un nouveau sommet Reagan-Gorbatchev avant la fin de l'année, le secrétaire général est bien décidé à enfoncer le clou et à obtenir au moins un début de réponse française à ses innombrables plans de paix.

C'est pour mieux en avoir le temps, dit-on ici, qu'il a prié M. Mitterrand de renoncer à

l'homme moderne» que l'URSS ait eu à sa tête; un homme avec lequel il serait possible de négocier un accord sur le désarmement, car il n'a pas seulement en tête les intérêts militaires de son camp, mais aussi la volonté d'améliorer l'économie soviétique.

Paris et la «guerre des étoiles»

Cela ne veut pas dire, au contraire, que le président de la République aura la tâche facile. Jusqu'à présent, lorsque l'URSS avançait de mirifiques plans de désarmement nucléaire, Paris répondait: «Et les armes chimiques? Et les armes chimiques?», soulignant ainsi l'énorme supériorité soviétique dans ces deux domaines. Mais aujourd'hui que M. Gorbatchev n'étudie plus la question, il devient difficile pour la France de ne pas modifier sa position, de refuser d'entrer dans le dialogue proposé. La question de la prise en compte de la force de dissuasion française dans une négociation américano-soviétique est moins embarrassante à ce stade pour Paris, vu la disparité entre les arsenaux américains et soviétiques, d'une part, français (et britanniques), de l'autre.

Autre point délicat de ces conversations moscovites: l'initiative de défense stratégique (IDS) de M. Reagan. Il va sans dire qu'une condamnation du projet par M. Mit-

terrand serait douce aux oreilles du secrétaire général. Mais dans la mesure où le président de la République a mis un terme à la pratique des communiqués communs et aux déclarations qui poussaient naguère ce genre de rencontre, on voit mal comment M. Gorbatchev obtiendrait satisfaction.

M. Mitterrand devra sans doute se contenter d'une réaffirmation de la position de l'Elysée: non à l'IDS, mais les entreprises françaises qui souhaitent s'y associer sont libres de le faire. Le chef de l'Etat français ajoutera sans aucun doute que la survie du traité ABM sur les antimissiles lui paraît infiniment plus importante que le respect du traité SALT 2, paraphé à Vienne par M. Carter et Leonid Brejnev, mais jamais ratifié.

Le président de la République expliquera-t-il à cette occasion la position de son premier ministre? Les différences de tonalité, si on le fonde, entre M. Mitterrand et Chirac ne sont pas passées inaperçues ici, puisque la Pravda, après s'être réjouie de l'hostilité du président de la République à l'IDS, condamnait récemment «certaines personnalités françaises» qui jugent «inoffensif» le projet de «guerre des étoiles».

Il y a quelque ironie à voir M. Mitterrand ainsi mis en valeur, alors que l'homme n'a jamais été ici en posture de sainteté. Quant à M. Chirac, s'il n'est pas nommément désigné, il reste l'héritier officiel du gaullisme. Mais il est vrai que tous les arguments sont bons dans ce genre d'exercice.

Discretion sur les droits de l'homme

On le voit bien dans l'utilisation que font certains commentateurs soviétiques de l'incident de Tchernobyl. L'affaire est de plus en plus présentée comme l'argument qui plaide en faveur du désarmement. C'est un commentateur de l'agence soviétique Novosti qui écrivait récemment: «L'existence et le développement de l'énergie nucléaire pacifique sont incompatibles avec des projets de sainteté. Quant à l'incident de Tchernobyl, tout conflit en Europe - un continent qui abrite près de cinquante réacteurs atomiques - se transformerait inévitablement en malheur généralisé. Il suffirait en effet de quelques bombes d'artillerie classique pour créer un danger de radioactivité sur tout le continent.»

M. Gorbatchev reprendra-t-il l'argument, qu'on peut lire soit comme une crainte, soit comme une menace? M. Mitterrand profitera-t-il de l'occasion pour s'enquérir de la

nature exacte de l'accident de la centrale? Peut-être, mais on affirmait dans son entourage, avant de quitter Paris, que le président de la République n'avait pas l'intention de gêner M. Gorbatchev avec cette affaire.

De la même manière, disait-on, il ne fallait pas s'attendre à une «sortie» du président de la République sur la question des droits de l'homme. M. Mitterrand, qui aborde la question dans le discours qu'il doit prononcer ce lundi soir au Kremlin, ne nommera donc ni Sakharov ni quelque autre dissident, comme il

l'avait fait lors de son voyage de juin 1984.

On paraît vouloir revenir, du côté français, à une discrétion certaine, et c'est à M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, qu'il appartiendra de remettre aux autorités soviétiques la traditionnelle liste des cas humanitaires. Elle comprend une cinquantaine de noms; pour la moitié, il s'agit de personnes considérées comme françaises par la France, mais qui sont soviétiques pour l'URSS.

JACQUES AMALRIC.

LES ÉCHANGES FRANCO-SOVIÉTIQUES

Sous l'œil du COCOM

Les échanges commerciaux franco-soviétiques se caractérisent par une très grande stabilité. De 38,5 milliards de francs en 1983, ils sont passés à 39,4 milliards en 1984 et à 39 milliards en 1985. C'est dire qu'ils ont plutôt régressé en volume. Cette stabilité se retrouve dans l'évolution des importations et des exportations. Toutefois, le déficit qui subsiste de l'ordre de 5 milliards de francs, déficitaire à combler, en raison de la nature de nos échanges.

L'Union soviétique, en effet, continue de nous fournir en priorité des produits énergétiques, ceux-ci représentant 87 % de la valeur totale (22 milliards) de leurs ventes. Le reste est constitué (10,6 % du total) par des produits industriels.

La France, en revanche, a une gamme de fournitures beaucoup plus étendue, avec pour base les produits industriels et les produits agro-alimentaires. Toutefois, les ventes de biens de consommation ont vivement progressé en 1985 par rapport à 1984 (+ 54 %), tout en restant relativement marginaux, puisqu'ils ne représentent encore que 8 % de nos exportations vers l'Union soviétique. Cette progression n'en est pas moins significative, dans la mesure où les autorités soviétiques prétendent vouloir développer ce secteur.

Il reste à savoir ce qui pourra être fait pour les produits de haute technologie. A l'occasion de la session de janvier de la grande commission, qui s'est tenue à Moscou, le gouverne-

ment soviétique, par la voie de son président du conseil, M. Nicolai Ryjkov, a beaucoup insisté sur ce point. Il a demandé à la délégation française, encore présidée à l'époque par M. Edith Cresson, de ne pas s'ingérer à promouvoir la vente de produits que les Soviétiques savent fabriquer. En revanche, les produits de haute technologie seront les bienvenus, a répété M. Ryjkov, tout en ajoutant que son gouvernement exigerait que les contrats soient respectés.

L'insistance mise à souligner ce dernier point, au cours de toutes les conversations («Il nous faut des partenaires sûrs», avait déclaré sans ambages M. Aristov, ministre du commerce extérieur), n'a fait qu'accentuer le sens politique de la demande. Moscou ignore pas que la France se trouve paralysée par les directives du COCOM, organisme dont elle fait partie et qui est chargé de contrôler les exportations de haute technologie vers les pays de l'Est.

Les questions de financement ayant été pratiquement réglées au début de cette année, un des problèmes majeurs reste, avec celui qui pose le COCOM, le fret maritime, que la France voudrait pouvoir partager avec l'Union soviétique. Or celle-ci continue d'assurer le transport de plus de 90 % des fournitures qu'elle nous destine. Dans le contexte des difficultés que connaissent nos chantiers navals, ce déséquilibre est particulièrement gênant.

F.S.

Trois tête-à-tête

M. et M^{me} Mitterrand étaient attendus, lundi 7 juillet, à Moscou, où ils devaient être accueillis par M. et M^{me} Gromyko. Le président de la République, qui sera logé au Kremlin, aura un premier entretien avec M. Gorbatchev dans l'après-midi, après quoi le secrétaire général offrira un dîner en son honneur.

Un deuxième entretien avec M. Gorbatchev est prévu, mardi matin, après les traditionnels dépôts de gerbes au monument du Soldat inconnu et devant l'ancien siège de Normandie-Niemen. Le reste de la journée sera consacré à un entretien avec M. Gromyko, chef de l'Etat, à la réception de la communauté française à l'ambassade et à une soirée au Bolchoï.

Le troisième entretien avec le secrétaire général aura lieu mercredi matin, après une rencontre avec M. Ryjkov, chef du gouvernement soviétique. Une visite de la Cité des étoiles, le centre d'entraînement des cosmonautes soviétiques, aura lieu l'après-midi. Le soir, M. Gorbatchev offrira un second dîner, restreint cette fois, en l'honneur de M. Mitterrand.

Jeudi, M. Mitterrand quittera Moscou en fin d'après-midi, après une visite de la maison de

Toïstol, à Iasnaïa-Poliana, non loin de Toula. Le matin, il donnera une conférence de presse.

La délégation ne compte pas de représentant de Matignon

M. Mitterrand est accompagné par trois ministres: M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, M. Michel Noir, ministre délégué du commerce extérieur, et M. Alain Devaquet, ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur. Parmi les collaborateurs de l'Elysée figurent notamment M. Jacques Attali, conseiller spécial, M^{me} Gendreau-Massaloux, porte-parole de la présidence, et M. Jean Musitelli, chargé de mission. Aucun collaborateur de Matignon ne fait partie de la délégation. M. Roland Dumas, le prédécesseur de M. Raimond, sera là, en revanche, en tant que président du groupe d'amitié France-URSS à l'Assemblée nationale. M. Jacques Chauxmont sera également présent puisqu'il préside au Sénat le même groupe.

UN APPEL DES PRIX NOBEL FRANÇAIS EN FAVEUR DE L'ACADÉMICIEN ANDREI SAKHAROV

Un appel signé par les prix Nobel français (1) a été adressé à M. Mikhaïl Gorbatchev, secrétaire général du PC soviétique, pour lui demander de mettre fin à l'exil de l'académicien dissident Andreï Sakharov et de sa femme Elena Bonner à Gorki, et leur permettre de rentrer à Moscou.

En effet, «ils considèrent que la situation faite aux époux Sakharov est contraire aux droits de l'homme, dont le respect est pourtant officiellement proclamé par l'URSS, co-signataire de la déclaration des droits de l'homme de l'ONU et des accords d'Helsinki».

(1) Les professeurs Jean Dausset, François Jacob, André Lwoff, Louis Néel et Claude Simon.

Les «époux Turenge» libérés avant le 25 juillet

(Suite de la première page.) En conclusion, M. Baudoin a déclaré que, dès son arrivée à l'hôtel Matignon, M. Chirac avait eu deux préoccupations qui constituaient réellement pour lui une obsession: le sort des otages français du Moyen-Orient, dont deux ont été libérés, et celui des officiers français emprisonnés en Nouvelle-Zélande.

De son côté, M. Chirac a fait lundi sur le parterre de l'hôtel Matignon une déclaration suivante: «Vous venez de prendre connaissance des dispositions du règlement adopté par M. Perez de

Cuellar, secrétaire général des Nations unies, pour mettre fin à l'affaire du Rainbow Warrior opposant la France et la Nouvelle-Zélande. Comme il a été convenu, le gouvernement français accepte les dispositions de ce règlement.

«Tous les Français se réjouiront avec moi que nos deux officiers, le commandant Mafart et le capitaine Prieur, puissent dans quelques jours quitter leur prison et rejoindre une installation militaire française dans le Pacifique sud où ils recevront une nouvelle affectation. Je dois saluer la dignité exemplaire avec laquelle

ces deux officiers ont accepté et subi leur détention.

«Je voudrais adresser mes remerciements à M. Lubbers, premier ministre des Pays-Bas, et à M. Perez de Cuellar pour l'aide décisive qu'ils ont apportée pour le règlement de ce délicat contentieux.

«L'exprime enfin le souhait que les relations entre la France et la Nouvelle-Zélande puissent dorénavant se développer dans la sérénité comme il convient entre deux pays qui ont tant de souvenirs communs.»

A. P.

INFORMATIONS CONCERNANT LES VOLS D'AIR FRANCE DU MERCREDI 9 JUILLET 1986

Le programme des vols d'Air France pouvant être perturbé le mercredi 9 juillet, en raison d'arrêts de travail annoncés par les organisations syndicales représentant différentes catégories de son personnel, la Compagnie pense cependant pouvoir assurer certains de ses vols, essentiellement sur les lignes long-courriers.

Pour toute information concernant les vols de la journée du 9 juillet, Air France conseille à sa clientèle d'appeler le:

(1) 43.20.15.55 ou le (1) 43.20.14.44

ou encore le centre de réservation de la région de son domicile (pour Paris, le (1) 45.35.61.61).

La Compagnie regrette les inconvénients que cette situation pourra occasionner à ses passagers. Elle mettra tout en œuvre afin de les limiter.

Le rôle du médiateur

La procédure adoptée avec le choix de M. Perez de Cuellar comme médiateur s'est donc révélée efficace. Le secrétaire général des Nations unies, avait fait parvenir aux dirigeants de Paris et de Wellington ses propositions de règlement du contentieux franco-néo-zélandais. Les deux capitales ayant annoncé à l'avance qu'elles se plieraient aux injonctions du médiateur, on pouvait espérer un rapide changement de statut des deux militaires français détenus depuis près d'un an en Nouvelle-Zélande.

La France et la Nouvelle-Zélande avaient adressé chacune au médiateur un mémoire dans lequel elles définissaient leurs positions minimales. Le «verdict» constitue en quelque sorte une synthèse de ces deux textes.

M. Lange n'oublie pas qu'il va au devant d'élections législatives en 1987, peut-être avant, et que ses adversaires conservateurs ne manqueraient pas de rappeler, pour les utiliser contre lui, ses rodonnades d'il y a quelques mois, selon lesquelles Dominique Prieur et Alain Mafart purgeraient en Nouvelle-Zélande l'intégralité de leur peine.

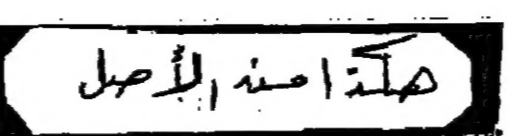
Ce sont les innombrables tracasseries douanières utilisées par la

France à l'encontre de certains produits néo-zélandais (laine et cerelles d'agneau, notamment) ainsi que la suspension des achats de mouton pour la Nouvelle-Calédonie qui ont contribué à persuader l'impulsif M. Lange de changer d'avis. D'autant plus que la France tenait une autre arme économique en réserve, à l'occasion du renouvellement, à la fin du mois de juillet, de l'accord Nouvelle-Zélande-CEE sur le beurre. Le premier ministre a pu mesurer la détermination française au cours de la tournée qu'il a effectuée dans plusieurs pays européens; la plupart de ses interlocuteurs, à l'exception peut-être de M^{me} Thatcher, lui ont conseillé de transiger. C'est M. Lubbers, le premier ministre néerlandais, qui l'a convaincu d'accepter le principe d'une médiation, seul moyen pour lui de revenir avec élégance sur ses déclarations intransigeantes... L'accord se fit ensuite très vite sur la personnalité de M. Perez de Cuellar.

Que demandait M. Lange pour élargir Dominique Prieur et Alain Mafart? Tout d'abord des excuses françaises, des indemnités et la normalisation des rapports commerciaux.

J. A.

A les en croire, quand une caissière vous la demande, Quand c'est un c'est une atteinte



(Publicité)



**A les en croire,
quand une caissière de super-marché
vous la demande, c'est du commerce.
Quand c'est un policier,
c'est une atteinte aux Droits de l'Homme.**



Cette annonce n'émane pas d'un quelconque comité du genre : La Mémoire-Qui-Flanche, Les Yeux Mi-Clos, Espace 81, Là et Ailleurs. Elle est signée du Rassemblement Pour la République

**Rassemblement
Pour la République**

URSS

M. Mitterrand et Gorbatchev

Paris, 7 juillet. Le président de la République, François Mitterrand, a reçu hier à l'Élysée le premier ministre soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, pour une conversation de courtoisie. Les deux chefs d'État ont échangé des impressions sur l'état des relations franco-soviétiques et sur les perspectives de coopération internationale. M. Mitterrand a souligné l'importance de la coopération économique et culturelle entre la France et l'URSS. Gorbatchev a répondu que le gouvernement soviétique était prêt à poursuivre ces échanges et à approfondir la coopération dans divers domaines.

**LES ÉCHANGES FRANCO-SOVIÉTIQUES
Sous l'œil du COCOM**

Les échanges commerciaux franco-soviétiques ont connu une croissance remarquable ces dernières années. Le chiffre d'affaires des échanges s'est élevé à 20,5 milliards de francs en 1985, contre 18,5 milliards en 1984. Cette hausse est due à une diversification des échanges et à une intensification des relations commerciales. Le COCOM (Comité de contrôle des exportations de produits sensibles) surveille de près ces échanges, en particulier ceux qui concernent des technologies militaires ou des produits à double usage. La France et l'URSS ont signé plusieurs accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux, visant à faciliter les échanges et à promouvoir la coopération économique. Ces accords couvrent des domaines tels que l'énergie, l'industrie, l'agriculture et les services. Malgré les tensions géopolitiques, les relations commerciales entre la France et l'URSS restent solides et prometteuses.

« ngs » libérés avant le 25 juillet

Les négociations de paix ont progressé rapidement ces dernières semaines. Les deux parties ont convenu de libérer les prisonniers avant le 25 juillet. Cette décision est une étape importante vers la réconciliation et la paix durable. Les négociations ont été menées dans un climat de confiance et de coopération. Les deux camps ont exprimé leur volonté de résoudre les différends par le dialogue et la négociation. La libération des prisonniers est une mesure humanitaire qui vise à réduire les souffrances et à promouvoir la paix. Les négociations continueront de se poursuivre dans les prochains jours, afin de parvenir à un accord global et définitif. La communauté internationale soutient fermement ces efforts de paix et encourage les deux parties à poursuivre leurs négociations avec sincérité et bonne foi.

Claire du médiateur

Le médiateur a reçu plusieurs plaintes concernant des problèmes de santé et de sécurité. Il a engagé des démarches pour résoudre ces problèmes et garantir le bien-être des citoyens. Le médiateur agit en tant qu'intermédiaire entre les citoyens et les administrations, afin de faciliter la résolution des litiges et des conflits. Il a rencontré les parties concernées et a tenté de trouver des solutions satisfaisantes pour tous. Le médiateur a souligné l'importance de la transparence et de la responsabilité des administrations. Il a demandé aux administrations de prendre des mesures pour améliorer leurs services et de répondre plus efficacement aux besoins des citoyens. Le médiateur continuera de surveiller l'évolution de la situation et de prendre des mesures supplémentaires si nécessaire. Il encourage les citoyens à continuer de lui adresser leurs plaintes et à participer activement à la vie démocratique.

politique

LA COALITION RPR-UDF A L'ÉPREUVE DES BARRISTES ET DES SONDAGES

Dynamiser l'électorat de droite

Le gouvernement et sa majorité sont en train de s'apercevoir qu'ils exercent vraiment le pouvoir. Après bientôt quatre mois marqués par une sorte d'incertitude diffuse, le doute n'est plus permis. L'insolite tient bon, le provisoire dure. Malgré une courte majorité à l'Assemblée nationale, malgré le président de la République, malgré un groupe socialiste nombreux, compétent et actif, M. Jacques Chirac gouverne, la majorité législative, l'administration appliquée. Les Français, qui sont maintenant 52 % (selon un sondage de la SOFRES pour le Point) à voir dans le premier ministre le vrai chef de l'exécutif, approuvent le système ainsi mis en place.

M. Chirac a bien raison de reconnaître comme il le fait le Conseil constitutionnel, et de saluer dans les décisions de celui-ci un « modèle » de sagesse. Il lui doit une fière chandelle. Grâce à l'assemblée du Palais-Royal, voilà la méthode des ordonnances transformée en procédure cohabitationniste par excellence. Le rôle d'arbitre du président de la République est à la fois officialisé et balisé : il lui revient de vérifier la conformité des textes que lui soumet le gouvernement aux critères de constitutionnalité énoncés par le Conseil.

Le débat - si débat il y a, vraisemblablement au conseil des ministres du 16 juillet - n'est pas de nature politique et n'est plus que juridique. Les objections éventuelles du chef de l'Etat deviennent pain béni pour le gouvernement. Ce ne sont plus des obstacles à combattre, mais des observations auxquelles M. Chirac - il le fait déjà par avance - peut se vanter de satisfaire, puisqu'elles n'ont pour but que d'améliorer les textes gouvernementaux. M. Mitterrand devient la butte témoin de la rigueur constitutionnelle et démocratique du gouvernement.

Le premier ministre gouverne. Le temps de la majorité de revanche tire à sa fin, d'autant plus sûrement qu'elle n'a guère eu de résistance à affronter. Les électeurs de droite, convaincus maintenant convaincus que les leurs sont au pouvoir et bien au pouvoir - au prix de quelques occupations : Michel Polac est toujours là le samedi soir sur TF1 - sont invités à remplir leur part du contrat. Vient le temps de la majorité de redressement, qui n'a pas été ée seulement

pour chasser les socialistes mais pour réaliser un programme. Les dispositions adoptées ou sur le point de l'être forment, en effet, un plan de redressement. M. Edouard Balladur l'a rappelé, le dimanche 6 juillet, au « Club de la presse » d'Europe 1, à l'intention de ceux qui n'y auraient vu qu'un ensemble de mesures vexatoires envers la gauche et ses partisans. Il s'agit de relancer l'économie, a fait observer le ministre qui en est chargé, et pas seulement de montrer que la droite est de retour.

« Ça démarre », a dit, samedi, au comité central du RPR, M. Jacques Toubon. Façon de reconnaître que tout reste à faire, une fois franchies les étapes institutionnelles et parlementaires. La campagne du RPR est destinée à conforter l'électorat de droite et à le dynamiser. Si ces couches sociales-là sont plus aptes que les autres à faire avancer le pays, qu'elles le prouvent, il est temps à M. Balladur les rassurer, d'ailleurs : le plan de décembre 1985, modèle des modèles, n'avait pas produit ses effets en trois mois.

« On continue »

L'orchestration de la confiance, tout à fait opportune après les décisions du Conseil constitutionnel et une convention nationale du PS, la semaine dernière, qui a fait de l'attentisme un mot d'ordre, rend anachronique les mises en garde du bras droit de M. Raymond Barre, M. Philippe Mestre. Celui-ci, dans un entretien accordé au *Figaro*, estime que le président de la République, vrai chef de l'opposition, se renforce, renforce le PS et gêne le gouvernement. Les barrières marquent leur terrain, c'est normal, mais l'espace leur manque.

Plébiscite dans les sondages, le président de la République n'apporte pas le moindre plus-value électorale à la gauche. Témoin l'élection cantonale partielle de La Clotat, où, au détriment du PCF il est vrai, le RPR prend le siège en récupérant sans difficulté les voix captées au premier tour par le Front national, qui s'était retiré sans donner de consigne de vote. La consigne que les électeurs de droite de La Clotat se sont donnée à eux-mêmes, ce n'est pas « ça démarre », mais « on continue ».

PATRICK JARREAU.

LE « BAROMÈTRE » SOFRES-« LE POINT »

La cohabitation et... M. Mitterrand plébiscités

Les Français aiment la cohabitation ! Selon un sondage réalisé par la SOFRES pour l'hebdomadaire *Le Point* publié, lundi 7 juillet (1), 71 % des personnes interrogées souhaitent que la cohabitation dure jusqu'à l'élection présidentielle, en 1988, contre 20 % qui préféreraient qu'elle s'arrête (9 % sont sans opinion). Pour 66 % des sondés, cette cohabitation est le chef de l'Etat et la majorité RPR-UDF fonctionnent « bien » alors que 24 % sont d'avis contraire (10 % sans opinion). Une légère majorité de Français (54 %) pensent que le « duo Mitterrand-Chirac » n'éclairera pas ; ils étaient 48 % en juin et 39 % en avril.

Si les personnes interviewées estiment pour 52 % d'entre elles que M. Chirac est le véritable chef de l'exécutif (30 % pensent que M. Mitterrand remplit ce rôle), il semble que de mois en mois, le président de la République en tire de plus en plus d'avantages. Ainsi, 68 % des Français approuvent l'action de M. Mitterrand (63 % en juin et 53 % en avril) mais surtout, comme le note *Le Point*, « le chef de l'Etat rejoint le premier ministre sur le podium des bénéficiaires de la cohabitation » : une proportion identique (39 %) considèrent que la période actuelle profite « d'abord » à l'un des deux champions. Cette remontée du locataire de l'Élysée se fait, selon *Le Point*, par l'intermédiaire de l'électorat UDF qui, pour la première fois, se retrouve plus nombreux derrière M. Mitterrand (39 %) que derrière M. Chirac (32 %).

L'autre facette de cette augmentation de bénéfices cohabitationniste au profit du président est l'évolution de l'ordre des priorités souhaitées par les Français dans le cas d'une rupture. Il sont 44 % à vouloir sa dissolution - 47 % en juin et 48 % en avril - alors que 41 % souhaiteraient une dissolution de

DEVANT LE COMITÉ CENTRAL DU RPR M. Jacques Chirac est confiant dans sa réussite et exalte l'union de la majorité

« Le France, ça démarre », c'est par ce slogan que M. Jacques Chirac, samedi 5 juillet, son discours devant le comité central du RPR. Ce nouveau slogan était point, pour la première fois en lettres en toile de fond derrière la tribune, à côté du bonnet phrygien frappé de la croix de Lorraine, emblème traditionnel du RPR. Pour la première fois également, un comité central de ce mouvement était ouvert à la presse et accueillait des représentants des formations politiques alliées. Ainsi, après M. Toubon, secrétaire général du RPR, Balladur, Pasqua et Mme Barzac, membres du mouvement, se sont exprimés MM. Chevannes, ministre délégué au commerce, membre du CDS, Longuet, secrétaire d'Etat aux PTT, représentant M. Léonard, secrétaire général du PR, et André Boussoin, ministre des relations avec le Parlement, président du Parti radical. Tous les orateurs, dressant un bilan de l'action de leur ministère, ont fait preuve de satisfaction et d'optimisme. Tous aussi se sont félicités de l'union et de la solidarité de la majorité.

M. Balladur a manifesté une calme certitude et une totale confiance quant à la signature par le président de la République des ordonnances qui, il n'en doute pas, seront publiées avant la fin du mois de juillet. Mais c'est naturellement le premier ministre qui s'est montré le plus sûr de lui et de sa majorité puisqu'il a affirmé : « Les majorités les plus courtes sont souvent les plus solides et les plus responsables. » Le plus confiant aussi dans l'avenir, en proclamant sa conviction que le prochain président de la République serait issu de l'actuelle majorité. « Il est là ! » s'est alors exclamé un auditeur tendant le doigt vers M. Chirac, bien que le président du RPR se soit gardé de personnaliser son vœu.

Tout au long de son propos, M. Chirac s'est montré sévère pour la gestion des socialistes, mais sans jamais citer M. Mitterrand. Il s'est efforcé de dissiper le doute, la morosité et la mauvaise image donnée par les sondages actuels. Pour le premier

ministre, l'action du gouvernement, qui se situe dans la longue durée, ne saurait être limitée à l'échéance électorale de 1988. Elle vise, a-t-il précisé, à rompre avec la « tendance ancienne à l'instabilité ». Mais elle concerne surtout le court terme avec trois objectifs clairement proclamés : la lutte contre le chômage, le respect de la protection sociale et le maintien du niveau de vie. Le premier ministre a souligné que son action avait déjà permis en trois mois une rentrée de capitaux de « notamment plus de dix milliards de dollars » et il a annoncé que la quasi-totalité de la dette de l'Etat serait remboursée à la fin de l'année.

M. Jacques Chirac, qui participera aux journées parlementaires du RPR à Epinal fin septembre, célébrera début décembre le dixième anniversaire du mouvement qu'il a fondé le 5 décembre 1976. Il compte faire de cette commémoration une grande fête politique et populaire qui consacrerait son autorité et constituerait une étape supplémentaire, du moins le souhaite-t-il, de sa marche vers l'Élysée.

M. Chirac a notamment évoqué la dernière campagne électorale et précisé : « La stratégie d'union doit être poursuivie et développée. Le 16 mars, il a fallu que l'opinion soit profondément déçue par les socialistes pour que la majorité soit inversée. Hélas ! le débat sur la cohabitation a obscurci le déroulement de la campagne et fait douter un certain nombre d'électeurs. On a aussi assisté à l'émergence d'une extrême droite dont la conception de la politique et de la société est aux antipodes de la nôtre et qui a rassemblé des citoyens, souvent parmi les meilleurs, qui ont la tête près du bonnet. Mais les majorités les plus solides et les plus responsables. Or, depuis trois mois, la majorité a été cohérente et déterminée. Pas une de ses voix n'a contesté le gouvernement.

« Je suis tout à fait persuadé qu'à la prochaine échéance électorale notre majorité sera confortée. Je suis persuadé que les politiciens et les médias ne pourront pas nous empêcher de gouverner avec en arrière-pensée, les échéances électorales. Nous devons nous dégager de réflexes démagogiques et politiciens et ne pas être distraits par ces perspectives. »

Le premier ministre a ajouté : « Nous avons deux objectifs. A long terme, il nous faut opérer une véritable rupture avec la tendance ancienne de démissionner devant plus de liberté, en supprimant les routines, en réduisant les contraintes, en développant la participation. A moyen terme, nous avons trois objectifs, qui ont tous une finalité sociale. Il faut lutter contre le chômage, cette inégalité développée massivement par les socialistes. Il faut maîtriser les dépenses sociales sans remettre en cause les structures de la protection sociale.

« En matière de niveau de vie, toutes les catégories de la population doivent accepter un minimum de discipline pour leurs revendications. Mais après deux ans de baisse du niveau de vie, nous sommes aujourd'hui en mesure de garantir leur niveau de vie à toutes les catégories : travailleurs, retraités, épargnants. Mais il ne faut pas en demander beaucoup plus. Nous voulons donc lutter non pas de façon incantatoire mais efficacement contre toutes les inégalités. Nous ne nous laisserons pas influencer par les raisonnements spéculatifs de quelques intellectuels

privilegiés. Que les socialistes qui rêvent tant d'égalité et qui lui ont porté tant d'accrocs ne viennent pas nous donner des leçons. Également pour la politique culturelle : j'ai été consterné par la politique socialiste de la poudre aux yeux, du moulin à vent. Nous devons faire pour les disciplines de la sensibilité ce que Jules Ferry a fait il y a un siècle pour les disciplines de la connaissance. Il ne suffit pas de laisser quelques pierres ici ou là, plus ou moins artistiquement disposées. »

M. Chirac a ensuite déclaré : « Depuis 1918, jamais un rajustement monétaire n'a entraîné une rentrée aussi massive de capitaux étrangers. Celui d'avril a entraîné un retour de nettement plus de 10 milliards de dollars, et nous aurons probablement remboursé la totalité de la dette d'ici la fin de l'année. C'est-à-dire que la confiance internationale s'est manifestée massivement. La raison en est que, pour la première fois, un collectif budgétaire a réduit le déficit du budget.

Un processus irréversible

M. Gérard Longuet (PR), secrétaire d'Etat aux F et T, a déclaré : « Nous devons nous dégager de l'action solitaire et continue. Grâce à une majorité ferme, la France est gouvernée et peut affronter l'avenir. »

M. Rossinot, président du Parti radical, ministre des relations avec le Parlement, s'adressant à ceux qui font preuve d'impudence : « Il ne s'agit pas d'aller vite mais de bien gouverner. »

M. Mestre juge le gouvernement « empêtré dans la cohabitation »

M. Philippe Mestre, député (UDF) de la Vendée, proche de M. Raymond Barre, affirme, dans un entretien publié par le quotidien *Midi-Libre* le lundi 7 juillet, son soutien au gouvernement, tout en réitérant « les plus vives réserves sur le principe de la cohabitation », qu'il juge « néfaste pour le pays ».

M. Mestre affirme notamment qu'il est « difficile » d'envisager des améliorations à court terme, sur les plans économique et social, non seulement à cause de l'ampleur des « dépenses » socialistes, notamment en 1981 et 1982, mais aussi à cause de la cohabitation elle-même. Le député de la Vendée souligne : « Il est évident pour tout le monde,

aujourd'hui, que ce que nous annonçons hier se produit. Le président de la République, sous les apparences trompeuses de l'arbitrage, est en réalité le chef de l'opposition. Il freine l'action gouvernementale et dynamise celle du Parti socialiste. Cela ne permet guère d'espérer des résultats positifs à court terme (...). Le gouvernement s'efforce d'éviter l'enlèvement. Nous l'y aidons tous, puisque c'est l'intérêt du pays. Mais le gouvernement s'est trompé en croyant pouvoir passer le président de la République par profit et les pertes. Il constate aujourd'hui son erreur, mais ne se pose pas de tous les moyens pour la réparer (...). La vérité, c'est que le gouvernement, empêtré dans la cohabitation, n'a pas les mains assez libres pour faire toute sa politique et ne dispose pas du temps nécessaire pour qu'en apparaissent les premiers résultats. »

A propos de l'état des relations entre le président de la République et le gouvernement, M. Mestre affirme : « Ce qu'on en voit au grand jour est, pour le moins, cocasse. Le président de la République et le premier ministre s'épient, se surveillent, se marquent. J'ai l'impression qu'ils passent une bonne partie de leur temps à se répéter l'un à l'autre et réciproquement : « Je t'aime... moi non plus ! » Cette situation me paraît malaise, notamment, dit-il, comparée à celle, si claire, de la deuxième partie du septennat. » (NDLR : M. Barre était, alors, premier ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing).

M. Mestre évoque la popularité de M. Mitterrand dans les sondages, pour rappeler que les barrières avaient prêté que la cohabitation profiterait au président de la République et pour affirmer qu'il ne pense pas que « dans une compétition présidentielle ouverte, M. Mitterrand puisse compter sur des suffrages aussi nombreux », car « tous ceux qui considèrent aujourd'hui qu'il joue bien son rôle dans la cohabitation ne sont pas nécessairement déterminés à voter pour lui ». M. Mestre affirme encore : « [La cohabitation] peut durer jusqu'à la

prochaine échéance présidentielle. Dans la mesure où elle marque une perversion de l'esprit de la Constitution et une déviation de sa pratique, je crois que la cohabitation laissera des traces dommageables. On ne pourra pas se contenter de la mettre entre parenthèses dans l'histoire de la V^e République, car elle aura porté atteinte au prestige du président, dont le rôle primordial aura été diminué. »

Pour M. Mestre, le « silence » de M. Barre - qui ne sera pas « éternel » - est conforme à ce qu'avait annoncé l'ancien premier ministre. Il affirme que les barrières souhaitent « ardemment » une candidature de M. Barre à l'élection présidentielle et se préparent, dès maintenant, à « appuyer de toutes [leurs] forces ». M. Mestre juge enfin que « l'UDF ne devra soutenir qu'un candidat, faute de quoi sa division ne lui laisserait aucune chance de participer au second tour des présidentielles ». Selon lui, « une nette majorité de Français se réclamant de l'UDF souhaiteraient la candidature de Raymond Barre ».

Comment J'ai réussi mon "bac" à l'Institut Guillaume Apollinaire.

On n'a tous envie de recevoir sa "collante" en criant : « oui, je l'ai ! » Pour moi, ça a marché... J'ai (enfin !) appris à travailler avec plaisir à l'Institut Guillaume Apollinaire...

On nous aide. Avant, j'étais mal dans ma peau, je n'arrivais pas à me concentrer, je n'avais que des « sales notes ». Les cours de soutien à l'Institut m'ont appris à travailler avec efficacité. J'ai découvert le plaisir d'écrire, de lire le journal, de faire des maths, je me suis même surpris répondant en anglais à un étranger dans la rue... Maintenant, je suis à l'aise...

À l'Institut Guillaume Apollinaire, on ne s'ennuie pas... J'ai été surpris de trouver à l'Institut tout un équipement "vidéo" pour m'aider à surmonter ma peur de parler devant tout le monde et de dire des bêtises. J'ai pris confiance en moi, je me suis proposé pour des

exposés... je réussissais ! Les entretiens que j'ai eus avec M. Rouyer, le Directeur, m'ont permis de continuer à progresser.

On travaille dans une bonne ambiance. Rien ne remplace les épreuves pour évaluer les progrès. On s'y habitue très vite à cause du rythme des contrôles et des "bacs-blocs". J'avoue que j'en avais besoin pour être régulier dans mon travail, et ça m'a réussi.

Pendant les épreuves du "bac", je me suis senti confiant : j'avais "boudé" le programme, j'avais même dépassé grâce aux exposés d'actualité, aux séries culturelles, aux séjours linguistiques.

A la rentrée ? Je me sens prêt à m'inscrire à la "Prépa Sciences-Po" de l'Institut. Je fais le bon choix.

La réussite, c'est aussi savoir choisir une équipe compréhensive et sérieuse... Institut Guillaume Apollinaire - 45, rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris - Tél. : (1) 47.70.63.12 Enseignement Privé - 2^e aux Terminals - Terminal Sup. - Prépa Sciences-Po. Un trimestre en 2^e : 5.200 F

le journal mensuel de documentation politique

après-demain

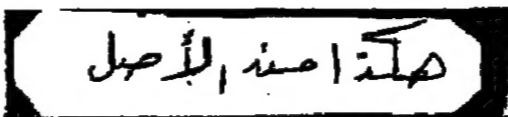
Fondé par la Ligue des droits de l'homme

(non vendu dans les kiosques)

offre un dossier complet sur :

DEVENIR FRANÇAIS

Envoyer 33 F (timbres à 1 F ou chèques) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolant, 76014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 130 F pour l'abonnement annuel (80 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.



لقد آمننا بالأصل

LES ET DES SONDAGES

CENTRAL DU RPR
publiant dans sa réussite
de la majorité

Le parti central du RPR publie dans sa réussite de la majorité... Le parti central du RPR publie dans sa réussite de la majorité... Le parti central du RPR publie dans sa réussite de la majorité...

L'ENTRÉE ET LE SÉJOUR DES ÉTRANGERS

Un projet rabeté

Appels, manifestations, grèves de la faim, jeûnes de solidarité... Le projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France n'a pas été vain... Le projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France n'a pas été vain...

de tout focaliser sur la délinquance et, ainsi, de déstabiliser l'ensemble des communautés immigrées... Le projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France n'a pas été vain...

Le Cardinal RATZINGER dans une Eglise divisée... Michel AURILLAC ami de Jacques Chirac... Le ministre Alain DEVAQUET va-t-il sauver l'université française... Pour mieux connaître notre temps et soutenir notre action, abonnez-vous à: La Revue des Deux Mondes

LA PROTECTION DES INTERETS MARITIMES DE LA FRANCE

L'Assemblée nationale, le 30 juin, a définitivement approuvé, après le Sénat, un projet de loi, préparé par le gouvernement de M. Laurent Fabius, améliorant la protection des intérêts de la France dans la zone économique exclusive de 200 milles au large de ses côtes... La protection des intérêts maritimes de la France...

Le gouvernement veut retoucher les lois de décentralisation

La « pause » de la décentralisation n'est pas qu'un mot... Le gouvernement veut retoucher les lois de décentralisation... Le gouvernement veut retoucher les lois de décentralisation...

Juge le gouvernement dans la cohabitation

Le gouvernement est jugé dans la cohabitation... Le gouvernement est jugé dans la cohabitation... Le gouvernement est jugé dans la cohabitation...

Propos et débats

- M. Edouard Balladur : aucune gêne
M. Laurent Fabius : retard à l'allumage
M. Michel d'Ornano : faire simple et faire savoir

La retraite moderne : un vrai salaire différé

Sauf quand les entreprises et les cadres s'associent activement pour préparer ce capital-retraite... Vos cadres savent-ils vraiment de quoi leurs lendemains seront faits? Une faible retraite de la S.S.? Des caisses complémentaires aux prestations limitées? Les sondages le disent : les Français sont inquiets.

Cartoon with a man and a woman talking about retirement. Text: 'Tu vois... maintenant que je suis plus de cent ans, me faire payer avec cotisations, je me sens plus libre!!'

apres-demain... DEVENIR FRANÇAIS... Le gouvernement est jugé dans la cohabitation...

culture

MUSIQUES

« Guercoeur », d'Albéric Magnard

Un grand opéra sort de l'ombre

Michel Plasson, qui dirige l'Orchestre du Capitole à Toulouse, a exhumé une œuvre d'Albéric Magnard, compositeur totalement méconnu. Son opéra, Guercoeur, n'avait pas été joué depuis sa création en 1931.

Paul Dukas, rendant compte, en 1899, d'un concert où avaient été créées deux symphonies d'Albéric Magnard, déplore que ce dernier ne soit encore connu que d'un petit nombre (1). Il ne s'en étonnait pas : comment un compositeur, écrivant pour satisfaire un idéal élevé, sans souci des modes ni des effets éphémères, pourrait-il connaître la gloire à trente-quatre ans sans rien faire d'autre pour la chercher ?

Dix ans après, les choses commencent à changer : puis viennent la guerre et le geste tragique de Magnard qui signe son arrêt de mort en ouvrant le feu sur des soldats allemands venus perquisitionner. Il fallait que son œuvre possédât une force intrinsèque assez durable pour que les rares musiciens qui en connaissaient la valeur y aient puisé l'énergie nécessaire à tirer régulièrement de l'oubli, où tout les destinait à sombrer, des partitions aussi exigeantes.

Ainsi Guercoeur fut-il créé à l'Opéra de Paris en 1931, dix-sept ans après la mort de l'auteur, grâce à Guy Ropartz, qui avait su reconnaître l'orchestration des actes I et II, le manuscrit ayant disparu dans la tourmente. L'ouvrage ne devait pas être repris, malgré le succès des représentations, mais Tony Aubin dirigea un enregistrement pour la radio il y a une trentaine d'années, longtemps le seul document disponible (récentement reporté sur disques : Bourg 4021/22), gâté cepen-

dant par de nombreuses coupures et une distribution inadéquate. Ces dernières années ont vu la réédition de la Troisième symphonie, dirigée par Ansermet (Decca 592-167), tandis que Michel Plasson et l'Orchestre du Capitole de Toulouse gravient la Quatrième et le Chant funèbre (EMI 173-1841) : ce, en attendant l'enregistrement, confirmé mais lointain, des quatre symphonies par l'Orchestre national de France, le Nouvel Orchestre philharmonique a inscrit au programme de son concert du 23 juillet à Montpellier l'exécution de l'Hymne à la Justice et, pour la prochaine saison, la Deuxième symphonie. Il faut signaler également le concert du 14 juillet des Rencontres musicales de Franche-Comté, à Arc-et-Senans, où l'on pourra entendre la Sonate pour violoncelle et piano et le Quintette à vents.

Ce regain d'intérêt permettrait d'espérer, mais l'annonce, il y a quelques mois, d'un enregistrement intégral de Guercoeur, est venue surprendre encore quelques mois avant la parution de ce précieux coffret. Pourtant, Michel Plasson ayant eu l'heureuse idée d'inclure dans la saison de concerts de l'Orchestre du Capitole à la Halle aux grains une exécution de l'ouvrage, le public toulousain a pu prendre la mesure de cet opéra singulier et fascinant.

Magnard en écrivit lui-même le livret en prose dans une langue directe et précise où se révèle l'admiration de Flaubert. Guercoeur a libéré la cité du tyran qui la pressurait et institué une république. Il aimait Gisèle et Gisèle l'aimait lorsque la mort vint le frapper. Son amante lui jura une fidélité éternelle, et son disciple, Heurtal, promet de continuer l'œuvre commencée.

Lorsque le rideau se lève, Guercoeur, accueilli dans le séjour des justes - paradis symbolique où l'on oublie les faux-semblants du monde - ne rêve que de retourner sur terre pour le jour de l'annonce de Gisèle et de la reconnaissance de son peuple. On le lui accorde mais, revenu parmi les siens, il constate que Gisèle brûle d'un amour bien plus fort pour Heurtal et que ce dernier s'apprête à être le « bon tyran » réclamé par un peuple fatigué d'une liberté mal employée. Guercoeur tente de s'y opposer, en le tue. La souffrance de cette double déception lui permettant de voir enfin les vanités du monde et sa cruauté, il accepte à présent de mourir au sommet éternel. L'œuvre s'achève sur l'espoir que l'humanité saura un jour être libre, pacifique et clairvoyante mais ne cache pas que ce temps sera long à venir : il faut y travailler sans illusions.

Un itinéraire initiatique

Il s'agit, on le voit, d'un itinéraire initiatique plus proche des légendes indiennes, de Ramayana ou de la vie de Bouddha que des intrigues d'opéra traditionnelles. La distribution, divisée en personnages célestes, personnages humains et allégoriques, évoque à la fois le théâtre oriental et la Divine Comédie. Musicalement, la partition, achevée en 1901, se situe dans la descendance de Franck et Liszt plus que de Wagner, sa couleur harmonique la rapproche de Chausson et le souci contrapuntique de Schönberg des Gurrelieder et du Premier quatuor. Son inquiétude rythmique et une certaine brusquerie dans la déclamation rappellent également le Roi d'Ys de Lalo, ou anticipent sur Ariane et Barbe-Bleue de Dukas, mais c'est autre chose. On s'en rend compte en constatant que les détails et les grandes lignes s'impriment nettement dans la mémoire dès la première audition. La raison est que,

dans la musique comme dans le livret, tout est conséquent, presque systématique, tout est fort et voulu ; c'est un monument construit pour durer : on s'en aperçoit au premier jour. Comme la simplicité du sujet lui permettrait de résister à des interprétations hardies et que la partition offre des rôles de baryton (Guercoeur) et de soprano (Vérité) dont l'éclat peut séduire des grands interprètes - sans que ceux du ténor (Heurtal) et de la mezzo (Gisèle) soient insignifiants - les conditions semblent réunies pour former un ouvrage viable, sinon de répertoire. Il faut seulement un chœur solide car, paradoxalement, l'orchestre, avec les bois par deux, n'est pas considérable.

Perpétuant une collaboration inaugurée il y a treize ans, Michel Plasson a fait appel, pour les chœurs, à l'Orfèvre Donostiarra de San Sebastian ; la clarté de ses voix fait merveille. Pour l'exécution en concert, légèrement abrégée, la distribution diffère pour les principaux protagonistes de celle retenue pour l'enregistrement : José Van Dam, Hildegarde Behrens et Nadine Denize, le ténor, Gary Lakes et les rôles secondaires étant communs. Cela a permis à Frédéric Vassier, Hélène Garretti et Isabel Garciaux de jouer d'un succès bien mérité. L'Orchestre du Capitole a atteint une maturité qui le place parmi les meilleurs ensembles français, et si la passion avec laquelle Michel Plasson défend un répertoire négligé l'entraîne parfois à prendre à bras-le-corps ce qui mériterait un peu plus de ménagement, on ne saurait lui reprocher d'avoir les défauts de ses qualités.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Parmi les rares documents sur Albéric Magnard, on signale le livre de Gaston Carrand (1921), disponible aux éditions Salabert (325 p., 36,90 F), ainsi que le numéro 324/26 de la Revue musicale (1979) qui lui est en partie consacré.

Trois jours au Zénith

Rod Stewart le rocker hollywoodien

Personnage historique du rock anglais (il fut le chanteur du Jeff Beck Group, puis des Faces, qu'il quitta en 1976, un peu après la défection de Ron Wood, qui rejoignit les Rolling Stones), successeur de tubes (Do you Think I'm Sexy, Baby Jane et aujourd'hui Love Touch) et dandy hollywoodien, Rod Stewart fait partie de cette génération d'artistes qui ont commencé par imiter leurs idoles : les chanteurs noirs de blues et de rhythm and blues. Mais, à l'encontre d'Eric Burdon ou de Mick Jagger, Stewart, né à Glasgow il y a quarante et un ans de parents aisés, n'a jamais joué qu'un rock léger, une musique simple, solide, facilement identifiable.

Tout change en concert, où il devient un de ces chanteurs capables de donner de l'émotion avec les thèmes les plus rebattus, une de ces bêtes de scène à l'énergie insaisissable. Souple, félin bondissant, virevol-

tant, allant chercher le public, jouant avec lui un jeu direct, sachant le transformer en un immense chœur, Rod Stewart prend du plaisir et en offre par gerbes flamboyantes.

De nouveau en tournée pour la promotion de son dernier album paru chez Warner Bros (Another Heartache), Stewart présente trois concerts au Zénith à partir de ce lundi 7 juillet. Comme toujours, il fera donner le meilleur d'eux-mêmes à ses musiciens - les mêmes que ceux de son dix-septième album en solo - et, de sa voix rugueuse, un peu écorchée, chantera de la variété anglo-américaine, un peu de rock, un peu de soul et quelques chansons de ses confrères des années soixante, par exemple le très beau In My Life de Lennon et McCartney, qu'il vient d'enregistrer.

C.F.
★ Les 7, 8 et 9 juillet au Zénith à 20 h 30.

Clubs : la route des saxes

Par sa rigueur, cette rigueur aimable de l'attitude qui le distingue de l'image répandue des saxophonistes à l'ouvrage, et par cet enthousiasme, indifférent aux modes, à tourner autour du motif, le sien, sensible aux recherches de la musique contemporaine, Antony Braxton a toujours occupé, dans l'histoire récente de l'alto, une place à part. Comme de bien entendu (c'est l'expression juste), on s'intéresse moins à lui aujourd'hui. C'est regrettable. Il précède, au New Morning, Chico Freeman.

Enfant béri des deux noirs de la musique, Chico est apparu une génération après celle de Braxton, à l'époque où Chicago savait mêler allègrement le blues, le rayonnement free de l'AACM (Association for the advancement of the creative music), celui précocement de Braxton et, quelques années auparavant, dans le quartier sud comme Von Freeman, le père que Chico a contribué à rendre célèbre. Chico n'a eu aucun mal à s'imposer, à

New-York d'abord, en Europe et au Japon ensuite.

Plus mystérieux sont les passages occasionnels du Perit-Opportun, Charlie Rouse en premier lieu, compagnon de Thelonious Monk aussi fidèle que Johnny Griffin ; Sal Nistico ensuite, ancien ténor de chez Woody Herman, Tito Puente et Buddy Rich, saxophoniste de pupitre, ce qui est, d'une certaine façon les musiciens vous le diront la position la plus vraie, par sa discrétion même, qui puisse tenir un instrumentiste.

Dernier de série, au Sunset, Barney Wilen (avec Philippe Petit, le guitariste), sa sonorité égarée et cette nonchalance étudiée qui le rend reconnaissable et le colle définitivement à sa légende d'improvisateur génial (avec Miles Davis) de la bande-son d'Ascenseur pour l'échafaud. Il est des saxos qui se font entendre dans le quartier sud comme Von Freeman, le père que Chico a contribué à rendre célèbre. Chico n'a eu aucun mal à s'imposer, à

FRANCIS MARMAÏDE.

La semaine du mélomane

Où qu'il se trouve, où qu'il aille, le mélomane ne saurait rester insensible au chant des sirènes festivalières qui proposent monts et merveilles à deux pas de sa résidence. Devançant l'appel, les amateurs d'opéra n'hésiteront sans doute pas à faire le voyage pour la première française du Corsaire, de Verdi, dans les arènes de Nîmes, avec une distribution prometteuse, l'orchestre et les chœurs du Liceo de Barcelone dirigés par Emmanuel Krivine, mis en scène par Jean-Louis Thamin, et un dispositif scénique conçu par Ricardo Bofill ; les 9, 10 et 11 juillet (tél. : 66-67-28-02). Puis à Orange, le 12, pour Tannhäuser, avec des artistes encore plus prestigieux.

A noter également la Damnation de Faust, à Carcassonne, sous la direction de Michel Plasson, le 12 (tél. : 68-25-33-13). Inversement, l'ensemble orchestral des solistes du Bolchoï sillonnera l'ouest de la France à la rencontre des amateurs de programmes originaux : il sera à Laval (53) le 8 juillet ; à Buzet (03) le 10 ; à Blaye (33) le 11 ; à Biron (24) le 12 ; à Saint-Julien-Beycheville (33) le 13 ; à Issac (24) le 15 ; à Bordeaux les 16 et 17 ; à Saint-Sever-de-Ruisan (65) le 18 et à Lustrac-Moulis (33) les 19 et 20.

Autre festival voyageur, celui de Miracour, célébrant les instruments à cordes, montre un faible pour les villes d'eau et propose le Quartet Verténa à Florbères, le 9 ; Michèle Sotomayor, piano, et Peter Casba, violon, à Vitteuil, le 11 ; le guitariste Frédéric Ben Attar, à Miracour, le 12, et l'ensemble Ad Artam à Vomécourt, le 18 (tél. : 29-37-37-37). Signalons enfin que, sous l'impulsion de Christian Ivánci, la Saine royale d'Arc-et-Senans n'engrange plus que des musiciens. Des bons. On pourra les écouter chaque jour, l'après-midi et en soirée, jusqu'au 14 juillet (tél. : 81-57-46-11).

G. C.

EXPOSITION

« Sur l'eau... sous l'eau » aux Archives nationales

Les folles inventions de la marine en bois

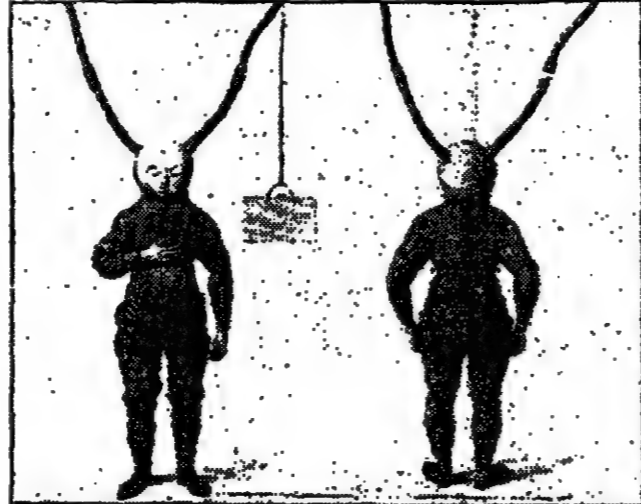
Les Archives nationales nous proposent une promenade digne de Jules Verne et du savant Cosinus.

En proposant un demi-siècle d'histoire des sciences et techniques de la marine (1680-1730), les Archives nationales ne renouent pas seulement avec le passé mais offrent aux curieux une promenade digne de Jules Verne. Certes, les manuscrits et croquis rassemblés dans une salle de l'hôtel de Soubise sont pour le chercheur une source inépuisable de réflexion, mais ils incitent surtout à la rêverie. Que penser de ces machines à curer les rades ? De ces excavatrices à godets ? Ou encore de ce mémoire de 1712 où il est question « de la manière dont on fait

s'enfuir les bancs de sable, vase et rocaille avec le courant de la mer » ?

La trouvaille la plus singulière concerne le projet d'un certain Pierre Chevalier, galérien de son état, qui, dessin à l'appui, indique le moyen de hisser en un quart d'heure une voile de 500 mètres carrés pesant 3 tonnes. Il lui fut vertement répondu que « les meilleures machines qu'on puisse employer consistent dans les bras de la chourme ». On citera à l'envie une liste de plongeurs domiciliés sur les bords de la Dordogne, ou l'équipement surréaliste de ce scaphandrier de 1714, œuvre du chevalier de Beauve.

Le prix d'excellence de cette présentation revient très certainement au livret d'un bâtiment destiné à aller sous l'eau de J.-B. Chabert. Sur les



Projet de chevalier de Beauve pour l'équipement d'un plongeur (1715).

côtés de cet étrange Nautilus étaient fixés des manebons qui permettaient « aux occupants de sortir les bras et d'avoir accès à la parole extérieure ». Les sous-marins de l'Ancien Régime pouvaient, grâce à ce dispositif ingénieux, couler impunément les bateaux ennemis.

BERTRAND RAISSON.

* - Sur l'eau... sous l'eau. Imagination et technique dans la marine (1680-1730) - Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois. Jusqu'en décembre. Le catalogue de l'exposition rassemble l'essentiel de ces folles inventions. 63 p., 65 F.

JUILLET 1986

Le Ballet de l'Opéra de Paris est aux Etats-Unis grâce à l'aimable participation de Philip Morris Inc.

ABONNEMENTS
CONCERTS RADIO FRANCE TEL. 42.30.18.18

BARRY LYNDON
STANLEY KUBRICK
RYAN O'NEAL - MARISA BERENSON
PATRICK MAGEE - HARDY KRUGER - DIANA KOERNER - GAY HAMILTON
Produit par JAMES HAMILTON

"C'est un émerveillement, l'apogée d'un genre, un acte de beauté... un chef-d'œuvre."

L'EXPRESS

CONC
RADIO FR

ARRIVÉZ VOUS A

avec Delta Air Li
et 100 villes en

مكتبة ابن الأثير

مكتبة الأصيل

CINÉMA

Le film turc entre les ciseaux et le croissant

On a découvert en France le cinéma turc avec Yilmaz Guney, aujourd'hui disparu. Il faisait partie d'une génération qui avait appris son métier sur les bancs de la cinémathèque d'Istanbul, maintenant fermée. L'un de ses fondateurs, Hüseyin Bas vient d'être libéré de prison.

réguliers. Nous avons ouvert des filiales à Izmir et Ankara. « Tous les créateurs du nouveau cinéma turc, à commencer par Yilmaz Guney, le plus grand de tous, mais aussi Erdal Kral, Zeki Ökten ou Atif Yilmaz se sont formés au contact de notre cinémathèque. »

Le premier Festival de la chanson européenne, organisé par Francoeur, et convoqué par l'Orient-Express (train et bateau) s'est achevé à Istanbul, sur les rives du Bosphore. Les journalistes de la télévision turque, présents sur le décor, interrogèrent longuement les participants de ce marathon musical avec la chanteuse Esin Afar depuis longtemps interdite d'antenne. Le (court) entretien a été diffusé le soir même. Signe de la timide libéralisation qui commence, en Turquie, à dégelée le domaine de l'information. Le cinéma, en revanche, est toujours soumis à la plus tatillonne des censures. Serif Coren en sait quelque chose, lui qui a réalisé plus de quarante films (il a notamment effectué le tournage de Yol selon les directives de Yilmaz Guney - alors incarcéré - à vu le dernier la Revanche du serpent, arrêté de quarante minutes par la commission de censure. Un massacre : la durée initiale de la projection ne dépassait pas les cent minutes.

Seulement, la cinémathèque, organisme privé, financé par ses adhérents et quelques industriels « éclairés » comme Sakir Eczacıbası, a toujours eu le cœur à gauche et l'Etat l'a toujours considéré comme un foyer d'agitation en puissance. Dès le lendemain du putsch de 1980, elle a été fermée. Elle l'est toujours. Et la production cinématographique plus surveillée que jamais. « La situation du cinéma est catastrophique. Alors, on essaie de bricoler, soupire Hüseyin Bas. On tente de monter des coproductions avec l'étranger. Mais c'est très dur. Pourtant, certains s'acharnent. Comme Zülfi Livrelli qui va tourner le roman de Yashar Kemal : « Terre de feu, ciel de cuivre » ou Atif Yilmaz qui nous a donné un très beau film sur la condition féminine dans un milieu rural : « Elle s'appelait Vasiye ». »

« Cette intervention brutale de l'Etat a presque toujours été la règle », affirme Hüseyin Bas. Ce journaliste corpuent, au français parfait, sait de quoi il parle : il a été l'un des fondateurs de la cinémathèque d'Istanbul. Son appartenance au Mouvement de la paix et la virulence de sa plume l'ont conduit en prison. Il y est resté trois ans. Sa libération date de deux mois à peine. « La cinémathèque française doit beaucoup à la Turquie, dit-il en riant, puisqu'Henri Langlois est né à Izmir. »

La cinémathèque fermée et lui-même écarté de la presse, Hüseyin Bas a monté une agence de publicité pour survivre en attendant que la libéralisation du régime va se poursuivre tandis que menace un autre danger : celui de l'intégrisme religieux qui, dans ce pays officiellement laïque, se manifeste de plus en plus ouvertement.

EMMANUEL DE ROUX.

DANSE

Festival de Montpellier Le classique, le folklore, le jazz et le moderne

Le Festival de danse de Montpellier a six ans d'âge et de succès. Son directeur, Jean-Paul Montanari, ne joue pas les faux modestes. Il est content.

Entre le classique, le folklore (une troupe japonaise aux antipodes de Butô) et le jazz (Elija Monte), Jean-Paul Montanari glisse le « must » des œuvres actuelles, plus difficiles d'accès. Là, chaque spectacle représente un risque ; mais le public vient en nombre, et s'il n'apprécie pas toujours, il réagit. Il veut découvrir le Dansgroup de Kristina de Châtel (Pays-Bas), avec Typhoon, pièce où le mouvement répétitif un peu trop ordonné dans sa structure est bousculé par trois machines à vent. Il s'intéresse à Caprice, où Monique Lancelot,

André Francalanci, François Raffinot - trois spécialistes de la danse baroque - parviennent à esquiver à travers le thème de « Pygmalion et les statues » une réflexion sur la déstabilisation des arts.

Autre « caprice » - autre risque, - le Copernic Opéra F6, création de Kilina Cremona.

MARCELLE MICHEL.

★ Jusqu'au 12 juillet : Jackie Taffanel, 7, 8, 9 juillet ; Ris et danceries (Caprice), cour des Ursulines, 7-8 juillet ; Nederlands Dans Theater, cour Jacques-Cœur, 9-12 juillet.

« Copernic Opéra F6 »

La cour d'amour de Kilina Cremona

Un jour, Kilina Cremona est tombée amoureuse de la cour Jacques-Cœur, amoureux de folie.

Festival de Montpellier et l'Agora d'Evry.

Roger Meguin - seul homme du groupe, - transformé en rose des vents, a tenté de donner un destin à cette traversée spatiale. Une charmante danseuse rose parvint, un moment, à répondre à ses incitations. Les autres, très jeunes, étaient trop absorbées par la complexité de leurs pas et de leurs trajectoires. Les vus de l'esprit ne sont pas faciles à concrétiser...

M. M.

★ Copernic Opéra F6, créés les 5 et 6 juillet, à Montpellier, sera programmé à la rentrée à Evry, puis à La Villette. La chorégraphie, modulable, sera à chaque fois adaptée aux lieux.

Trois jours au Zénith Rod Stewart le rocker hollywoodien

Paradoxe ou non, Rod Stewart, le rocker hollywoodien, est à l'apogée de sa carrière. Ses albums se vendent à des millions d'exemplaires. Il est considéré comme l'un des plus grands chanteurs de la musique populaire américaine. Ses concerts sont toujours très appréciés.

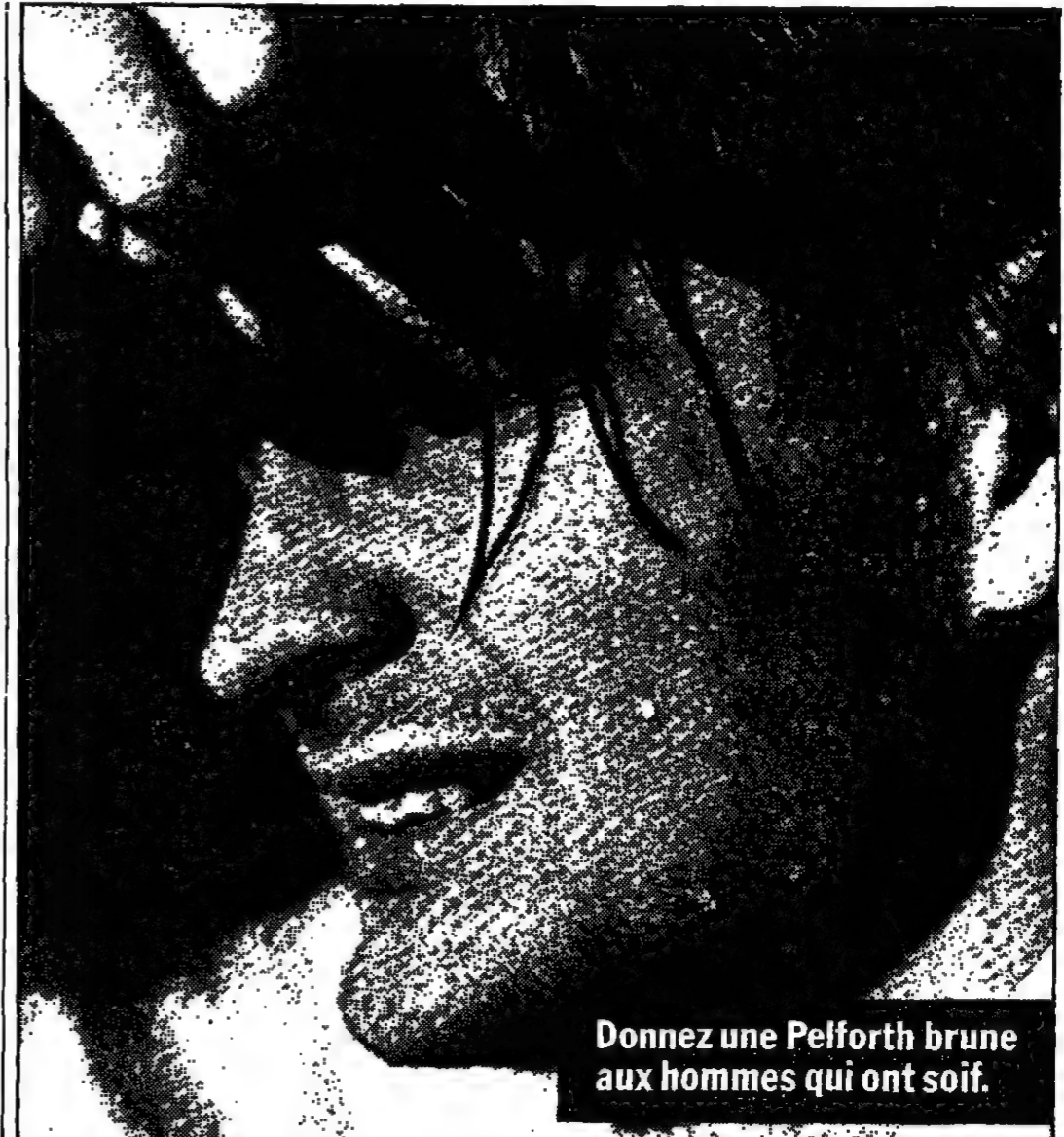
Clubs : la route des saxes

Par sa rapidité, cette musique a permis de faire passer le jazz de son statut de musique d'élite à celui de musique populaire. Les clubs de jazz ont vu leur nombre augmenter de façon spectaculaire. Les saxophones sont au cœur de cette musique.

La semaine du mélomane

C'est la semaine idéale pour les mélomanes. Des concerts de haute qualité sont proposés dans les plus grands établissements culturels. Les programmes sont très riches et variés.

ENCORE DISPONIBLE! CONCERTS RADIO FRANCE Orchestre National de France - Saison Lyrique Avec les chœurs de Radio France Verdi - Debussy - Rimsky-Korsakov - Honegger Ozawa - Prêtre - Ricciarelli - Minton - Bonisoli - Stutzmann - Dupuy. Nouvel Orchestre Philharmonique - Saison Lyrique Avec les chœurs de Radio France Les Noces de Figaro - La Chauve-Souris - La Gioconda - Salomé. Marton - Schwarz - Marshall - Weikl - Dernes - Studer - Janowski. Prestige de la Musique La Création - Eugène Onéguine - Le Roi David Marriner - Krivine - Kord - Spivakov - Lucchesini. Orchestre National de France Nouvel Orchestre Philharmonique Récitals : Berganza - Bolet - Richter. ABONNEZ-VOUS AU 42.30.18.18



Donnez une Pelforth brune aux hommes qui ont soif.

WIMENTS C'est un émerveillement d'un genre de beauté... chef-d'œuvre

Avec Delta Air Lines Paris-Atlanta, sans escale et 100 villes en correspondance aux U.S.A. De New York au Texas, de la Floride à la Californie, Delta vous emmène presque partout aux USA, y compris vers les principaux centres d'affaires et touristiques. Offre spéciale pour vos vacances aux USA (en collaboration avec Carimo) Votre vol Delta plus vite votre (propre) gratuit pour aller (propre) partout aux USA. Prix par personne* France (Paris, Orly, etc.) Adulte 2400 F Enfant 1400 F Californie (San Francisco) 2600 F Adulte 1600 F Enfant 900 F *Demandez notre programme détaillé à votre agence de voyages ou à Carimo, tél. : (1) 46.72.06.11. *Exemples de prix pour voyages de 2 semaines, comprennent avion - voiture partagée par 4 pers. Suppl. de 200 F à 875 F selon destination (de 15 mai au 30 septembre).

DELTA : GETS YOU THERE®

RADIO-TÉLÉVISION INFORMATIONS « SERVICES »

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre numéro du samedi daté dimanche-lundi.

Lundi 7 juillet

- PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1
20 h 35 Cinéma : Far West 89.
Film américain de Ray Enright (1948), avec R. Scott, R. Ryan, A. Jeffrey, (N.).
Oklahoma. 1899. Un shérif lutte contre une bande de hors-la-loi. Une jeune femme qui se fait partie s'éprend de lui. Un western tout ce qu'il y a de plus classique. Mais on y voit s'affronter Randolph Scott et Robert Ryan.

Mardi 8 juillet

- PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1
14 h 45 Les habits du dimanche.
Avec Herbert Lomard.
15 h 35 Croquis-romanesques.
Révisé : Dure-à-coeur ; Variétés : Bricolage ; Vidéo surprise : Infos-magazine ; Stage scientifique ; Le roi Arthur ; Crochets-vacances ; L'île au trésor.

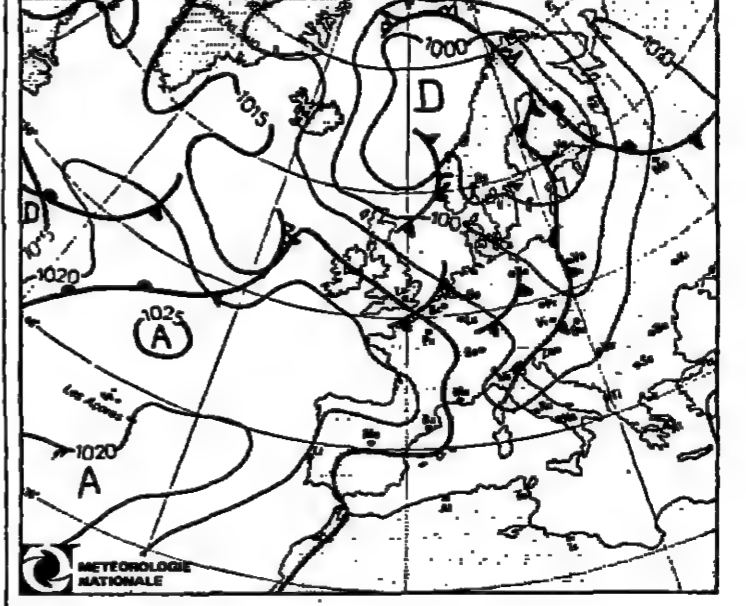
MAISON

Résidence d'été

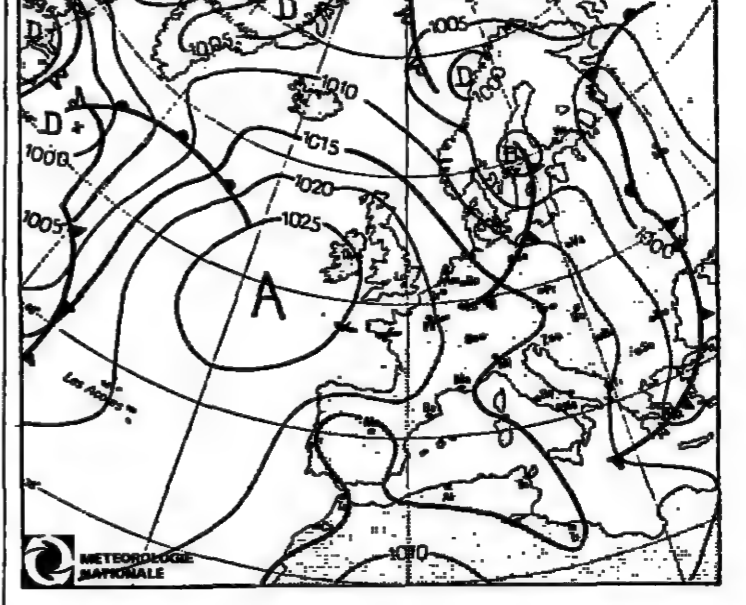
La maison des vacances va ouvrir ses volets. Avant de la réaménager pour l'été, elle a sans doute besoin d'un petit coup de neuf. Pour changer le décor des murs, la nouvelle collection de papiers en vinyle expansé de Vénitina a été dessinée par Patricia Fiorcher. Le relief de ce papier, à la fois souple et épais, met en valeur les dessins néoclassiques de cette ligne « Péristyle ».

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 JUILLET 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 9 JUILLET A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mardi 7 juillet à 0 heure et le mercredi 6 juillet à minuit. De l'air frais d'origine océanique circule sur la France dans un flux de nord-ouest; de petites lames instables traversent les régions de la moitié nord-est du pays; leur activité sera atténuée par une lente hausse du champ de pression.

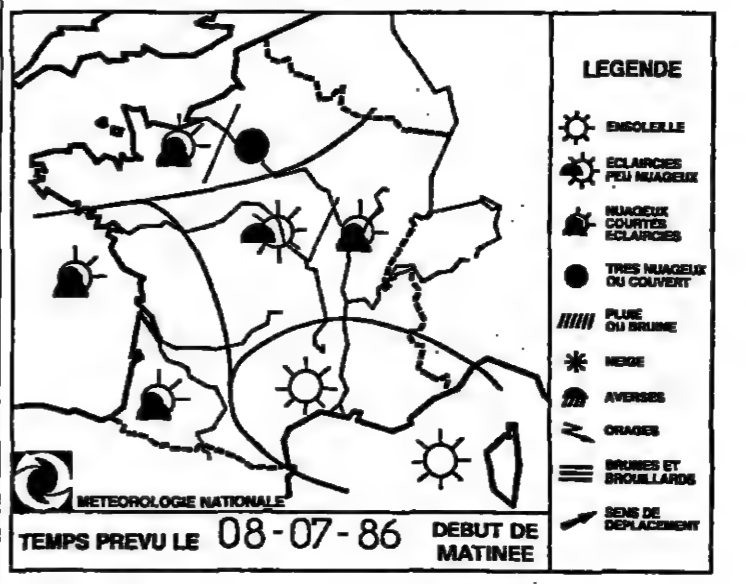


Table with 4 columns: TEMPERATURES maxima - minima, Temps observé le 7-7-1986, Temps observé le 6-7-1986, Temps observé le 7-7-1986. Rows include France, Toulon, Marseille, etc.

Vertical sidebar containing various notices, advertisements, and contact information for philatelic services.

Large advertisement for 'Mondes des Philatélistes' featuring 'Notre-Dame' and 'Nocturnes Samaritaine'.

MAISON

Problèmes sentimentaux

On peut jouer à reconnaître les vedettes. 22 h 50 Sport. A peine terminée le Mondial de football, voici le Mondial de basket-ball en Espagne. Ironie du sort : la France retrouve le Brésil.

MAISON

L'équipement en ligne de maison

L'équipement en ligne de maison de vacances pose parfois un problème de budget si les chambres sont nombreuses. Une boutique de linge de haut de gamme, mais à prix dégriffés, s'est ouverte récemment près du Trocadéro. Dans ce Carré blanc (5, rue Franklin, 75016 Paris) l'un des points forts est le linge de toilette. En éponge unie, la palette est étendue, avec quelques couleurs estivales comme un jaune, un bleu et un vert, tous lumineux.

MAISON

VIE UNIVERSITAIRE

ETUDIANTS HANDICAPÉS. L'université d'Orléans a mis en place depuis 1982 un service spécialisé d'accueil et de coordination d'effort de résoudre les problèmes qui se posent aux étudiants souffrant d'un handicap. Un certain nombre d'aménagements concernent l'accessibilité et le matériel de ces étudiants a été mis en place. Sur le plan pédagogique, le maximum est fait pour procurer des services adaptés aux divers types de handicaps.

Advertisement for 'NOCTURNES Samaritaine' featuring a film 'Airport' and other cultural events.

Le Monde
CADRES

Nous sommes un très Grand Groupe français à très haute technicité. Notre activité a un rayonnement international croissant qui nous oblige à augmenter nos effectifs d'ingénieurs et Cadres dans tous les secteurs, y compris pour l'étranger.

Pour mieux gérer nos Ressources Humaines, nous renforçons notre Fonction Personnel et recherchons :

UN SPECIALISTE
GESTION DES CARRIERES

En liaison avec les autres membres de l'équipe et avec les responsables hiérarchiques, il améliorera le système actuel de suivi des carrières et animera cette fonction vitale.

Vous avez environ 40 ans, une formation supérieure (Ingénieur ou Gestion) et au minimum 8 années d'expérience de ce métier dans une grande entreprise de technicité évoluée.

Vous êtes un vrai professionnel qui a réalisé des opérations de recrutement d'ingénieurs, mis en place des systèmes de gestion prévisionnelle, d'évaluation, de suivi de carrière, effectué des études de fonction, etc. Vous aimez travailler en structure croisée (opérationnels-fonctionnels), et faire avancer efficacement les projets. Référence 2701 M

UN RESPONSABLE FORMATION

Il construira le Plan de Formation à partir de l'analyse des besoins, attentes et projets, en liaison avec les autres membres de l'équipe et les responsables hiérarchiques. Il en assurera la mise en œuvre et l'optimisation en mobilisant des moyens et des méthodes pédagogiques modernes et en s'assurant de la qualité des retombées.

Vous avez 30-35 ans, une formation supérieure (Ingénieur ou Maîtrise Scientifique), et au moins 5 années d'expérience vous ayant permis de maîtriser tous les aspects politiques, économiques, administratifs et pratiques de la Formation en entreprise.

Vous êtes passionné par cette fonction-clé du développement des Ressources Humaines qui nécessite beaucoup de disponibilité, d'écoute et un esprit inventif, innovateur. Vous serez amené à vous déplacer dans nos Etablissements en France et à l'étranger. Vous parlez couramment l'anglais. Référence 2702 M

UN GESTIONNAIRE
DES EXPATRIES

Il aura la responsabilité de l'ensemble de la gestion des personnels expatriés (détachés et coopérants), tant sur le plan administratif que sur le plan gestion de carrière, en liaison avec les autres membres de l'équipe et la hiérarchie. Il intervient au nom de la Société pour les problèmes dans les pays d'expatriation.

Vous avez environ 30 ans, une formation supérieure type Bac + 3 (option Gestion du Personnel), et au moins 3 années d'expérience dans ce domaine, par exemple en tant qu'expatrié Responsable Administratif du Personnel sur un site industriel. Vous êtes mobile et bilingue français-anglais. Vous avez un bon diagnostic des situations, vous savez résoudre les problèmes, mieux, vous savez les anticiper... Référence 2703 M

Ces trois postes sont à pourvoir dans une équipe déjà existante et prête à accueillir des professionnels désireux d'apporter leur savoir-faire à un Groupe qui leur offre de nombreuses opportunités d'évolution.

Si ces perspectives vous intéressent, merci de transmettre votre dossier de candidature (avec photo et prétentions), en indiquant la référence du poste choisi, à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une discrétion absolue.

20 rue Pergolèse - 75116 Paris



NANCY

Dans le cadre de la mise en œuvre de son nouveau plan informatique, une importante société industrielle et commerciale (2 milliards de F. de C.A.), recherche

ORGANISATEUR

Soit la responsabilité directe du Directeur du système d'information, il aura pour mission de traiter les problèmes d'organisation générale, d'en définir les limites et le contenu et d'animer les groupes de travail pour la recherche de solutions.

Intervenant au niveau du cahier des charges, sa mission s'étendra au-delà des projets jusqu'à la validation des résultats.

Pour ce poste, nous souhaiterions rencontrer un candidat de formation supérieure, de fort potentiel ayant une expérience confirmée des problèmes d'organisation.

La connaissance du milieu industriel (et notamment de la production) sera un atout important mais le dynamisme et les qualités relationnelles seront déterminants.

Nous vous remercions d'écrire avec photo et prétentions sous réf. 770 en indiquant si vous souhaitez être reçu à PARIS ou à NANCY, à :

HLA conseil J.F. ALLIX
17, rue de la Baume
75008 PARIS - 43.59.77.55

AFRIQUE FRANCOPHONE
Un groupe aux activités diversifiées recherche le

Directeur

de l'une de ses filiales africaines spécialisée dans la vente

D'ACCESSOIRES ET PIECES DETACHEES AUTOMOBILES.

Vous serez responsable : de développement commercial de la gamme de produits, de l'animation de l'équipe d'expatriés et d'Africains, de la gestion budgétaire et financière de la société.

Si vous avez exercé des responsabilités de direction dans des secteurs d'activités similaires, et un caractère de battant, adressez lettre manuscrite, avec CV et photo sous référence 1368 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Avis de recrutement
Le conseil général de la Loire
recrute par voie de détachement ou de mutation

DIRECTEUR DES FINANCES

responsable de la préparation et du contrôle de l'exécution des budgets, de la gestion de la trésorerie, de la dette et des garanties d'emprunts.

ATTACHÉ

pour le poste d'adjoint au chef des services des affaires scolaires et communales, des nouvelles compétences des départements dans le domaine des collèges.

Une expérience de ces fonctions et de l'intérêt pour les méthodes modernes de gestion (informatiques) est nécessaire.

Les candidatures devront être adressées avant le 25 juillet 1986 à :

Monsieur le Président du Conseil Général
Direction Générale des Services
Hôtel du Département, 42022 ST-ETIENNE CEDEX.

L'Assemblée nationale
recrute par concours externe

3 ADMINISTRATEURS DES SERVICES

Fonctionnaires de l'Etat, les administrateurs des services ont des fonctions et une carrière comparables à celles des administrateurs civils.

Ce concours est ouvert aux candidats de nationalité française, titulaires de l'un des titres ou diplômes exigés des candidats au concours externe de l'ENA et âgés de 20 à 40 ans (sous réserve d'éventuels recours des limites d'âge).

DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS :
15 septembre 1986.

EPREUVES D'ADMISSIBILITE :
6, 7, 8 octobre 1986.

EPREUVES D'ADMISSION :
janvier 1987.

Pour tous renseignements, s'adresser au service du personnel de l'Assemblée nationale, 233, boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS. (Adresse postale : 75355 Paris Cedex 7.) Téléphone : 42-91-87-01 et 42-91-87-20.

Compiègne
FUTUR RESPONSABLE DE PRODUCTION

La position de la BISCUITERIE NANTAISE dans son secteur est due notamment à un appareil de production des plus performants en Europe et à une importante politique d'investissements.

Le Directeur de l'usine de Compiègne recherche un ingénieur afin de lui confier, dans un premier temps la responsabilité globale de la fabrication (120 p). Il collabore étroitement avec les services techniques du siège (R & D, B.E., Méthodes...) et participe à la conception et à la réalisation sur le site des nouveaux projets. Il optimise sa structure tant sur le plan humain que technique. A terme, il doit devenir le véritable bras droit du Directeur d'Usine et superviser le service entretien.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste évolutif, un ingénieur diplômé Agrégé, chimiste ou équivalent qui justifie de 3 à 5 ans d'expérience de la fabrication de produits alimentaires ou similaires, dans des secteurs où la qualité revêt une importance primordiale. Il devra apporter la preuve de sa capacité de communication et d'animation des hommes.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 7850 AB à :

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Béri - 75008 PARIS

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUISSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

cde Avec un effectif de 2.000 personnes et plus de 600.000 comptes clients, notre établissement est l'un des plus importants organismes spécialisés dans le financement de l'immobilier.

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Vous êtes diplômé de l'ESC, Sciences Po, EDHEC... Vous pouvez être le

jeune responsable

que nous recherchons pour un secteur d'activité en développement - si un poste d'encadrement vous intéresse, - si vous souhaitez évoluer dans une structure qui vous assure un salaire motivant et une évolution de carrière intéressante.

Votre mission sera d'animer et d'organiser le suivi et la gestion des comptes courants clientèle liés aux opérations de promotion immobilière. Un stage spécialisé dans les opérations de banque vous sera proposé. Ce poste est à pourvoir à notre siège à Paris.

Merci d'adresser vos lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. RBM au

Discretion assurée.

cog hébert conseil Poissonniers Commercial Building
11, rue du Faubourg Poissonnière
75009 PARIS.

REUTER

RECHERCHE
POUR PARIS

AGENTS TECHNIQUES

Confirmés BTS/DUT
Pour installation et maintenance matériel et logiciel de système de base de mini et micro-ordinateurs.

ANGLAIS INDISPENSABLE

Envoyer c.v. avec photo à :
REUTER MONITOR-GIE
101, rue Réaumur, 75002 Paris
SERVICE DU PERSONNEL

GRUPE FINANCIER PARIS
dans le cadre d'une création d'activité, la Direction Commerciale d'un important groupe financier, recherche :

L'INFORMATICIEN

qui sera chargé des fonctions d'analyse-programmation de cette nouvelle activité, intégré à l'équipe de ce nouveau département commercial et en relation avec un consultant extérieur et le service informatique du groupe, il assurera le suivi de l'implantation et du développement du système informatique, sa formation supérieure (DUT - MIAGE) et une expérience de 3 à 5 ans environ lui permettant d'apporter une compétence technique immédiate, en outre, une expérience des applications informatiques en analyse statistique de bases de données commerciales favorisera l'évolution d'un candidat à fort potentiel.

Adressez votre dossier de candidature s/réf. 2521 à :
Lévi Joumay/Asscom 31, Bd. Bonne Nouvelle
75083 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

Compagnie Française de Produits Industriels
(Chiffre d'Affaires 730 MF - 800 personnes) recrute pour son Centre de Recherche et de Développement

INGENIEUR CHIMISTE
Traitement de surfaces métalliques

Intégré au sein d'une équipe de développement vous participerez à la création et à l'essor de nos gammes de produits de traitement de surfaces avant peinture et déformation.

Voire expérience de 3 à 4 ans dans un domaine similaire, et de préférence votre connaissance de l'anglais, vous permettent d'adresser votre candidature manuscrite avec c.v. détaillé sous référence 2898 à

CFPI CFPI, Direction des Relations Humaines,
28, boulevard Carnélat, 92233 Gennevilliers.
Discretion totale garantie.

مكتبة الامن الاصل

Le Monde CADRES

REPRODUCTION INTERDITE

SOLFIN PARIS

Une étape de votre développement : ... la création d'une fonction

Vous connaissez bien la Fonction Formation sous tous ses aspects (social, juridique, financier, administratif).

Vous êtes à l'écoute des besoins réels que vous savez bien sûr analyser et traduire en actions individuelles ou collectives avec les prestataires de votre choix.

Vous êtes formation supérieure, votre vive intelligence, votre sens de l'opérationnel vous aideront :

- à proposer un projet complet de formation dont l'intérêt est majeur pour l'entreprise,
- à mettre en place un Département Formation autonome au sein de la Direction du Personnel et des Relations Sociales.

La Direction Générale et 600 personnes, dont 400 vendeurs, seront très attentifs à vos conseils et recommandations.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous référence C/FOR/ML, à notre Conseil Didier LESUEUR, qui vous garantit la discrétion la plus absolue.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Une banque française à taille humaine recherche un :

Exploitant clientèle institutionnelle

Paris 200 000 F +

Sa responsabilité sera - en relation avec le responsable du département - de démarcher et développer la clientèle d'institutionnels.

A 28 ans environ, vous avez une parfaite connaissance de la conception des produits financiers et des nouveaux instruments monétaires, ainsi que des nouvelles techniques financières (MATIF...).

Veuillez contacter Yves Boissonnat au 19.44.1.831 0431 ou envoyer s/réf. P 1147 un dossier complet (CV + photo + salaire actuel) à Michael Page International, 39-41, Parker Street, Londres WC2B 5LH, Royaume-Uni.

Michael Page International
Specialists in Finance Recruitment
London - Brussels - New York - Sydney

Vendre à très haut niveau

Management consulting 400 000 +

Paris. Ce groupe international a pour vocation la mise en place de systèmes de réduction des coûts d'exploitation visant à améliorer les performances des entreprises. Depuis 40 ans, plus de 10.000 sociétés dans le monde ont bénéficié de ses interventions. Implantée depuis 15 ans en Europe, la filiale européenne recherche un commercial de très haut niveau capable de promouvoir ses prestations auprès des dirigeants des entreprises françaises.

Le candidat souhaité, de formation supérieure, est âgé d'environ 40 ans. Il maîtrise parfaitement l'anglais et si possible l'espagnol ou l'italien. Il a l'expérience des affaires, une bonne connaissance des milieux décisionnaires des entreprises et a exercé des fonctions impliquant des responsabilités opérationnelles à haut niveau, en France ou à l'étranger. Il a un excellent contact, le goût du challenge et apprécie les méthodes rigoureuses.

Le poste est doté d'une large autonomie et exige de fréquents et courts déplacements. Assorti d'un salaire très motivant et de primes de performances, ce poste peut être le point de départ d'une remarquable évolution de carrière au sein du groupe.

Merci d'adresser votre C.V. avec lettre manuscrite et prétentions sous référence G003/M, à Danièle FOSSAT qui traitera votre dossier confidentiellement.

SEMA-SELECTION 16, rue Barbès 92126 MONTRouGE Cedex.
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

U.S. BANK

Une des premières banques américaines recherche pour le marché obligataire français son :

Responsable du Marché Primaire

Paris Excellent salaire

Après 3 ou 4 ans d'expérience au sein du département obligataire d'une banque française, vous avez une bonne connaissance des instruments obligataires, de la clientèle institutionnelle et du montage des émissions.

Vous aurez la responsabilité :

- du montage et du développement des opérations,
- des placements,
- des relations avec les émetteurs, les investisseurs et les banques chefs de file.

Veuillez contacter Yves Boissonnat au 19.44.1.831 0431 ou envoyer s/réf. P 13581 un dossier complet (CV + photo + salaire actuel) à Michael Page International, 39-41, Parker Street, Londres WC2B 5LH, Royaume-Uni.

Michael Page International
Specialists in Finance Recruitment
London - Brussels - New York - Sydney

A LA MESURE de vos ambitions

Depuis plus de trente ans, nous cultivons avec soin notre image de marque : produits de pointe et qualité du service. Spécialistes du crédit, aux professionnels comme aux particuliers, nous prenons une place toujours grandissante sur les marchés financiers. Nous recherchons aujourd'hui de jeunes "personnalités", plusieurs cadres à fort potentiel, dotés d'une grande capacité d'analyse et qui soient... à la hauteur de leur ambition.

CARRIÈRES COMMERCIALES
HEC, ESSEC, débutants dotés d'un sens réel du contact. Pour le siège et pour le réseau.

CARRIÈRES FINANCIÈRES
Sup. de Co + DECS pour la comptabilité, ou BAC + 4 et spécialisation mathématiques financières pour la finance pure et les études, débutants dans les deux cas.

CARRIÈRES INFORMATIQUES
Ingénieurs ou E.S.C., possédant 3 ans d'expérience en informatique de gestion.

Banque La Hénil - Service Recrutement
16, rue de la Ville l'Évêque - 75008 PARIS

BANQUE LA HENIN
La Banque-orchestre de l'immobilier

Une banque française performante recherche un :

Gérant de patrimoine

Paris 250 000 F +

Au sein du département de l'Exploitation Financière, il aura en charge la gestion du patrimoine d'une clientèle haut de gamme.

Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure, vous avez une bonne expérience de la gestion de titres, une bonne connaissance des produits bancaires et de solides bases juridiques et fiscales.

Veuillez contacter Yves Boissonnat au 19.44.1.831 0431 ou envoyer s/réf. P 1148 un dossier complet (CV + photo + salaire actuel) à Michael Page International, 39-41, Parker Street, Londres WC2B 5LH, Royaume-Uni.

Michael Page International
Specialists in Finance Recruitment
London - Brussels - New York - Sydney

La très forte croissance du Centre Technique Europe Digital, situé sur le site de Sophia-Antipolis, à quelques kilomètres de Nice, nous amène à renforcer la structure actuelle de notre Département du Personnel et à créer un poste de

Spécialiste Recrutement

Ses responsabilités :

- participer aux entretiens de sélection d'ingénieurs informaticiens hautement qualifiés et expérimentés.
- Evaluer après entretiens les candidatures présentant un intérêt pour le Centre Technique en appréciant les capacités d'intégration des candidats au sein d'un environnement international de haute technologie.
- Assurer avec les services demandeurs un suivi des candidatures et de leur évaluation.

Nous recherchons des candidats de formation supérieure ayant de préférence une expérience de 3 à 5 ans acquise soit chez des constructeurs de matériel informatique, soit des Sociétés de Service ou des Cabinets de Recrutement, maîtrisant parfaitement l'anglais et capables de l'utiliser au cours des entretiens de sélection, notre programme de recrutement ayant une visibilité européenne. Leur dynamisme et leur potentiel leur permettront d'évoluer dans le moyen terme vers d'autres fonctions de la Gestion du Personnel.

Merci de faire parvenir votre candidature à Jean-Jacques LETANG, DIGITAL EQUIPMENT, Centre Technique (Europe) - BP 29 - Sophia-Antipolis 06861 VALBONNE CEDEX FRANCE.

IMPORTANT GROUPE FINANCIER
recherche pour son
DÉPARTEMENT CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER

ATTACHÉ COMMERCIAL
30 ANS ENVIRON

Diplômé de l'enseignement supérieur ayant l'expérience des contacts clientèle dans le milieu bancaire.

Ecrire avec CV manuscrit et prétentions :
LE MONDE Publiité sous le n° 7409,
5, rue de Montessuy, Paris 7^e.

REVUE PROFESSIONNELLE SPÉCIALISÉE
LEADER SUR SON SECTEUR

recrute

CHEF DE PUBLICITÉ

Libre rapidement.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. et prétentions à :
CEP IP Sandra Da Roche
1, cité Bergère, 75009 Paris.

CADRE ÉDUCATIF RESPONSABLE INTERNAT FÉMININ

Expérience souhaitée. Logement de fonction (soupe possible).

Env. c.v. au FOYER DES PTT
36 av. du Président-Wilson,
94300 CACHAN.

Société d'expertise comptable et commercial aux comptes recherche

COLLABORATEURS CONFIRMÉS

Ecrire avec c.v., prétentions sous références LG à SODIP, 80, r. de Reuilly-Voltaire, Paris-12^e.

CONSEILS ASSOCIÉS S.A.
cabinet d'expertise comptable
membre de DFK international

recherche

SENIORS

Profil recherché : Ecole Supérieure de Commerce, Orientation Expertise Comptable, Compétences en Conseil Finance et Informatique Appréciables.

Envoyer c.v. + lettre manuscrite + photo à Monsieur DE BLIGNIERES,
33, rue Daru, 75008 PARIS.

Compagnie

FUTUR RESPONSABLE DE PRODUCTION

Le leader de la BREVETÉ MARQUE...
Le Directeur de l'Usine de Carouge...

EGO

ne responsable

Après un séjour de 2.000 personnes et plus de 600.000 comptes clients, notre établissement est l'un des plus importants organismes financiers dans le Secteur de l'Immobilier.

est diplômé de l'ESCP, Sciences Po, EDHEC...

COJ

REUTER

RECHERCHE
FOUR PARIS

AGENTS TECHNIQUES

Confiance STI/STY
Pour l'entretien et le remplacement immédiat de
de matériel de type de 1980 et équivalent.

SHCLAN INDEPENDANTS

Rechercher en zone plate à
REUTER MONTECO-CIT
100 rue de Valenciennes 75013 Paris
SERVICE DE PERSONNEL

L'INFORMATICIEN

Le Centre Technique Europe Digital, situé sur le site de Sophia-Antipolis, à quelques kilomètres de Nice, nous amène à renforcer la structure actuelle de notre Département du Personnel et à créer un poste de

CHIMISTE
métalliques

digital

Le Monde
CADRES

Groupe Informatique International
RESPONSABLE
RELATIONS SOCIALES

Nous sommes un des leaders mondiaux de l'informatique. La Direction du Personnel de notre réseau commercial souhaite renforcer son action dans le domaine de la législation sociale et des relations industrielles en intégrant un jeune Cadre de haut potentiel.


Il prépare les réunions des C.E. et D.P. et y participe. Il informe, conseille la hiérarchie et assure la cohérence de la politique sociale dans les établissements. Il développe les procédures, à l'aide de tout informatique.

Diplômé d'études supérieures en Droit Social, vous avez une expérience de 5 ans en entreprise ou dans un cabinet juridique. Vous souhaitez aujourd'hui élargir vos responsabilités et vous préparer à des fonctions de Responsable de Personnel.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V., photo et rémunération actuelle, sous réf. M 25674 AM à :

EGOR S.A.
8, rue de Belfort - 75008 PARIS

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA GROSSETO LONDRES MADRID MONTECARLO TOKYO



comia-fao *Partagez notre succès!*

Spécialisé dans la fourniture de biens d'équipement agro-industriels, nous réalisons 20 % de notre C.A. à l'export, et dans le cadre de notre croissance - 60 % en 2 ans, nous recherchons de

jeunes ingénieurs d'affaires

Vous avez un très fort potentiel commercial, une disponibilité totale, un esprit rigoureux et méthodique, une formation **Arts et Métiers** ou équivalent.

Nous vous proposons la responsabilité d'un secteur géographique au sein de notre département industriel. Vous négocierez au plus haut niveau la réalisation d'équipements lourds dans le domaine agro-industriel.

Merci d'envoyer C.V. + lettre + photo sous références **FLM120** à Geneviève FERRE - COMIA FAO
27, boulevard de Chateaubriant - 35502 VITRE CEDEX.

Le Groupe Roullier, de dimension internationale, est leader en agro-fourmiture et emploie 2.100 personnes. Son C.A. est de 2,4 milliards de F.



Conseil études stratégie développement

Au sein de Bernard Julhiet Conseils, importante société de conseils en développement commercial, 140 consultants, le département Etudes & Stratégie a une activité en progression constante auprès de clients d'activité et de taille variées mais visant en priorité des clientèles professionnelles.

Les missions sont centrées sur des problèmes liés au développement de l'entreprise : diversification, stratégie marchés-produits-applications, potentiels, organisation... qui exigent des consultants implication et disponibilité en même temps qu'une large autonomie.

Celui ou celle qui rejoindra notre équipe aura un profil à son image : une formation supérieure et l'expérience de l'entreprise, si possible industrielle, un tempérament ouvert au commercial, un sens de la communication écrite et orale. Une bonne pratique des études acquise en entreprise ou en cabinet est très souhaitable. Il ou elle s'attachera à développer de nouvelles méthodologies d'analyse et d'étude et sera donc prêt(e) à s'investir sérieusement dans des applications sur micro-informatique (IBM et Apple).

Si vous êtes disposé(e) à vous engager auprès d'une équipe performante et ambuleuse, si le travail bien fait vous tente, alors adressez-nous sans tarder votre dossier à Bernard Julhiet Conseils, sous référence LIES 60 M, 28 boulevard Belle-Rive - 92500 Rueil-Malmaison.



BERNARD JULHIET CONSEILS

Membre de Syntec

comia-fao
AGRO-INDUSTRIE

- une mission passionnante
- un produit valorisant
- des collaborateurs de haut niveau.

chef de produits
séchoirs industriels

De formation supérieure technique (AM ou équivalent) vous avez 30-35 ans et environ deux ans d'expérience dans un poste similaire. Vous pratiquez l'anglais et si possible une autre langue.

Votre mission :

- Optimiser le marketing mix de notre gamme séchoirs.
- Dynamiser, former et épauler nos ingénieurs d'affaires dans l'action.
- Définir les orientations en matière d'évolution des gammes.
- Agir de concert avec les autres chefs de produits dans le cadre de la politique commerciale définie par la direction.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo à Nelly ALLARD sous réf. F.MO.131
COMIA FAO - 27 boulevard de Chateaubriant - 35500 VITRE.

Le Groupe ROULLIER de dimension internationale, est leader en agro-fourmiture et emploie 2.100 personnes. Son C.A. est de 2,4 milliards de F.



Recruter des cadres en région Rhône-Alpes

Nous appartenons à un très grand groupe international de conseil. Parmi nos activités : le recrutement du "middle management". Une approche originale du marché, une forte exigence qualitative, des prestations complètes et uniques ont permis un développement rapide de notre activité en région Rhône-Alpes.

L'homme ou la femme qui nous rejoindra nous aidera à poursuivre ce développement, dans les domaines du recrutement par annonces et de l'approche directe.

Nous vous demandons une formation supérieure et une première expérience du recrutement de cadres, en entreprise ou en cabinet. Notre caractère international implique que vous maîtrisiez l'Anglais. Cette offre est une réelle opportunité, car votre évolution accompagnera la nôtre dans une ambiance à la fois très professionnelle et très agréable.

Si vous aimez un travail varié et recherchez l'autonomie, vous pouvez nous adresser votre dossier de candidature sous référence 1353 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Aucun contact ne sera pris avec votre employeur actuel sans votre accord.

L'ETABLISSEMENT TECHNIQUE DE BOURGES
recrute :

INGENIEUR (réf. 86/06)

VOUS POSSEDEZ : • une formation de physicien : Ecole d'ingénieurs ou Université 3^e cycle, • le sens de l'analyse, • le goût du travail en équipe et le sens des contacts humains, • un esprit méthodique et rigoureux.

CHARGE : • de l'étude, du développement et de l'utilisation des modèles d'efficacité terminale de systèmes d'armes aéromotrices, • des évaluations diverses à partir de modèles de simulation.

CE POSTE IMPLIQUE : • la participation à divers groupes nationaux et internationaux traitant de la vulnérabilité et de l'efficacité des systèmes d'armes, • des déplacements fréquents de courte durée.

Une expérience en informatique serait un plus. Anglais courant lu et parlé.

INGENIEUR (réf. 86/05)

responsable des affaires internationales "qualité"

VOUS POSSEDEZ : • Un diplôme d'ingénieur (mécanique-électricité) • Une expérience : - dans le domaine de la maîtrise de la qualité - de bureau d'études ou/et fabrication. • Une bonne maîtrise de l'anglais.

CHARGE : • d'effectuer des tâches d'analyse de documents, de suivi de contrôle de travaux dans l'industrie française. • d'élaborer des directives, rapports, compte-rendus, • d'assurer des contacts avec les directions de programme coopérantes étrangères.

INGENIEUR ELECTRONICIEN (réf. 86/04)

pour son Centre d'Essais

RESPONSABLE : • d'études et de réalisation de chaînes de mesures électroniques dans le domaine de la métrologie balistique • de la définition et de la réalisation d'essais dans le domaine de la compatibilité électromagnétique (champs forts).

Connaissances en logique câblée - microprocesseurs notions en hautes fréquences et hyperfréquences appréciées. Débutant accepté, une expérience en bureau d'études électroniques serait un plus.

Pour ces trois postes la nationalité Française est exigée.

Envoyer C.V. manuscrit détaillé avec photo et présentations (en précisant le réf. du poste choisi) à :
Monsieur le Directeur de l'ETABLISSEMENT TECHNIQUE DE BOURGES
Candeur de Zéro-Nord - Route de Geney - BP 715 - 18015 BOURGES.

Votre autonomie : la source de notre progrès

L'objectif de GSI (Général de service informatique) avec 2350 personnes en Europe, une croissance annuelle de 20 %, est de créer et de faire vivre des systèmes d'informations directement liés à la Gestion des Entreprises.

La véritable décentralisation des pouvoirs de décision, l'autonomie, l'échange, le travail d'équipe sont les bases de notre réussite.

Pour notre filiale **MARKETING SYSTEMS**, leader européen dans les systèmes de prévisions, nous recherchons :

UN INGENIEUR COMMERCIAL FRANCE Confirmé

Vous interdiscutez : les Directeurs Marketing des sociétés de grande consommation. Votre objectif : leur vendre nos systèmes d'études prévisionnelles avec le soutien d'une équipe de techniciens.

De formation HEC, ESC... vous avez une expérience en cabinet international d'organisation et/ou vous connaissez l'utilisation en entreprise des outils d'aide à la décision.

L'esprit de compétition, le sens de l'organisation sont vos "plus" pour réussir avec nous.

UN RESPONSABLE ETUDES PREVISIONNELLES Débutant ou confirmé

Vous collectez les informations concernant le marché automobile auprès des organismes officiels (INSEE chambre syndicale...). Vous élaborez un rapport prévisionnel sur l'évolution de ce marché et participez à sa présentation face à notre clientèle internationale.

De formation ENSAE ou équivalent, vous maîtrisez parfaitement les statistiques et l'économie. C'est votre sens du contact et votre personnalité qui feront la différence.

Pour ces 2 postes, l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature à Didier WEITZMAN - GSI 25, Bld de l'Amiral Bruix, 75762 Paris Cédex 16 - ou tél. : 45.02.73.49.

Le Conseil Général de la Haute-Vienne
recrute

SON DIRECTEUR DES INTERVENTIONS SOCIALES ET DE LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Il est responsable de la politique sociale départementale de 230 agents et d'un budget de 350 MF.

C'est un cadre de haut niveau ayant une expérience dans un poste de responsabilité et si possible dans le domaine social.

Emploi à pourvoir :
PAR VOIE DE DÉTACHEMENT OU CONTRACTUELLE

Adressez lettre de candidature + C.V.
AVANT LE 30 JUILLET 1986
à Monsieur le Président du conseil général,
43, avenue de la Libération, 87031 LIMOGES Cedex.

SOCIÉTÉ D'AVOCATS INTERNATIONNALISTES
de 19 personnes dont 5 avocats étrangers (Américain, Canadien, Colombien, Allemand, Belge) avec filiale à New-York, RECHERCHE pour Paris une office manager

CHARGE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

(contrats, approvisionnements, investissements, supervision comptable et fiscale) et de la gestion prévisionnelle financière et de trésorerie.

Expérience 1 à 2 ans souhaitée : poste évolutif.

Ecrire avec CV à :
THEFFRY ASSOCIÉS
2, rue Dufrenoy, 75116 Paris.

FÉDÉRATION NATIONALE DES MUTUELLES DE FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE L'ÉTAT

recherche pour son service Information - Communication

UN(E) JOURNALISTE

(occasional le matin en page) pour participer à l'élaboration d'une revue interne et d'une lettre d'information périodique + diverses tâches de rédaction au sein du service.

Formation : IUT de Journalisme ou équivalent ou expérience dans le domaine.

Env. C.V. + présent. F.M.F.A.E. 17, avenue de Chateaubriant, 75015 PARIS.

Ingénieur travaux
cap sur notre carrière Rhône-Alpes

Société internationale de BTP, nous sommes le leader de l'industrie routière.

Trouver de nouveaux débouchés à nos produits, suivre la gestion et assurer la supervision de la production de notre carrière de Haute-Savoie, telles sont les responsabilités opérationnelles que vous prendrez dès votre arrivée.

Vous êtes titulaire d'un diplôme d'ingénieur (Mines, Ensam, Ecam...) et une première expérience de 3/4 ans vous a permis de vous familiariser avec ce type de matériaux.

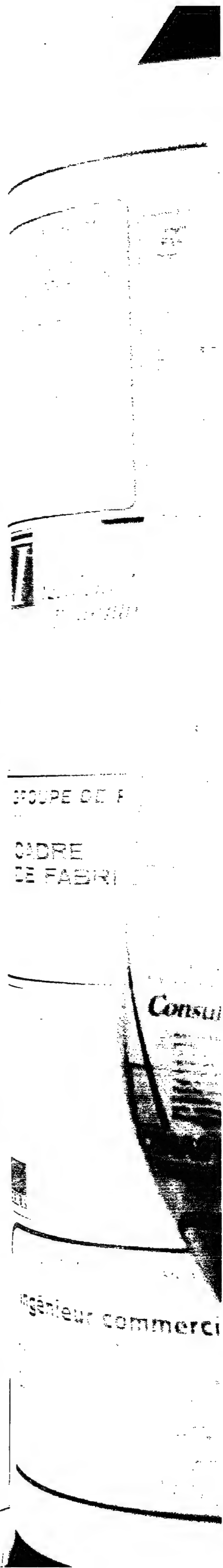
Vous aimez les contacts et êtes un habile gestionnaire.

A moyen terme, vous pourrez évoluer vers des responsabilités élargies au sein de notre groupe, au niveau de nos industries ou de nos centres de travaux.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence **LM 10** à
Service Recrutement Formation
39 rue du Collège
75006 Paris



مكتبة الأصل



Le Monde CADRES

REPRODUCTION INTERDITE

Grand quotidien régional

recherche

RESPONSABLE SECRETARIAT REDACTION

H/F

d'une de ses éditions décentralisées

LA MISSION :
Ce secrétaire de rédaction est responsable de la qualité rédactionnelle et de la présentation de l'ensemble des pages départementales et locales ; il exerce cette mission en liaison avec les services rédactionnels et techniques du siège et du département.

Il anime et coordonne une équipe de trois secrétaires de rédaction.

LE CANDIDAT :
C'est un secrétaire de rédaction confirmé. Il a impérativement une expérience de plusieurs années dans la P.Q.R., notamment en rédaction locale.

C'est un homme de contact et de décision.

Le poste est à pourvoir dans la préfecture.

Adressez lettre manuscrite, CV détaillé, photo récente et prétentions en indiquant la date de disponibilité éventuelle sous n° 7408, LE MONDE PUBLICITE, 5, rue de Monttessuy, Paris-7^e.

Important Groupe de Sociétés d'Investissement Immobilier à caractère Industriel et Commercial

recrute

jeune cadre

pour son département gestion

Il assurera le suivi d'une partie du patrimoine (en location simple et crédit bail) sur les plans administratif, financier, juridique et fiscal (assurances, négociations et modifications des contrats, rapports avec les gérants, syndicats et divers mandataires).

Le candidat retenu sera diplômé d'enseignement supérieur (Sciences-Po, ESCP, Maîtrise en Droit ou équivalent, etc.).

Une première expérience professionnelle sera appréciée.

Adressez lettre manuscrite avec Curric-Vitae, photo et prétentions à **Mme ROBIN-37, rue de Surène-75008 Paris**

Maintenant mon avenir j'en suis sûr!



LE GROUPE DE PARIS
La plus performante des sociétés privées d'Assurances recrute :

Jeunes Diplômés de l'enseignement supérieur

ESCAE, Sciences Eco, Droit
Venez rejoindre notre Département Commercial. Après une solide formation, il vous sera confié des fonctions d'encadrement et d'animation du réseau de distribution.

Ingénieurs - Formation Electromécanique
Venez rejoindre l'équipe chargée au sein de nos départements techniques de notre développement sur le marché des Risques d'Entreprises.

Envoyez-nous votre candidature avec photo et prétentions, sous référence 1951 A. à : Service Recrutement Cadres Assurances du Groupe de Paris - 21, rue de Châteaulain 75447 PARIS CEDEX 09.

Ingénieur? pourquoi pas commercant?

Vous êtes un ingénieur d'une grande école et avez complété votre formation par un diplôme de gestion MBA, INSEAD, IAE ; vous avez résolument orienté votre carrière vers le commercial. A 35 ans, vous avez exercé avec succès pendant 5 ans des responsabilités dans la vente de produits ou services industriels notamment à l'export.

Nous sommes une division technique, comptant déjà 600 personnes, d'un grand constructeur français leader en son domaine et nous voulons continuer à développer notre activité auprès de nos clients étrangers et français.

C'est l'objectif que nous fixerons à notre adjoint du Directeur Commercial sans compter le marketing, l'administration des ventes et l'animation de nos équipes.

Votre pratique de la langue anglaise est bien entendu courante et celle de l'espagnol pourrait être un atout supplémentaire dans la fonction.

Ce poste qui implique des voyages à l'étranger est basé dans une importante ville du Sud-Est de la France.

Vous écrivez à Média-System, 55 place de la République, 69002 Lyon, en précisant en toute confidentialité votre expérience et votre rémunération actuelle, sous référence AS/HD.

Ville d'Argenteuil 99 000 habitants cherche pour septembre 1986

CONTROLEUR DE GESTION DEBUTANT

Ecole de Commerce option contrôle ou DESS contrôle de gestion

MISSION :
Dans le cadre de la procédure budgétaire, aider les services à construire leurs programmes, bilans et tableaux de bord d'activités.

Première intervention : audit de gestion demandé par le service municipal.

Motivité d'une forte motivation pour un travail en milieu public.

Envoyer lettre, C.V. avec photo et prétentions de salaire à : Monsieur le Directeur-Maire, Hôtel de Ville (Service Etudes et Programmation), 12-14, bd Léon-Féret, 95100 Argenteuil.

Important cabinet d'ingénieurs conseil en propriétés industrielle

recherche un

Juriste

Diplômé DESS propriété industrielle ou CEPI, vous serez notamment chargé de recherches et procédures en matière de marques françaises et étrangères. Vous aurez de préférence 2/3 ans d'expérience dans ce domaine. Anglais lu, écrit indispensable. Allemand souhaité. Dans un cadre libéral, vous disposerez d'une large autonomie d'action et d'initiative, d'importantes facilités de formation. Merci d'adresser lettre man., C.V. détaillé, et rémunération souhaitée sous référence 72088/M à J.P. LE MASSON, Sésé-CEGOS, Tour Cheronnois, 204, Rond Point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX.

sésé CEGOS

GROUPE DE PRESSE

publiant une TRENTAINE D'HEBDOMADAIRES ET PERIODIQUES recherche

CADRE DE FABRICATION

B.T.S. Ecole ESTIENNE minimum.

2 à 5 ans d'expérience exigée dans la presse hebdomadaire et/ou périodique.

Adressez CV, lettre manuscrite et photo à **Jacques LAIZET - D.R.H. - Réf. A. 205 6, rue Anceille - 92525 NEUILLY CEDEX**

INGENIEURS DEBUTANTS

diplômés Grandes Ecoles ou DEA Universitaire pour

TRAVAUX DE RECHERCHE BATIMENT

Plusieurs postes disponibles PARIS-PROVINCE

Domaines : thermique, mécanique des fluides, mécanique des sols, matériaux, informatique et robotique.

Durée : 1 an.

Adressez C.V. à : **IRBAT 242 bis, boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS.**

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

Appartenant au secteur Meure et Régulation de Schumberger, notre ligne de produits, Régulation, Vannes et technologie spécialisée dans le contrôle industriel, la robotique et la technologie de la sous-traitance recherche pour une de ses unités un jeune contrôleur de gestion.

Le contrôleur de gestion d'une unité opérationnelle fait partie intégrante de l'équipe de direction. Il a la responsabilité directe de la comptabilité (générale et analytique), la charge de l'établissement des budgets et de leur suivi.

De formation supérieure en gestion, complétée par un DECS, ayant 1 ou 2 ans d'expérience en entreprise ou en cabinet, notre challenge vous intéresse.

Nous confierons ce poste en priorité à un candidat qui ayant en plus des qualités d'autonomie et de souplesse n'hésiera pas à prendre des initiatives.

Basé dans un premier temps à Massy (91), la mobilité et l'anglais sont indispensables.

Veuillez adresser votre dossier de candidature sous référence 232 M à la Direction du Personnel de SEREG, 100 rue de Paris, 91342 MASSY Cx.

SEREG Schlumberger

Jeunes Ingénieurs Chimistes : Développer et innover résolument

Nous sommes, avec 4500 personnes, la principale filiale d'un Important Groupe Industriel.

Nos produits - très techniques et diversifiés - sont utilisés dans des secteurs des plus évolués : automobile, ferroviaire, spatial, armement...

C'est dire combien nous devons répondre à des exigences multiples, mettre au point - à un rythme accéléré - de nouvelles applications et concevoir les produits de demain.

C'est la mission que nous vous confions.

Vous diplômé d'ingénieur (Physique-Chimie), votre spécialisation (Hauts Polymères...), votre connaissance (appréciée) de la micro-informatique et - pourquoi pas - une première expérience, vous garantissent de bonnes possibilités d'évolution dans notre activité "Recherche-Développement" ou vers d'autres filières professionnelles à l'intérieur du Groupe.

4 postes sont à pourvoir dans nos unités industrielles du Centre de la France. Nous vous remercions d'adresser votre dossier à notre Conseil SEFOP sous référence KL 682.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris. MEMBRE DE SYNTIC

COLLABORATEUR SERVICE CONTENTIEUX

Titulaire d'une maîtrise de droit, option droit des affaires et justifiant d'une expérience de 2 à 3 ans dans un cabinet d'avocat ou une étude d'huisier.

Le candidat retenu sera nécessairement un homme rompu aux procédures judiciaires de recouvrement, doté d'un esprit d'analyse et de synthèse avec le sens du contact et de la communication. Poste basé à Nantes.

De réelles perspectives d'évolution sont envisageables pour un élément de valeur.

Adressez candidature avec lettre manuscrite, CV et photo à : **C.R.C.A.M. de Loire-Atlantique Monsieur le Chef de Personnel La Garde, Route de Paris 44076 NANTES Cedex**

CREDIT AGRICOLE

SOCIÉTÉ SERVICE ET CONSEIL INFORMATIQUE

recherche URGENT

2 INFORMATIENS

Maîtrise ou DEA Informatique, débutants ou 1 an d'expérience, PASSIONNÉS PAR LA PEDAGOGIE ET L'EA0 (Réf. 201)

1 INGENIEUR

Ayant expérience de Réalisation en E.A.O. (Réf. 202)

1 INGENIEUR

Grande Ecole, même débutant, connaissant l'Informatique, pour REWRITING ET CONTROLE TECHNIQUE DE DOCUMENTS INFORMATIQUES dans les domaines de pointe (Réf. 203).

Envoyer CV, photo et prétentions sous n° 7401.

Le Monde publicité, 5, rue de Monttessuy, Paris-VII^e.

CABINET DIEBOLD FRANCE

recherche

ingénieur commercial

H/F

MISSION : Promouvoir, conseiller et négocier auprès des Directeurs des systèmes d'information, deux des activités leader du cabinet :
• Programme de Recherche (veille technologique) type séminaire.
• Conseil risk management et sécurité informatique.

PROFIL : Formation supérieure. Connaissance de l'informatique, bureautique et télématique. Expérience réussie de la vente à haut niveau. Age minimum 28 ans.

La rémunération motivante est composée d'un fixe primes sur objectifs. Evolution de carrière possible au sein d'un groupe dynamique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV., photo à Madame AICH DIEBOLD - 56, rue de Londres - 75008 PARIS. Tél. 42 93 04 11

Ressources & Développement

la vraie synergie d'une équipe novatrice.

B2 - Création de Ressources & Développement.
B3 - 1^{ère} annonces couleur dans la presse.
B4 - Création de CV PLUS (0 43.59.40.25)
B5 - Création de son département Communication animé par Françoise MIENDEL.
B6 - Renforcement de son département Recrutement par l'intégration de Philippe SAMETT, auparavant Directeur au sein d'un grand cabinet de recherche de cadres.

Ressources & Développement
Conseil en Ressources Humaines
6, r. Casimir Delavigne - 75006 Paris - (0) 43.54.15.62

ETABLISSEMENT DE CREDIT DE SEINE-ET-MARNE

recherche

RESPONSABLE DE SON SERVICE COMPTABILITE

Niveau DECS ou bien expérience professionnelle. Pratique de l'informatique souhaitée.

Adressez CV, photo, lettre et rémunération motivante sous n° 8000 M **LE MONDE PUBLICITE** 5, rue de Monttessuy, Paris-7^e.

VILLE DU HAVRE

recrute pour mission d'études au sein d'une équipe pluridisciplinaire, selon les conditions statutaires. Traitement, 1^{er} année : 6 898,62 F. 2^e année : 8 068,10 F.

JEUNE INGENIEUR DIPLOME

ayant une formation complémentaire IESTO/IAE ou motivé par la recherche de solutions adaptées aux problèmes d'organisation des administrations.

Ecrire : **DION PERSONNEL** maître, BP 51, 76084 Le Havre Cedex. Téléphone : 35-41-46-02 ou 35-41-46-06.

ASSOCIATION GESTIONNAIRE de foyers d'hébergement pour travailleurs immigrés. RECHERCHE pour ses foyers

CHEFS DE CENTRE ADJOINTS CHEFS DE CENTRE

ayant le sens du contact Gestion Informatisée.

Logement de fonction sur foyer déjà apparemment confortable.

Envoyer CV détaillé, lettre manuscrite et photo ainsi que prêtant, à : **A.D.E.F.** 16, rue du Pâtre, 76004 Paris.

notre accès!

affaires

ROULLIER

INGENIEUR

INGENIEUR

INGENIEUR

INGENIEUR

travaux Rhône-Alpes

COLAS

Le Monde CADRES

UNIVERS DE LA GESTION

multiconsult

CABINET CONSEIL INTERNATIONAL
Membre de Deloitte Haskins and Sells International recherche

Consultant en systèmes de consolidation

Assisté d'une équipe de réalisation, vous serez chargé de la conception et de la mise en place chez nos clients de systèmes de consolidation financière, à l'aide des logiciels les plus performants pour micro-ordinateurs.

Diplômé d'une grande école de gestion, vous avez deux ans d'expérience comptable en entreprise ou en cabinet d'audit, avec une pratique de la micro-informatique.

Ce poste, basé à Paris, implique des déplacements en province de courte durée. Il requiert un goût affirmé des contacts humains et du travail en équipe, des qualités de rigueur et de méthode, un bon esprit d'analyse et de synthèse ainsi que de fortes capacités d'adaptation.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV détaillé + photo sous réf. M 8671 à Chantal Maheux MULTICONSULT 94, avenue de Villiers - 75017 Paris

TELECOMMUNICATIONS

SECRETARIAT D'ÉTAT AUX POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
DIRECTION GÉNÉRALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Dans le cadre de sa mission interministérielle et internationale La Direction des Affaires Industrielles et Internationales : DAII RECHERCHE

UN CADRE CHARGÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES

Il sera chargé d'animer une équipe assurant le suivi des principales sociétés étrangères du secteur des télécommunications et de l'activité de l'industrie française à l'étranger.

PROFIL RECHERCHÉ :

- Formation type ESC, SC, PO, 3^e C. Eco ou gestion ;
- Connaissance nécessaire des secteurs télécom et télématique ;
- Bonne aptitude à la synthèse et à la rédaction ;
- Pratique de la langue anglaise indispensable ;
- Expérience de travail sur micro-ordinateur souhaitée.

Envoyer lettre et c.v. à : DGT/DAII/SAI/A.G. 7, boulevard Romain-Rolland, 92128 MONTROUGE CEDEX.

La notoriété de notre Cabinet, spécialisé jusqu'ici, dans les missions temporaires de Cadres de haut niveau ainsi que dans la recherche de Dirigeants, est excellente.

Notre CA, en progression constante (8 Millions de Frs en 85), en est la preuve. Nous voulons nous développer en créant deux nouvelles activités :

- le Conseil en recrutement,
- le Conseil en réinsertion professionnelle

C'est pourquoi nous recherchons des

Consultants de haut niveau,

ayant quelques années d'expérience dans l'une ou l'autre de ces disciplines.

Cet acquis professionnel leur permettra de démarrer et développer rapidement l'une de ces activités, de façon autonome, tout en bénéficiant d'un soutien logistique efficace.

Nous sommes prêts à envisager toute forme d'association.

Nous les remercions de nous adresser un CV détaillé avec photo et d'y joindre une courte note expliquant leur motivation ainsi que les moyens qu'ils envisagent pour participer au succès de nos projets de développement.

CENAS Tour Neptune - Cédex 20, 92086 PARIS LA DEFENSE

Bourgogne

Directeur de clinique

Prendre en charge la gestion, l'organisation et l'exploitation courante de l'établissement en appliquant la politique définie par la Direction Générale.

C'est la mission complète que souhaite vous confier cette polyclinique très performante (40 M² de CA, 230 personnes, 110 lits).

Diplômé de l'enseignement supérieur, âgé de 35 ans minimum vous bénéficiez d'une expérience de la Direction d'un établissement acquis de préférence dans une clinique et souhaitez valoriser vos qualités d'ouverture, de dialogue et d'organisation.

Les perspectives d'évolution vers une Direction Générale sont concrètes, le poste est basé à proximité de Dijon.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 512A à Etonne Simonnet OC Conseil, 34 Bd Hausmann, 75009 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources Humaines

Le Département du Val-de-Marne recrute par voie de concours sur titres ou par voie de détachement pour l'Arrondissement Fonctionnel de l'Est et de l'Assainissement

5 ADJOINTS TECHNIQUES dans les spécialités suivantes :

- Surveillant de Travaux de Génie Civil ;
- Technicien en Electromécanique ;
- Projeteur en Génie Civil d'Assainissement ;
- Technicien de maintenance en Electronique et Electromécanique ;
- Technicien d'Etudes de Pollution.

Conditions à remplir :

- Être âgé de 45 ans au plus au 1^{er} janvier 1986 ;
- Être de nationalité française ;
- Être titulaire de l'un des diplômes suivants :
 - Baccalauréat de Technicien
 - Brevet de Technicien
 - Brevet de Technicien Supérieur
 - Diplôme Universitaire de Technicien
 - Ou tous diplômes ou titres reconnus équivalents.

Transmettre les candidatures accompagnées :

- d'un CV détaillé
- de la photocopie des diplômes
- d'une photographie d'identité
- de deux enveloppes timbrées portant nom et adresse du candidat au plus tard le vendredi 15 août 1986, dernier délai, le cachet de la poste faisant foi, à :

HOTEL DU DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
Direct. du Personnel Département, Bureau du Recrut., case 404, av. du Général-de-Gaulle, 94000 CRETEIL CEDEX 11.

Parlementaire recherche

COLLABORATEUR(ICE) diplômé(e) St. Po., Sc. Eco. Poste à pourvoir rapidement dans la région lyonnaise. Adr. cv let. man. à n° 7 404 LE MONDE PUBLICITE, 5, rue de Montesson, Paris-7^e.

Intégrée recrute pour stages de et préparation annuelle Sciences Po.

profs. Géographie, Angl., Allemand, Espagnol, Culture Générale.

Tél. 45-77-25-90
10 bureaux, 17 heures.

Vous avez minimum 25 ans. Vous êtes diplômé de l'U.M. Vous avez un niveau d'études équivalent au DUT (gestion des entreprises) ou licence de sciences économiques. Une exp. prof. est souhaitable. Vous pouvez devenir :

ASSISTANT TECHNIQUE DES MÈTRES

Après une formation rémunérée de 6 mois (début du stage le 22 septembre 1986).

Vous assurez une fonction d'animation et d'assistance technique à l'artisanat.

2 postes à pourvoir à PARIS (avec détachement) en PROVENCE (1 responsable National Formation et 1 responsable développement économique).

Envoyer c.v. avec photo et présentations à : Fédération Nationale des Artistes de la Toile, 102, avenue Simon-Bolivar, 75019 Paris (tél. 45-75-22 dernier délai).

Sté INFOLOGIE
36, rue des Etoiles-Général
Télématique, Bureautique

recherche pour son Département Technique de Vente

AGENT TECHNIQUE
Labo pour dépannage sous ensemble

- Degré DM.
- Bases bases électroniques.
- Exp. en Sté.
- Sal. de déb. 5 500 mens.
- Avantages sociaux.

Michel CLIGNOT 39-51-10-11.

STAJ Ann. Net.
Jeunesse et Education
27, rue du Château-d'Enfer, 75010 Paris
cherche pour 3/4 tps 8300x15 hebdo dans une école maternelle.

COORDONNATEUR(ICE)
projet locaux et régionaux
Exp. responsabilité associative et professionnelle exigées.

ORGANISME DE FORMATION RECHERCHE
PROFESSEUR DE COMMERCE INTERNATIONAL
DIPLOME SUPÉRIEUR
+ EXPERIENCE
ADRESSER C.V. A. E.C.E. 17, PLACE JACQUES-AMYOT, 77000 MELUN.

Cherche ingénieur pour essayer des machines et technologie en S.T.S.A. « machine agricole ». (Soc. + 21. Contacter J. CLAFER au 21-07-14-20.

Urgent, Théâtre Centre Dramatique National S.A. recherche

comptable (unique qualité).

(comptabilité informatisée).
Famille de l'entreprise du 1^{er} au 31-05-86.

Envie avec c.v. et présentations au théâtre Gérard-Philipe 88, boulevard Jules-Guesde, 93207 Saint-Denis Cedex.

Société internationale études de marché dans le secteur des technologies de l'information recherche

JEUNE ASSISTANT(E) DE HAUT NIVEAU
avec connaissances informatiques anglaises indispensables pour la saisie des données et l'organisation de la gestion de son fichier on-line.

Env. c.v. + prêt. s/n° 7 412 LE MONDE PUBLICITE, 5, rue de Montesson, Paris-7^e.

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE PARIS 9^{me}
recherche

CHARGE DE CLIENTELE ENTREPRISES
Classe VII

Profil du candidat :

- Etudes Supérieures,
- 5 ans ou minimum d'expérience en exploitation,
- bonne connaissance des opérations de crédit et du risque PME.

Le candidat devra être un homme de contact, rompu à la négociation à haut niveau.

Merci d'adresser CV, photo et prêt. sous réf. 9781 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

responsable des ressources humaines

pour prendre en main toute la fonction (recrutement, formation, carrières, communication interne, salaires, administration, social) à partir d'un service bien informatisé.

Homme des relations humaines, vous avez à 35 ans environ une expérience complète de la fonction, pour avoir exercé en établissement industriel et en siège ; vous pouvez aujourd'hui assumer des responsabilités importantes à notre siège situé à 150 km à l'Ouest de Paris et jouer un rôle majeur auprès des directeurs de nos établissements. (réf. 4866 LM)

Notre consultant, J.P. DOURY, vous remercie de lui écrire

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Etudes et organisation comptables

Au sein du Département concerné de notre Direction Financière, vous serez chargé de :

- participer à l'étude et à la mise au point des méthodes et procédures comptables,
- concevoir, développer et mettre en place, en liaison avec l'informatique et les utilisateurs, des systèmes automatisés de traitement des opérations comptables,
- effectuer toute mission d'organisation, d'assistance, d'étude ou de conseil au sein de la Direction des Services Comptables ou auprès des Sociétés du groupe, Françaises et Etrangères.

Ce poste très relationnel et évolutif, nécessite une formation supérieure type grande école de commerce, une expérience d'environ trois années acquise en entreprise ou dans un cabinet d'audit ou d'organisation, la pratique de l'Anglais et si possible d'une deuxième langue, un intérêt certain pour l'informatique et une bonne disponibilité.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V.) sous réf. 108M à Jacqueline JOIN-DIETERLE - Direction du Développement et de la Gestion des Cadres - 35, bd. des Invalides, 75007 PARIS.

ROUSSEL UCLAF

Informatique Bancaire

- Vous êtes informaticien et vous avez acquis une première expérience professionnelle dans des entreprises ou des SSI importantes
- ou bien vous êtes Auditeur informatique et souhaitez élargir vos compétences.

L'Inspection Générale de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, à Paris, recherche

2 Auditeurs

Vous serez chargés d'effectuer, seuls ou en petite équipe, des missions dans nos Centres de traitement de l'information situés en Province et dotés de matériels puissants et variés.

Vos interventions porteront essentiellement sur le contrôle interne de la fonction informatique, la sécurité des applications et des sites.

Pour réussir dans ces fonctions, il est nécessaire d'être disponible (déplacements fréquents), d'avoir le contact facile et le souci de la rigueur.

Les premiers entretiens auront lieu dès la fin juillet.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 989 à Michel Herth, C.N.C.M., 68, rue Cardinet 75017 Paris.

Crédit Mutuel

هنا اصل الاصل



هنا من الاجل

REPRODUCTION INTERDITE

REPRODUCTION INTERDITE

UNIVERS DE LA GESTION

BANQUE PRIVEE PARIS 9^{me}

Partir de candidat
Banque Privée Paris 9^{me}
3 ans d'expérience en
gestion commerciale des opérations de
crédit et de gestion PME.

Le candidat devra être un homme de
confiance, capable de la négociation et
d'analyse.

Logement d'urgence CV, photo et prêt, sous
cette adresse : 3, rue des Graviers 92, code de
Paris 75009 Paris Cedex 09.

de 1986 p... avec une dizaine
de personnes l'intention de mettre en
place de personnel novice et
d'organiser son service.

Responsable des ressources humaines

En toute la fonction (recrutement,
évaluation interne, salaires,
formation, etc.) vous avez à 35 ans environ
acquis de la fonction, pour avoir exercé en
particulier et en détail, vous pouvez aujourd'hui
apporter votre expérience à notre équipe
de Paris et jouer un rôle majeur auprès des
cadres.

J.P. DOURY, vous remercie de lui adresser
votre dossier complet.

ALEXANDRE TIC S.A.

MEMBRE DE SYNTec

et organisation

Le Directeur de notre Direction PRODIGE vous
présente au sein de son équipe des méthodes et procédures
de gestion en place, en liaison avec l'INTRA, pour
les systèmes automatisés de traitement des
données.

Une expérience, l'existence d'étude de cas
à la Direction des Services Comptables et de la
Généraliste et d'organigrammes.

Un poste de Directeur, une formation supérieure
à 35 ans environ, une expérience de 10 ans en
gestion de ressources humaines, en particulier
dans le secteur des services, et une maîtrise
de la langue anglaise.

Logement d'urgence CV, photo et prêt, sous
cette adresse : 3, rue des Graviers 92, code de
Paris 75009 Paris Cedex 09.

SEL UCLAF

Banque Bancaire

Le Directeur de notre Direction PRODIGE vous
présente au sein de son équipe des méthodes et procédures
de gestion en place, en liaison avec l'INTRA, pour
les systèmes automatisés de traitement des
données.

Une expérience, l'existence d'étude de cas
à la Direction des Services Comptables et de la
Généraliste et d'organigrammes.

Un poste de Directeur, une formation supérieure
à 35 ans environ, une expérience de 10 ans en
gestion de ressources humaines, en particulier
dans le secteur des services, et une maîtrise
de la langue anglaise.

Logement d'urgence CV, photo et prêt, sous
cette adresse : 3, rue des Graviers 92, code de
Paris 75009 Paris Cedex 09.

Actual

UNIVERS DE LA GESTION

S.V.P. Société Internationale, implantée dans
20 pays, leader sur le marché de l'information.
Nous mettons immédiatement à la disposition
de nos clients les informations nécessaires à
la prise de décision.

Nos experts trient et traitent chaque jour des
millions de données pour satisfaire les attentes
des dirigeants.

Nous recherchons des

fiscalistes

pour conseiller nos interlocuteurs: chefs
d'entreprise, responsables juridiques, directeurs
financiers, cabinets fiduciaires.

Vous êtes titulaire d'un D.E.S.S.

Vous possédez une expérience pratique
dans un des domaines suivants:

- Fiscalité et comptabilité des entreprises;
- Droits et taxes frappant le patrimoine des
personnes physiques ou morales.

Nous vous offrons de participer
à notre développement au sein d'une
équipe dynamique.

Adressez votre candidature détaillée,
ainsi que vos prétentions à S.V.P.,
Madame E. LIPUSCEK,
54 rue de Monceau,
75384 PARIS CEDEX 08.

SVP

Jeune trader
Banque - 200/300.000 F

Marché secondaire/obligations françaises - Une importante banque
d'affaires, membre d'un groupe bancaire de premier plan, renforce sa direction de
la trésorerie et des changes par le recrutement d'un jeune trader. Basé au centre de
Paris et intégré au département obligations françaises, il aura pour mission de proposer
à la clientèle existante et potentielle (SICAV, caisses de retraite, compagnies
d'assurances...) toutes opérations liées directement ou indirectement au marché
obligataire secondaire. Assurant lui-même les négociations de blocs, il sera jugé sur
sa capacité à développer de façon significative le volume des capitaux obligataires
trahés et les marges correspondantes. Ce poste implique un sens commercial évi-
dent et la maîtrise des techniques de base du marché secondaire des obligations
françaises: il ne peut donc convenir qu'à un jeune cadre spécialiste de ce marché,
pouvant justifier d'une expérience supérieure à un an en tant que négociateur de
blocs, gestionnaire d'obligations, opérateur... acquise au sein d'une banque ou
d'un établissement assimilé, d'une charge d'agents de change, d'une compagnie
d'assurances ou d'une maison de titres. Ecrire à J.P. ROUGIER en mentionnant
votre rémunération actuelle et en précisant la référence A/R 9162 M.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04
Offres PA Minitel : 36.14.91.66 code PA
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Jeune boursier
Banque - 100/120.000 F

Une importante banque française, jouissant d'une notoriété de premier plan,
recherche un jeune boursier. Basé à Paris et placé sous l'autorité du responsable du
service des titres, il aura pour mission de prendre en charge l'enregistrement et la
transmission des ordres, le suivi de l'exécution, la tenue du box à la bourse, les
relations avec les charges d'agents de change... Ce poste conviendrait à un jeune
candidat possédant le baccalauréat et/ou une formation bancaire (CAP, BP ban-
que...) et justifiant d'une première expérience, même courte, dans ce type de fonc-
tion au sein d'une banque ou d'une charge d'agent de change. La rémunération,
fonction de l'expérience acquise, sera de l'ordre de 100/120.000 francs avec de
nombreux avantages sociaux. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence
A/R 9164M.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04
Offres PA Minitel : 36.14.91.66 code PA
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Important Groupe Industriel recherche
pour sa Direction Financière Centrale un

Contrôleur de gestion

Vous avez une trentaine d'années, une formation supérieure (école de ges-
tion ou université) et parlez l'anglais couramment.

Votre expérience s'est déroulée dans le cadre d'un grand groupe où vous
avez exercé des responsabilités au niveau contrôle de gestion central.

Nous vous proposons de rejoindre la Direction Financière du groupe pour y
assurer:

- la coordination et la consolidation du contrôle de gestion des divisions et
des sociétés filiales,
- le contrôle de gestion des directions de la holding.

Vous devrez être le garant du respect des règles du groupe et aurez un rôle
d'arbitrage dans les répartitions des prestations centrales aux divisions opéra-
tionnelles.

Nous vous remercions de nous envoyer le plus rapidement possible votre
dossier complet, sous la référence FE/11 à:
INFRAPLAN, 83 boulevard Raspail - 75006 Paris.

INFRAPLAN MEMBRE DE SYNTec

OPERATIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

Vous avez une formation supérieure juridique valorisée
par une expérience de 2 à 3 ans dans un établissement
bancaire ou financier ou dans un cabinet juridique inter-
national.

Vous avez ainsi acquis une solide compétence dans le
montage administratif et juridique des opérations finan-
cières internationales (euro-émissions).

Dès lors, nous vous proposons de rejoindre nos

services des opérations financières sur les marchés
domestiques et étrangers.

Bien évidemment, vous parlez l'anglais couramment.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV,
photo) sous réf. TF 45

Banque Indosuez,
Service recrutement, carrières, formation
9 rue Louis Murat - 75371 Paris Cedex 08

BANQUE INDOSUEZ
Tout un monde d'opportunités

Dans le cadre de
notre stratégie d'expansion,
nous recherchons
pour BORDEAUX

**ingénieurs
informaticiens**

2 ans d'expérience minimum, connaissant:

- Systèmes temps réel
- 68000

Merci d'adresser lettre manuscrite,
CV, photo et prétentions sous réf.
M077 à GROUPE SYSECA,
Direction du Personnel,
315, Boulevard de la Colline,
92213 SAINT-CLOUD
CEDEX.

GROUPE SYSECA
SYSECA
(300 MP de
C.A., 850 col-
laborateurs dont
85% d'ingénieurs)
est une Société de
services et d'ingénierie
informatique, partenaire
d'un groupe industriel de
taille internationale.

Importante société de Travaux Publics dont le siège se situe en région parisienne,
nous cherchons une large part de notre activité au plan international.
Nos hommes sont passionnés par leur métier et savent prendre leurs responsabi-
lités.

**DIRECTEUR ADMINISTRATIF
ET FINANCIER INTERNATIONAL**
Réf. 3080/DAR

De formation supérieure, vous avez dirigé un service financier
important dans une entreprise internationale dans son activité.
A 35 ans minimum, vous possédez une forte personnalité et des
qualités de négociateur marquées.
Une expérience dans un cabinet d'Audax anglo-saxon sera
appréciée.
Ce poste requiert d'une part, la nécessité d'une pratique de l'anglais
courant et si possible de l'espagnol, d'autre part, des séjours fré-
quents à l'étranger mais de courte durée.
Résidence à l'étranger.

**RESPONSABLE
FINANCEMENT EXPORT**
Réf. 3080/RE

A 30-35 ans, vous possédez une très bonne connaissance du Fin-
ancement Export acquise dans une banque de renommée mondiale,
complétée par une expérience en entreprise.
Sens du contact, dynamisme naturel et personnalité affirmée seront
des atouts pour réussir dans cette mission.
Vous parlez l'anglais couramment et si possible l'espagnol.
Le poste basé à Paris nécessite des déplacements de courte durée
à l'étranger.

**CONTROLEURS
DE GESTION SENIORS**
Réf. 3080/CGS

De formation supérieure type Grande Ecole de Gestion, à 30-35 ans,
vous possédez une expérience dans un cabinet d'Audax de préfé-
rence anglo-saxon.
Vous avez acquis une parfaite connaissance de la comptabilité
générale et analytique et maîtrisez la gestion de trésorerie
d'entreprise.
L'anglais courant est indispensable et la pratique d'une autre langue
serait appréciée.
Certains postes sont basés à l'étranger.

**CONTROLEURS
DE GESTION JUNIORS**
Réf. 3080/CGJ

Jeunes diplômés d'Ecoles de Gestion, vous souhaitez prendre rapi-
dement des responsabilités et vous intégrer dans une équipe où les
hommes sont impliqués dans leur travail.
Vous êtes disponible pour des séjours à l'étranger.
Nous voulons vous donner la chance de déminer votre vie profes-
sionnelle avec un métier et une entreprise passionnants.

Adressez votre candidature avec CV, photo et prétentions, sous la référence choisie à
Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris.

Responsable des Services Financiers et Comptables 350 000 +

Le bureau français d'un important Groupe International
recherche son Responsable des Services Financiers et
Comptables. Basé à Rueil-Malmaison, placé sous l'autorité
du Directeur du Bureau français, il aura la responsabilité
des opérations financières et comptables de ce bureau,
assurera l'audit de filiale et l'assistance financière et
comptable de distributeur exclusif. Il assurera la mise en
place de procédures de reporting.

Ce poste ne peut convenir qu'à un Cadre Comptable
confirmé, âgé de 35 ans environ, de formation (HEC, ESSEC,
ESCP ou équivalent avec D.E.C.S.). Une expérience comp-
table et financière d'une dizaine d'années est exigée,
acquise en partie dans le secteur distribution produits
électriques/électroniques ou dans un Cabinet d'Audit
Anglo-Saxon.

La pratique courante de la langue anglaise est indispen-
sable. La rémunération annuelle de l'ordre de 350 000 F
sera fonction de l'expérience.

Envoyer votre dossier de candidature sous réf. RP 010 à
CNPG Conseil, 105 avenue Victor Hugo, 75116 PARIS.

CNPG CONSEIL

Electrolux
Premier producteur mondial de l'électroménager - En France: un groupe industriel de 8000 personnes

Trésorier groupe

Au sein de la Direction Financière de la holding française, vous serez responsable de la gestion de trésorerie centralisée et
consolidée.

Votre objectif: rechercher la meilleure productivité dans la gestion des liquidités, les modes de financement, la gestion de l'en-
semble des flux financiers du groupe.

Interlocuteur des banquiers avec lesquels vous négociez les conditions générales d'intervention, il est important que vous
soyez très ouvert aux différentes évolutions en matière bancaire et financière. Les échanges avec les sociétés sœurs du
groupe nécessitent des connaissances en trésorerie diverses.

Pour ce niveau de responsabilités, une expérience d'au moins cinq ans dans le domaine trésorerie d'entreprise, acquise dans
un grand groupe, et un anglais courant, sont les conditions de réussite.

Le poste est basé à Senlis (60) et doit être pourvu très rapidement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence FE/10, ou de téléphoner à notre conseil:
INFRAPLAN - 83 boulevard Raspail - 75006 Paris - Tél. 45.48.14.50

INFRAPLAN

UNIVERS DE LA GESTION

EXPERTISE COMPTABLE

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur, vous avez acquis une première expérience de 2 à 4 ans dans un Cabinet d'Expertise Comptable. Nous vous proposons de participer à la définition, l'élaboration, la mise en place et la maintenance des procédures comptables informatisées. Pour ce faire, vous entretiendrez des relations avec les services fonctionnels de la banque, et devrez prendre en compte les différents aspects de la réglementation bancaire et de la normalisation comptable.

Nous vous offrons la possibilité de développer vos compétences et de saisir de nombreuses opportunités d'évolution tant dans la banque qu'au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous réf. JV 32

Banque Indosuez
Service recrutement, carrières, formation
9 rue Louis Murat 75371 Paris Cedex 08



BANQUE INDOSUEZ

Tout un monde d'opportunités

Responsable Audit

Toulouse

De formation supérieure, vous possédez un DECS et le certificat supérieur de révision comptable ou vous êtes Expert-Comptable.

Vous avez acquis une expérience de 5 ans dans une fonction similaire. De bonnes connaissances de la réglementation bancaire et de la fiscalité seraient appréciées.

Au sein de la Direction Générale, vous animerez une équipe de 5 collaborateurs chargée d'effectuer l'Audit des 40 Agences du Sud-Ouest et les révisions comptables en vue de la certification des comptes.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 5990 à Bernard GARRIGUE - Crédit Mutuel Midi-Atlantique 8 Rue de la Tuilerie - BP 58 - 31132 - BALMA Cedex.

Crédit Mutuel
Midi-Atlantique

Débuter ou progresser...

avec le marché des capitaux...



La Compagnie des Agents de Change (600 personnes aux services centraux, 3 200 dans les charges d'Agents de Change à Paris et en Province) jouit d'une très forte notoriété, tant nationale qu'internationale et se développe rapidement. L'évolution « explosive » des marchés financiers la conduit à renforcer ses structures et à accueillir, en particulier, comme

Opérateur sur le marché monétaire

un jeune CADRE (niveau ITB, BTS, DUT compte-finances) débutant ou possédant de préférence une première expérience bancaire, pour la DIRECTION FINANCIERE des SERVICES CENTRAUX. Intégré à cette Direction, vous exercerez des fonctions d'opérateur sur le Marché Monétaire élargi (Achats et Ventes de créances négociables et montage de diverses opérations de trésorerie).

Les possibilités d'évolution sont larges, au sein d'un milieu professionnel situé « au cœur » du monde économique.

René DAGIRAL, notre conseiller, attend votre dossier complet (lettre manuscrite + C.V.), sous réf. V/MAR/LM, pour entamer le dialogue.

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS



Auditeurs expérimentés

Les AGF renforcent leur équipe d'Auditeurs rattachée à la Direction Générale. Nous recherchons divers niveaux d'expérience.

Le profil "type" : être diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce (ou de formation actuarielle), avoir une bonne maîtrise de l'anglais et une connaissance satisfaisante des outils informatiques.

Mais nous valoriserons surtout l'expérience que vous nous apporterez soit dans le domaine des assurances, soit par votre pratique de l'audit interne.

L'équipe ainsi renforcée aura pour mission de déterminer la qualité d'exécution des opérations financières,

comptables, techniques, administratives et commerciales des différentes unités du Groupe, en France et à l'étranger. Des perspectives d'évolution à l'intérieur du Groupe sont possibles, après une période de quelques années au sein de l'équipe audit.

Basés à Paris, vous devrez prévoir de fréquents déplacements.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions à notre Conseil, sous la référence AGF7 M. Dès le premier contact une présentation complète du poste et de la société vous sera faite : INFRAPLAN - 83, boulevard Raspail - 75006 Paris.

MEMBRE DE SYSTEC

INFRAPLAN



COGEMA
GROUPE CEA

Importante Société du secteur nucléaire (9600 personnes) recherche pour son siège social de VELIZY (78) un

cadre gestion/finances H/F

Il assistera le Responsable de la gestion administrative et financière d'une branche technique de notre Société pour le suivi et le contrôle des filiales dépendant de cette branche.

Il devra en particulier suivre et analyser les budgets et résultats de ces filiales, et participer directement à la gestion de certaines d'entre elles.

Par ailleurs, il sera amené à effectuer des études ponctuelles et variées dans le domaine financier.

Pour ce poste, nous recherchons des candidats de formation Ecole de Commerce, Maîtrise de Gestion ou Sciences Eco, avec 2 à 3 ans d'expérience dans un secteur de gestion à dominante comptable et financière, en milieu industriel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous référence MP 492 à Pascale BEAUCHENE
COMPAGNIE GENERALE DES MATIERES NUCLEAIRES
2, rue Paul Dauter - B.P. 4 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex.

FREUDENBERG S.A.

4 sites en France, 800 personnes, filiale d'un puissant Groupe Ouest-Allemand,

spécialisée dans la fabrication de pièces de précision en élastomère et en plastiques, dans le domaine de l'automobile et de la mécanique, recherche pour son siège social de MÂCON (71)

TRÉSORIER

Formation HEC, ESSEC, Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, 1 à 2 ans d'expérience.

Rattaché à la Direction Financière, le titulaire aura la charge de toutes les opérations de financement à court terme de la Société.

Anglais ou Allemand souhaité.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à la Direction des Relations Sociales de FREUDENBERG S.A. 170, rue Branly, 71000 MÂCON.

BANQUE PRIVEE PARIS-9^e

Importante banque privée, notre progression est appuyée par un puissant groupe financier. Le développement de nos opérations de trésorerie nous conduit à recruter un

TRESORIER FRANCS

A 30 ans environ, vous êtes issu des secteurs bancaire, assurance ou industrie. Dans tous les cas, votre expérience confirmée des opérations de Trésorerie Francs (5 ans minimum), ainsi que vos compétences techniques (enregistrement, comptabilité) vous rendent immédiatement efficace et autonome sur les marchés monétaire, B.O.N., bons du Trésor, swaps, etc., à court et à long terme.

Sous la responsabilité de notre Sous-Directeur, votre capacité d'adaptation et votre esprit d'équipe vous ouvrent d'intéressantes perspectives d'évolution.

Pour les concrétiser, contactez ALLO-CARRIERES au 16 (1) 42.96.15.16 du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (en précisant la réf. 416) ou adressez votre dossier de candidat, sous le réf. 416/LM, à ALLO-CARRIERES

S, bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra.



RADIALL Société de composants électroniques leader Européen dans sa spécialité recherche

CONTROLEUR DE GESTION FILIALES

- formation école de gestion, option finances, informatique
- anglais courant
- expérience 2 à 5 ans, si possible en cabinet d'Audit
Possibilité d'évolution intéressante pour candidat de valeur.

Envoyer C.V. et prétentions
101, Av. Philibert Hoffmann - 93116 ROSNY-SOUS-BOIS

Bendix Electronics

"la course en tête"

Bendix Electronics, l'un des premiers constructeurs mondiaux d'équipements électroniques pour l'automobile dont la division européenne de 900 personnes est à Toulouse, recrute dans le cadre de son développement :

Contrôleur de gestion
Analyste financier

le candidat, âgé d'environ 35 ans, sera diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou ingénieur + D.E.C.S.

Il aura une expérience de 5 à 10 ans en :

- études de prix et de rentabilité,
- comptabilité/contrôle budgétaire,
- organisation comptable, mise en place de systèmes de gestion.

La connaissance de la comptabilité anglo-saxonne est très appréciée. Anglais indispensable.

Adresser C.V. avec photo récente et prétentions à Bendix Electronics, service 0411 - BP 1149 - 31036 Toulouse Cedex.



Expert Comptable

Une très IMPORTANTE ORGANISATION, prestataire de services, résolument INNOVATRICE, recherche un jeune

Il aura pour mission de participer à la réflexion et à la mise en œuvre créative et impliquée d'outils comptables, financiers et de gestion.

De réelles qualités d'intuitivité et d'autonomie alliées à une forte capacité de travail sont indispensables pour s'intégrer au sein d'une équipe de PROFESSIONNELS.

Ce poste représente une réelle opportunité d'évolution à moyen terme.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions, sous référence 2532 M, à préciser sur l'enveloppe, à l'Agence AFFLUENTS, 49, avenue Trudaine 75009 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ

Désunions libres

Près de cent dix mille divorces ont été prononcés en France l'an dernier, c'est-à-dire deux fois plus qu'en 1975 et trois fois plus qu'en 1965. Spécialement ? Sans doute, mais archiconnu et d'ailleurs provisoire : cette courbe finira tôt ou tard par se stabiliser, ne serait-ce qu'en raison de la baisse du nombre des mariages. Le sujet ne passionne déjà plus les sociologues qui commencent à se pencher sur un autre phénomène, autrement plus difficile à appréhender : les « désunions libres », comme dit Sabine Chalvondernery, chercheur au CNRS, dans un excellent dossier de l'Association française des centres de consultation conjugale (1).

La France compte déjà plus d'un million de couples non mariés. Ce concubinage - mot déshéant - n'est plus, comme au dix-neuvième siècle, « le mariage du pauvre ». On le choisit et on l'affiche. Touchant désormais toutes les catégories sociales, il constitue, pour une majorité de jeunes citadins, la première forme de vie commune.

Ces « couples sans papiers » ne sont pas plus solides que les autres. Au contraire : le fait même de s'être inscrits dans le provisoire, avec l'idée permanente d'une possible séparation, leur donne une certaine fragilité. Les statistiques le montrent bien en Suède et en Norvège, où le phénomène s'est développé depuis longtemps : la moitié des couples non mariés neurent pas plus de deux ans et 60 à 80 % d'entre eux ont rompu au bout de cinq ans maximum de vie commune.

Ces couples se défont encore plus discrètement qu'ils s'étaient formés. Mais souvent dans les larves. On a beau vouloir la « rupture cool », la « rupture venter », les choses sont beaucoup moins simples le jour venu. L'irruption d'une tierce personne est encore plus traumatisante que dans un couple marié : ici, la concurrence est directe, la relation presque similaire à celle qu'elle vient perturber, puisque l'union libre ne repose en principe que sur les sentiments. La jalousie n'en est que plus vive et le désarroi plus grand.

Se séparer ? Rien de plus simple en théorie, mais cette séparation, qui n'est ni légalisée ni authentifiée par des tiers, « n'est donc jamais indiscutable », constate Sabine Chalvondernery. « Un rituel, quel qu'il soit, sépare et tranche. Il crée de

l'irréversible ». Là, les positions sont facilement réversibles. On part et on revient. Ce sont souvent des ruptures interminables, mais, comme pour un divorce, l'homme se « recase » plus facilement que la femme et celle-ci, souvent sans autonomie financière, est la plus lésée.

Si le divorce est réglé dans ses moindres détails par le législateur, la rupture d'union libre, elle, se heurte à un vide juridique. « Les concubins se passent de la loi. La loi se désintéresse d'eux », disait Boudier en rédigeant le code civil. La mort d'un concubin ne permet pas à l'autre d'hériter de ses biens (sauf testament préalable, mais il faut alors payer les droits de succession correspondants). Une femme abandonnée ne bénéficie en principe d'aucune pension alimentaire. Le père, lui, verra les enfants lui échapper, même s'il les a reconnus : en cas de séparation, l'autorité parentale est exercée par la mère seule.

Chez le conseiller conjugal

A y regarder de plus près, on s'aperçoit que la « désunion libre » n'échappe pas entièrement à la loi. Les tribunaux ont été amenés à statuer à diverses reprises sur les plaintes de concubins. Cette jurisprudence est exposée dans un ouvrage très complet que vient d'édition le Centre de droit de la famille, en liaison avec le CNRS (2).

En principe, une concubine abandonnée n'obtient réparation que dans des cas très limités : si le mariage lui avait été explicitement promis ou si elle avait été bernée par un « séducteur ». Mais les tribunaux accordent, de plus en plus, une indemnité au survivant en cas de décès accidentel de son compagnon ou de sa compagne, s'ils vivaient ensemble depuis un certain nombre d'années. A la même condition, des régimes de retraite acceptent une réversion de pension. Chaque fois, c'est la durée de vie commune qui est déterminante. On assimile ainsi de plus en plus le couple concubin au couple marié. La Suède, toujours en avance, vient de réglementer la « désunion libre » à peu près comme le divorce, avec un partage des biens.

Il est paradoxal que ceux qui avaient volontairement ignoré la loi

au moment de former un couple en viennent à la réclamer lorsque celui-ci se défile. Mais ils rejoignent ainsi la majorité des Français : selon une enquête du CREDOC, 92,2 % de la population estime que les pouvoirs publics doivent intervenir dans les affaires de divorce (3).

Le législateur peut-il se désintéresser de l'union libre ? Celle-ci concerne non seulement plus de deux millions d'adultes mais aussi six cent mille enfants et adolescents. Juridiquement, les enfants de concubins sont assimilés à des enfants naturels. Peu de couples non mariés songent à réclamer l'exercice conjoint de l'autorité parentale qui peut être obtenu par décision de justice. Ce qui fait qu'au moment de la séparation l'autorité parentale est exercée entièrement par la mère, même si l'enfant a été reconnu par son père. Une situation très discutée : avoir deux parents, séparés ou pas, ex-mariés ou ex-concubins, apparaît comme un besoin, sinon comme un droit.

La « désunion libre », qui n'est finalement pas si libre que cela, soufre à quel point les modèles familiaux sont en train de se transformer. Couples mariés et couples non mariés se ressemblent de plus en plus. Les concubins ne sont plus au ban de la société et s'installent progressivement dans une certaine légalité. En cas de difficulté, certains n'hésitent pas à s'adresser à... des conseillers conjugaux. Quant aux conjoints, ils considèrent souvent le mariage comme une simple formalité et instaurent entre eux des relations très libres. Dans les deux cas, on assiste à une « privatisation » de l'amour : le contrôle social est de moins en moins supporté. Mais dans les deux cas, il y a un besoin grandissant de sécurité. Modèles mouvants qui obligent à inventer de nouveaux comportements, de nouvelles classifications et sans doute de nouveaux mots.

ROBERT SOLÉ.

(1) De l'union libre, *Dialogues*, n° 92, AFCC, 19, rue Lacaze, 75014 Paris. Tél. : 45-42-12-73.
(2) Les concubins, approche socio-juridique, éditions du CNRS, 15, quai Anatole-France, 75700 Paris.
(3) Famille, par Michel Grignon, *Consumation*, n° 3, 1985-1986.

ÉDUCATION

Socrate révoqué

Accusé de corrompre la jeunesse, Jean-Pierre Blache n'a pas été condamné à boire la ciguë. On lui a tout de même préparé une potion bien amère pour un philosophe qui vit du métier d'enseignant : la révocation. Avec deux bons motifs à la clé : « Atteinte à la laïcité de l'enseignement et manque de respect de la liberté de conscience des élèves. » La commission disciplinaire lui a ainsi définitivement fermé la porte des écoles.

C'est le 24 octobre 1983, au lycée Pierre-Brossolette de Villeurbanne, que les ennemis de M. Blache ont commencé. Au Liban, les armées française et américaine venaient d'être victimes d'attentats. M. Blache, militant pacifiste, s'empare alors du panneau d'expression libre pour y exprimer librement son point de vue : « Armée française hors du Liban. » Cinq mots de trop. L'administration attendait depuis longtemps M. Blache au tournant. Elle va en profiter pour cogner au nom de l'armée française outragée. M. Blache dérange, expaspère.

« Je suis différent, c'est vrai, et je revendique ce droit », se défend notre philosophe interdit, qui n'en était pas à son premier essai.

Quelques années plus tôt, voulant renouer avec une vieille tradition populaire, M. Blache était venu à l'école le visage masqué le jour du carnaval. Les élèves avaient ri, mais les adultes avaient griné des dents. Hostile au cours magistral, M. Blache s'était fixé comme objectif de développer l'esprit critique des jeunes. Au lieu de grimper sur l'estrade et de professer, il distribuait des livres et, pendant la classe, les élèves lisaient Descartes, Marx ou Freud. « Ils n'ont pas le temps de le faire chez eux »,

précisait-il. Après les lectures, la classe se transformait en véritable forum - capharnaüm disait l'administration - où chacun pouvait discuter, débattre, et tenter de philosopher.

C'était sans compter avec certains parents d'élèves qui, inquiets de tant de laisser-aller demandèrent une inspection. Toutefois, les rapports administratifs qui en suivirent sont nuancés, car les élèves de M. Blache obtinrent des résultats convenables au baccalauréat. Il fallut donc imaginer d'autres recours. Et si le philosophe était fou ? Cela arrive. Le recteur l'envoie alors se faire examiner par un psychiatre. Mais le médecin conclut à sa parfaite santé morale. Nouvel échec de l'adversaire.

Qui est donc ce M. Blache ? Un provocateur, un original, un marginal ? Ou, plus simplement, essai-t-il tant bien que mal de vivre en harmonie avec ses convictions ? « A dix-huit ans, les élèves de terminale ont le droit de vote. Est-ce un crime de les considérer comme des adultes ? » s'interroge le révoqué. L'un de ses élèves cité à la commission disciplinaire devant laquelle il a fallu comparaitre note : « Grâce à lui nous étions placés non plus en demandeurs de cours magistraux, mais en apprentis philosophes autonomes. »

Aujourd'hui, M. Blache, qui s'est beaucoup battu, est amer. Passant des hauteurs du politique aux contingences de la politique. Et ose cette analyse : « La gauche a usé à mon égard d'une procédure d'exception là où le dialogue aurait dû prévaloir. Jamais la droite n'aurait agi ainsi parce qu'elle n'a pas de citadelle laïque à défendre. »

E. D.

Le congrès des personnels de l'éducation nationale

LA CGT RÉAGIT CONTRE LE « RACOLAGE » DE LA FEN

(De notre correspondant.)

Limoges. - Retour à l'orthodoxie, mais aussi illustration des divergences internes qui secouent actuellement la CGT. Ainsi peut se résumer le cinquième congrès national du Syndicat général des personnels de l'éducation nationale-CGT (SGPEN), qui s'est réuni à Limoges du 1^{er} au 4 juillet. Cinq des sept secrétaires nationaux ont démissionné en raison d'un accord profond avec la « maison mère », l'Union générale des fédérations de fonctionnaires-CGT (UGFF). Le secrétaire général sortant, M. Roger Ely, lui-même partant, est remplacé par M. Daniel Mangione.

Le SGPEN, qui revendique dix-huit mille adhérents et 25 % des voix parmi les quelque cent soixante-dix mille non enseignants de l'éducation nationale, avait déjà exprimé des désaccords avec la CGT lors du quarante-deuxième congrès confédéral. Depuis, les divergences se sont cristallisées ; et, pour la direction de l'UGFF, qui avait délégué M^{me} Thérèse Hirszberg au congrès de Limoges, le SGPEN est coupable de « réformisme » et de privilégier des revendications catégorielles au détriment d'une stratégie « anti-crise » globale.

Pour M^{me} Yvette Bellet, l'une des secrétaires nationales démissionnaires, « c'est le problème de l'indépendance de la CGT par rapport au PCF qui est posé » ; alors que du côté de l'UGFF on craint que ces divergences ne soient liés aux « tentatives de racolage » de la FEN, pour un syndicalisme sous influence socialiste.

Dans une situation aussi tendue, les deux cent trente congressistes ont apparemment tenu à éviter le clash. Sur dix-huit mille mandats, l'activité de la direction sortante, contestée par les démissionnaires, a été approuvée seulement par 51,3 % des mandats (contre 43,7 % et 5 % d'abstentions). Mais la nouvelle orientation, « profondément modifiée » dans le sens de la vigueur anti-socialiste, a recueilli 82,10 % des mandats contre 14,92 % et 2,96 % d'abstentions. Deux votes successifs et apparemment contradictoires, que plusieurs délégués au congrès appréciaient comme une manière prudente de réserver l'avenir.

GEORGES CHATAIN.

RELIGIONS

AU SYNODE GÉNÉRAL DE L'ÉGLISE ANGLICANE

Une défaite des partisans de l'ordination des femmes

De notre correspondant

Londres. - L'Église anglicane est placée devant l'un des choix les plus difficiles de son histoire. Le rapprochement avec le Vatican est l'un des enjeux du débat qui la divise actuellement sur la question du sacerdoce des femmes. Réuni à York, le synode de l'Église d'Angleterre doit décider, le mardi 8 juillet, à un vote à ce sujet, mais, bien que majoritaires, les partisans de l'ordination des femmes semblent avoir perdu espoir de l'emporter. Le samedi 5 juillet, ils ont subi une défaite qui pourrait être déterminante.

Il s'agissait de se prononcer sur un « premier pas », une motion qui aurait permis que des femmes ordonnées à l'étranger - dans d'autres Églises anglicanes (1) - puissent célébrer la messe en Angleterre. Cette résolution a été approuvée par

303 voix contre 195, mais n'a pas recueilli la majorité requise des deux tiers dans deux des trois collèges qui composent le synode : celui des représentants des laïcs et celui de la base du clergé. Seul le collège des évêques a fourni le nombre de voix suffisantes (23 pour, 12 contre).

En 1975, le synode avait admis qu'il n'y avait pas d'objections théologiques fondamentales à l'accession des femmes à la prêtrise. En 1984, il donnait le feu vert à l'établissement des textes nécessaires. C'est un rapport sur la procédure définitive qui est mis aux voix mardi.

L'archevêque de Cantorbéry est lui-même très partagé sinon déshéant. Le Dr Robert Runcie a défendu le texte présenté samedi et a déclaré avant le vote : « Si nous n'adoptons pas cette résolution, nous mettrons en péril l'unité de la confession anglicane. » Il a ajouté que cette

adoption « ne devrait pas faire de référence significative dans nos relations avec Rome ».

Mais rien n'est moins sûr, le Dr Runcie le sait. Son affirmation relevait, si l'on peut dire, d'un vœu pieux, surtout depuis que le Vatican lui a rappelé son opposition au sacerdoce des femmes (*le Monde* du 2 juillet).

Cruel dilemme pour l'archevêque de Cantorbéry, qui a toujours été un artisan passionné du rapprochement avec les catholiques. C'est pour cette raison que, sans être opposé - en principe - à l'ordination des femmes, il a longtemps voulu différer une décision sur ce point, l'occurrence lui semblant plus « important ».

Mais il ne peut ignorer l'évolution et les difficultés que connaît son Église. Ceux qui refusent la proposition de sacerdoce des femmes ont

mené ces derniers mois une campagne de résistance très active et n'ont pas manqué d'évoquer les risques de « déviation », voire de « schisme », au cas où l'assemblée « sauterait le pas ». Les féministes ont exprimé les mêmes craintes, soulignant le danger de voir des communautés de l'étranger rompre avec l'Église d'Angleterre et estimant qu'en Grande-Bretagne même - où le nombre des fidèles pratiquants diminue continuellement - beaucoup des « éléments les plus fervents et dynamiques, notamment les jeunes », seront tentés de se désolidariser de la communauté officielle.

FRANCIS CORNU.

(1) 743 femmes ont déjà été élevées à la prêtrise aux États-Unis, au Canada, en Nouvelle-Zélande, au Kenya, en Ouganda et au Brésil.

Feu vert pour la loi Devaquet.

Le projet de loi sur l'enseignement supérieur, préparé par M. Alain Devaquet, a été soumis le 4 juillet à l'examen du Conseil supérieur de l'Éducation nationale, qui l'a approuvé par 36 voix contre 28 et 4 abstentions. L'avis consultatif, mais obligatoire, du CSEN avait été sollicité par le Conseil d'État. Ce texte pourrait donc être présenté au conseil des ministres du 11 juillet.

TOURISME

LES VACANCES DES FRANÇAIS

Moins de départs en août et davantage au printemps

A en juger par les résultats de la dernière enquête bi-annuelle de l'INSEE sur les départs en vacances des Français, la tendance, après une longue période de croissance lente, est à la stabilisation. Sur l'ensemble de l'année 1985, on enregistre un taux de départ de 57,5 % contre 57,4 % en 1984, 58,3 % en 1983 et 57,2 % en 1980. En été, un peu moins de 54 % de la population a pris des vacances hors de son domicile (24,9 % au cours de l'été 1984-1985).

Cette stabilité n'affecte pas de la même façon les différentes catégories sociales. Ainsi, tandis que les cadres partent davantage en vacances (entre 82 % et 86 %), confortant ainsi leur avance sur les autres catégories, les agriculteurs ont été bien plus nombreux que l'été précédent à rester chez eux : 82,3 % contre 77,8 %.

La durée des vacances d'été, stabilisée depuis quelques années à environ vingt-cinq jours en moyenne, est beaucoup plus élevée chez les Parisiens (trente-cinq jours en 1985), les cadres supérieurs, les ménages à très haut revenu, les personnes âgées et les inactifs (une trentaine de jours). A l'inverse, la durée des vacances est très faible (une douzaine de jours) pour les

rusaux et les ménages vivant de l'agriculture.

En général, l'allongement de la durée des vacances va de pair avec un plus grand fractionnement. Reste que près des quatre-cinquièmes des séjours ont lieu en juillet et août. Toutefois, depuis trois ans, la part des « solitaires » a tendance à diminuer (de 46,6 % à 39,4 %), au profit des vacanciers de printemps. La voiture est le mode utilisé pour les déplacements des trois-quarts des séjours de vacances avec, cependant, un léger regain du train. Les vacanciers optent d'abord pour la mer, puis pour la campagne et la montagne.

Quant à la part des séjours à l'étranger, elle varie peu par rapport aux années précédentes (16,7 %), mis à part 1983, année du contrôle des changes renforcé. Toujours en tête du hit-parade des vacances, Andorre, l'Espagne et le Portugal (34,8 %) devant le Maghreb (13,7 %) et l'Italie (13,2 %), moins fréquentés cependant qu'en 1984. En progression, la Grèce, Monaco et la Turquie, les Îles Britanniques et les circuits, ainsi que les autres pays de l'Europe de l'Ouest (14,5 %).

P. FR.



ADMISSIONS PARALLÈLES A L'INSTITUT SUPÉRIEUR DU COMMERCE

22, boulevard du Fort-de-Vaux, 75017 PARIS
Téléphone : 42.70.34.80 et 42.70.90.95

Vous désirez poursuivre vos études dans une grande école de commerce dynamique. L'ISC vous propose :

ENTRÉE EN 1^{re} ANNÉE : titulaires d'un D.E.U.G. (sciences économiques, droit...), d'un D.U.T. (gestion, commerce...) ou d'un B.T.S.

PRÉPARATION	CONCOURS	Enseignements de 1 ^{re} année	Stage de 2 mois	Enseignements de 2 ^e année	Stage de 6 mois	Enseignements de 3 ^e année	Préparation du mémoire
-------------	----------	--	-----------------	---------------------------------------	-----------------	---------------------------------------	------------------------

ENTRÉE EN 2^e ANNÉE : titulaires d'une licence ou d'une maîtrise

ÉPREUVES D'ADMISSION - Tests - Entretiens - Oral d'anglais.

En 1^{re} ou 2^e ANNÉE : 8, 9 et 10 septembre 1986 - Date de clôture des inscriptions : 18 juillet 1986.

Pierre-Yves Galus S.A. commissaire-priseur
Si vous désirez vendre aux prix les plus élevés

DES TABLEAUX DE PEINTRES SUISSES ainsi que TABLEAUX DE MAÎTRES ANCIENS ET MODERNES

LIVRES ANCIENS LIVRES ILLUSTRÉS MODERNES

estimations gratuites par nos experts internationaux, pour vos ventes aux enchères. Hôtel des Bains, 15-25 novembre 1986.

Notre service acheteur ACHÈTE ÉGALEMENT VOS MEILLEURES ET DISCRETES CONDITIONS vos collections.

Galerie Arts anciens - CH 2022 Bervin. Tél. 19-41-38-46-14-09.

La chance des

مكتبة الأصيل

Le Monde ECONOMIE

Le congrès des personnels de l'éducation nationale

LA CGT REAGIT CONTRE LE «RACCOLAGE» DE LA FEN

LA STABILISATION MANQUÉE DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

La revanche du marché

La conférence mondiale qui va se tenir fin juillet à Kuala-Lumpur marquera sans doute la rupture avec l'esprit de Nairobi, qui avait posé le principe de la régulation des prix.

STABILISER les prix des matières premières : cette préoccupation séculaire des prix des matières avait pris sa forme la plus avancée il y a tout juste dix ans, à Nairobi (Kenya), lors de la quatrième session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

sur le sucre, le cacao et l'étain ont tour à tour éclaté, après avoir connu des réussites diverses sur leur tâche de régulation des prix. La perte de confiance des producteurs du tiers-monde est accentuée par ce jugement de la Banque mondiale : « A la fin de 1985, indique-t-elle dans son rapport sur le développement dans le monde, seuls quatre accords susceptibles d'influer sur les prix demeuraient en vigueur, et un seul le faisait effectivement. » Elle conclut : « Il est douteux que l'un d'entre eux puisse réellement stabiliser les prix en 1986. »

Ce constat brutal sur l'échec des moyens choisis pour corriger les fluctuations des cours est en passe de remettre en cause l'objectif initial de stabilisation. Alors que l'éclatement des accords internationaux est un défi lancé aux imaginations, afin d'y trouver des substituts, chacun semble se retourner vers le marché, soudain reconnu comme suprême arbitre et référence unique du juste prix.

Perte de confiance

Dans la dynamique du NOEI en marche, l'idée d'un ambitieux programme intégré sur les produits de base fut ainsi lancée à Nairobi. Dix-huit accords internationaux (1), dotés chacun d'un stock régulateur et de moyens financiers d'intervention sur les marchés, devaient permettre de stabiliser à long terme les cours des matières premières. Une décennie plus loin, cette grande aspiration n'est plus. « Les mécanismes de régulation ont été inefficaces, et la recherche de nouvelles solutions s'impose », entend-on aujourd'hui dans la bouche de dirigeants du tiers-monde. Certains d'entre eux vont même jusqu'à reconnaître que le marché a toujours raison... Du 21 au 25 juillet prochains se tiendra à Kuala-Lumpur (Malaisie) une conférence mondiale sur les matières premières, à laquelle participeront les producteurs, les consommateurs et les grandes organisations internationales (CNUCED, FAO), ainsi que la Banque mondiale et le FMI.

Un vœu pieux

Au moment où ces instruments sont promis à un devenir incertain, une question reste entière. Leur échec n'est-il pas le fruit d'une mise en œuvre inachevée, dans une conjoncture hostile à laquelle aucun système de stabilisation n'aurait de toute façon résisté ?

Un retour en arrière montre en effet que le programme intégré de Nairobi est demeuré, à peu de chose près, un vœu pieux. Sur les dix-huit accords prévus, un seul a vu le jour (il porte sur le caoutchouc et n'a pu être renouvelé en 1985, faute d'entente entre producteurs et consommateurs). Les autres accords présentés à la conférence de 1976 (cacao, café, sucre, étain) n'ont pas été renforcés, loin s'en faut. Quant au fonds commun de stabilisation, qui devait recevoir 6 milliards de

dollars, il a vu son enveloppe ramenée à 400 millions de dollars. Comble d'infortune, cette somme n'a jamais servi : il aurait fallu pour cela que les quatre-vingt-dix premiers Etats souscripteurs apportent les deux tiers du montant prévu. Le refus des Etats-Unis et de l'URSS de verser leur coté a empêché, dix ans durant, la réalisation de cette condition.

Dès lors, la panoplie des accords manquant d'épaisseur pour endiguer la crise de surproduction et le déclin vertigineux de la demande (voir graphique). Un financement plus vaste et mieux coordonné de la stabilisation des prix aurait sans doute amorti leur chute et épargné les mécanismes en vigueur. Le jeu en valait-il la chandelle ? Les Etats-Unis, suivis par nombre de pays industriels (la France et les pays nordiques exceptés) ont toujours reconnu le

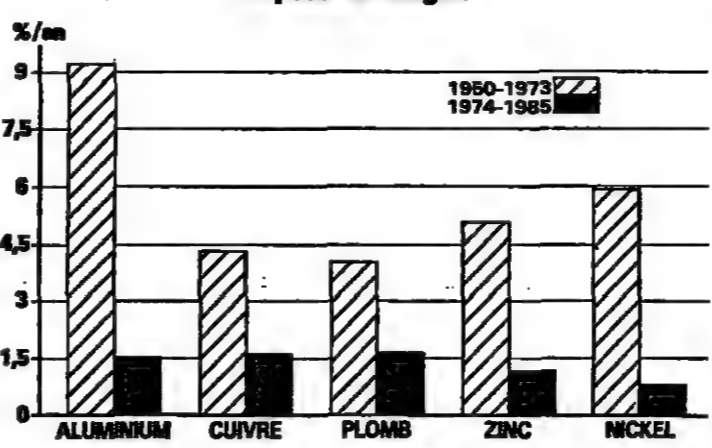
verdict du marché, estimant que nul ne peut, à terme, l'écartier de sa véritable direction. S'obstiner à soutenir les prix est, selon eux, une tâche de Sisyphe, financièrement exténuante.

Ce discours fait aujourd'hui un nombre croissant d'adeptes, y compris parmi les promoteurs de l'« esprit de Nairobi ». Le commerce mondial des matières premières non énergétiques, qui représente en valeur près de 20 % des échanges mondiaux en termes d'exportation (314 dollars en 1984, selon le GATT) est à son tour porté par un fort courant libéral. Les Etats du tiers-monde, dépendant pour la plupart de deux ou trois produits de base pour plus de la moitié de leurs recettes d'exportation, ont peu à gagner dans cette évolution. Jouer le marché contre les accords, n'est-ce pas lâcher la proie pour l'ombre ?

ERIC FOTTORINO.

(1) Bananes, bauxite, cacao, café, cuivre, coton, fer, fibres dures, jute, mangrove, viande, phosphates, caoutchouc, sucre, thé, bois tropicaux, étain, oléagineux.

La peau de chagrin



Possée par une forte croissance économique - signe caractéristique des Trente Glorieuses - la consommation de métaux non ferreux a progressé de façon spectaculaire au lendemain de la seconde guerre mondiale, jusqu'au choc pétrolier de 1973. La reconstruction civile en Europe, la destruction militaire en Corée puis au Vietnam, se sont chaque fois soldées par d'impressionnantes tonnages de métal. Le quadruplement du prix du pétrole en 1973, la récession et le recul de la production industrielle qui ont suivi ont brisé cet élan. La crise des années 1980 s'est accompagnée d'une stagnation de la demande de métaux. La percée des « nouveaux matériaux » (plastiques, fibres, matériaux composites) les a peu à peu délogés de leurs marchés traditionnels (automobile, bâtiment). Lors de la flambée du dollar et des taux d'intérêt, l'industrie, soucieuse de compenser ses frais financiers, a réduit ses stocks. Pour la première fois, le redémarrage de la croissance en 1983-1984 n'a pas gonflé la demande de métaux. Les processus industriels ont changé et consommé moins de matière première.

La chance des consommateurs

Un cartel, des quotas, la suppression des subventions... Comment arrêter la spirale descendante des prix ?

par PHILIPPE CHALMIN (*)

NON loin de Vancouver, les silos de Prince-Rupert sont un des éléments clefs du complexe céréalier canadien, permettant d'exporter le blé, l'orge et le colza produits dans les Grandes Plaines. Mais il ne peut à lui seul résoudre les problèmes logistiques, il n'en est pas de même - et loin de là - du problème des prix sur le marché céréalier mondial. Début juin, à Vancouver, les représentants des grands pays exportateurs de céréales - les Etats-Unis, la CEE, l'Australie, l'Argentine et le Canada - s'étaient réunis pour essayer de trouver des amorces de solutions au mal qui afflige le marché mondial : la guerre des prix et des subventions.

engagés, depuis quelques mois, dans une confrontation directe, à coups de subventions (bonus) pour les Etats-Unis.

Les responsables américains, qui brocardaient les ventes européennes de beurre à l'Union soviétique, ne font pas mieux lorsque, par exemple, en avril, ils exportent 9 000 tonnes de poulet congelé à 716 dollars la tonne avec une subvention de 962 dollars. Cette subvention est payée à l'exportateur en nature, sous forme de maïs et de soja provenant des stocks fédéraux. Le poulet n'est au fond, rappelons-le, que du maïs et du soja transformés industriellement. Une étude récente situait le niveau de soutien par boisseau de blé à 2,10 dollars aux Etats-Unis et 2,25 dollars dans la CEE, pour un prix de marché de 2,60 dollars ! Les autres exportateurs, qui en général protègent moins leur agriculture ou même qui l'utilisent financièrement (Argentine), ne peuvent que suivre afin de protéger leurs marchés.

Le résultat en est une spirale de baisse, un système d'enchères descendantes que plus aucun

consommateur ne chercherait à arrêter. Tout le monde crie à l'absurdité, car, étant donnée la taille des stocks mondiaux, il n'y a aucune raison, sauf accident climatique - mais même Tchernobyl a été insuffisant - pour que la baisse en reste là. Le Conseil international du blé prévoit en effet, pour le 30 juin 1987, des stocks mondiaux de céréales de 342 millions de tonnes, soit près de deux fois le volume des échanges mondiaux.

Yalta

Absurde ? Certainement, peut-être se dire les responsables budgétaires des pays concernés, qui estiment que le seuil de l'intolérable est depuis longtemps dépassé. Mais que faire ? Si un pays décide de réduire ses subventions, il perdra des marchés : ses stocks ne feront qu'augmenter avant qu'il ait eu le temps d'agir au niveau de la production. S'attaquer au problème à la base - le soutien à

l'agriculture - serait plus logique, mais tellement plus lent : le Farm Act américain, le plus coûteux de l'histoire, tout comme la politique agricole commune (PAC) en sont de vivantes preuves.

A court terme, la seule solution apparaît être une entente entre les grands exportateurs pour essayer de déterminer les règles du jeu et quelques pratiques minimales de bonne conduite. C'était l'objet de la réunion de Vancouver, qu'un dirigeant céréalier d'un pays consommateur raille récemment sous le nom de « Yalta des céréales ».

A Yalta, en 1945, quelques pays s'étaient partagé le monde. L'une des idées qui circule aujourd'hui est précisément celle d'un partage du marché céréalier. Elle est mise en avant par la CEE, qui y voit une manière de garantir la part de marché qu'elle a conquise ces dernières années. Il s'agirait de répartir les marchés, au niveau mondial et par grandes zones importatrices, en parts « équitables », fondées, par exemple, sur les performances de chaque exportateur pour les trois dernières années. A l'intérieur de sa part, chaque pays serait libre de subventionner, mais en s'engageant à ne pas passer à la fin franco à la cotation des derniers mois. En d'autres occasions, on appellerait cela, vulgairement, un cartel.

(*) Directeur du Centre de recherche sur les marchés des matières premières (CREMAP) au Conservatoire national des arts et métiers.

(Lire la suite page 28.)

L'ÉVOLUTION DES REVENUS EN FRANCE

Une lente érosion

Entre 1982 et 1985, le pouvoir d'achat des salaires a baissé de 1 % en moyenne par an.

Le pouvoir d'achat des salaires mensuels nets (1) a baissé entre octobre 1981 et octobre 1985 de 0,6 % par an en moyenne, indique le CERC (Centre d'étude des revenus et des coûts) dans une étude qui vient d'être publiée sur « L'évolution récente des revenus en France » (2).

Dans la fonction publique, le pouvoir d'achat des traitements nets a baissé de 1 % en moyenne par an mais en se tenant pas compte des diverses primes et promotions. Dans le commerce, les services et pour les professions libérales, le niveau des revenus a évolué très différemment au cours de la période : recul important pour les garagistes, les chauffeurs de taxi, progrès marqués pour les hôtels, cafés, restaurants, ainsi que pour les boulangers. En médecine, les spécialistes tirent beaucoup mieux leur épingle du jeu que les généralistes. Les revenus des agriculteurs fluctuent beaucoup d'une année à l'autre, mais, en moyenne, leur pouvoir d'achat a baissé de 3 % l'an entre 1983 et 1985.

Les années 1982-1985 ont été marquées par un ralentissement de la croissance économique des hausses de salaires et de traitements. Mais les prix ont augmenté moins vite. Les plans de rigueur de juin 1982 et de mars 1983 ont eu des conséquences sur les prélèvements fiscaux et sociaux. Qu'en est-il résulté pour les différentes catégories de revenus ?

● SALAIRES : baisse du pouvoir d'achat. Sur l'ensemble de la période 1982-1985, la faible croissance du pouvoir d'achat des gains bruts correspond, après déduction des cotisations sociales, à une diminution des gains nets. Toutes catégories confondues, le pouvoir d'achat des gains men-

suels nets a baissé de 0,6 % par an en moyenne d'octobre 1981 à octobre 1985. La baisse a été forte jusqu'en octobre 1984. Elle a été suivie d'un redressement au cours de l'année dernière.

Dans les grandes entreprises publiques (EDF, GDF, SNCF, RATP), on constate une légère baisse du pouvoir d'achat. Mais le CERC souligne que ses calculs sont imparfaits puisqu'ils ont été faits sur le seul salaire mensuel brut de base.

Sur la période 1982-1985, le pouvoir d'achat des traitements nets de la fonction publique a baissé en moyenne de 1 % par an, mais ce calcul ne prend en compte ni les promotions, ni les revalorisations au titre de l'ancienneté. C'est en quelque sorte une mesure du pouvoir d'achat par tête à qualification et à ancienneté constantes.

● REVENUS AGRICOLES : 3 % l'an. Les revenus agricoles ont vu leur pouvoir d'achat baisser l'année dernière de 8,5 % en moyenne si l'on exclut les prestations sociales perçues par les ménages d'agriculteurs. En réintégrant les prestations sociales, la baisse est moindre (5 %).

(Lire la suite page 28.) (1) Nets, c'est-à-dire après prélèvement des cotisations sociales. (2) Documentation française, 29, quai Voltaire, 75007 Paris, 50 F.

ÉVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT DES ENTREPRENEURS INDIVIDUELS (BÉNÉFICE) AVANT PAIEMENT DES COTISATIONS SOCIALES

Table with 3 columns: Category, 1985/1984 (Ca %), 1985/1982 (Ca %). Rows include Commerce de détail, Boucheries, Boulangers, Habillement et chaussures, Pharmaciens, Hôtels, cafés, restaurants, Garagistes, Coiffeurs, Total.

Après paiement des cotisations sociales, le pouvoir d'achat des entrepreneurs progresse moins vite ou régresse davantage (de 1 point centésime en 1985). Ainsi les garagistes perdent-ils, par exemple, 6 points de pouvoir d'achat en 1985.

orientations SERVICE Des écoles ont décidé de mieux vous informer sur les filières et débouchés suivants : POUR EN SAVOIR PLUS et recevoir gratuitement des informations sur les écoles qui forment aux secteurs suivants, cochez la ou les filières qui vous intéressent et adressez ce bon à Orientations Service, 57, avenue Montaigne - 75008 PARIS (réponse par courrier uniquement).

ROQUES... (Vertical text on the left margin)

TOURISME

LES VACANCES DES FRANÇAIS

Moins de départs en août et davantage au printemps

Le touriste français... (Text about tourism trends)

Advertisement for a travel agency or service, including contact information and a logo.

La chance des consommateurs

(Suite de la page 27.)

Tout d'abord comment réaliser la répartition «équitable» évoquée plus haut : les États-Unis n'acceptent certainement pas d'entériner la diminution de leurs exportations, ni la CEE de limiter son potentiel. Il suffit de se souvenir des problèmes liés à la répartition «équitable» des parts du marché du pétrole ou du café ! Mais une fois ces «quotas» négociés, comment serait-il possible de les faire respecter : le GATT (1) n'a pas, en la matière, de résultats bien probants. A l'heure où tous les cartels ou arrangements internationaux éclatent et se déchirent, mettre sur pied et faire fonctionner un système de répartition des marchés créateurs tiendrait du miracle.

A l'opposé, les États-Unis proposent une grande mise à nu des systèmes de protection et de subvention et la négociation d'un calendrier permettant d'aboutir à leur suppression complète. Mais, là aussi, les obstacles sont nombreux : le système des restitutions à l'exportation de la CEE se prête mal à un tel scénario, car très vite on se retrouverait à remettre en cause les fondements de la PAC. De leur côté, les États-Unis sont-ils vraiment prêts à remettre en cause leurs principes de prix d'objectifs (target price) et de versements de déficits (deficiency payment).

Fausse abondance

Au fond, au travers de la réduction de leur conflit agricole, les États-Unis, la CEE et ses États membres sont-ils prêts à remettre en cause les fondements mêmes de leurs politiques agricoles ? On peut raisonnablement en douter. Dès lors, la négociation ne porterait plus que sur les subventions directes à l'exportation apparues depuis quelques mois. Un moindre objectif serait de parvenir à supprimer le «double marché» qui existe aujourd'hui. Mais là encore à quel prix ? Serait-ce à quel prix ?

Curieusement, il y a un siècle à peu près, des conférences comparables à celle de Vancouver se tenaient à Bruxelles, à Paris ou à Amsterdam pour essayer de résoudre un problème en tout point semblable. On est rentré dans les annales de la diplomatie sous le nom de «question des sucres». Comme il fallut à peu près quarante ans pour lui trouver une précaire solution, son évocation ne manquera pas d'intéresser pour les négociateurs modernes (voir encadré).

A un siècle d'écart, le parallèle océanique-sucré est saisissant. Il permet de relativiser les efforts unilatéraux des exportateurs pour se partager ou «moraliser» leur marché. En tout état de cause, on voit mal les consommateurs venir jouer le rôle de la Grande-Bretagne à Bruxelles en 1902. A y bien réfléchir pourtant, ils pourraient y avoir intérêt. En effet, la guerre agricole actuelle, si elle permet à court terme de résoudre les problèmes de quelques importateurs, risque à long terme de peser dangereusement dans les choix politiques et économiques de nombreux pays.

Quel intérêt y a-t-il en effet à poursuivre une stratégie d'autosuffisance avec du blé à 80 dollars la tonne quand on ne vous en fait même pas cadeau en utilisant avec largesse le concept d'aide alimentaire ? L'abondance, ou du moins l'apparence de l'abondance — car la pauvreté alimentaire reste une cruelle réalité pour la moitié de la population mondiale, — ne risque-t-elle pas de nous plonger dans une pénurie plus grande ?

Qui peut jouer ce rôle de gardien du marché «céréalié» ? Dans leur fonctionnement actuel, ni le GATT, ni la CNUCED (2), ni le Conseil international du blé n'en

sont capables. Parmi les grands importateurs, on voit mal l'URSS s'ériger en arbitre ! Quant aux gouvernements du tiers-monde, soumis à des contraintes à court terme, ils ne peuvent que profiter de l'aubaine, en espérant qu'elle durera longtemps encore.

Le problème céréalié mondial trouvera donc difficilement une solution rapide. Quelle que soit la portée d'un accord auquel on pourrait parvenir, on voit mal comment il pourrait être applicable sans possibilité de sanction, sans contrainte extérieure. La seule contrainte est pour l'instant budgétaire au niveau de la CEE et des États-Unis, mais il ne semble pas qu'elle doive jouer dans un proche avenir.

Paradoxalement, ce devrait être aux consommateurs de prendre l'initiative, un peu comme l'avait fait la Grande-Bretagne en 1902. Leur intérêt est en effet, plus que de gagner quelques subventions supplémentaires, de conforter la situation qu'ils détiennent sur les marchés, d'en devenir les arbitres, de se garantir des prix proches des niveaux actuels sur le long terme. Ne pourraient-ils, en échange d'un engagement de contrôle des systèmes de primes et de subventions (et au fond même d'un prix minimal d'importation), obtenir des exportateurs un engagement de prix maximal de livraison en cas de crise ?

Les marchés ont en effet la mémoire courte : dans cinq ans les consommateurs chercheront peut-être désespérément à s'approvisionner sur des marchés en folie, à n'importe quel prix. Leur chance

est-elle pas aujourd'hui d'être en position de proposer aux exportateurs un pacte «équitable» ? Parler d'accord international en 1986, à l'ombre de l'étaux, du cacao ou du café, peut paraître une gageure. En matière de céréales, pourtant, il y a là une chance à saisir, mais loin de Vancouver, la parole est dans le camp des consommateurs et particulièrement des consommateurs du tiers-monde.

PHILIPPE CHALAMIN.

(1) GATT : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

(2) CNUCED : Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement.

Il y a un siècle, le sucre

Au début du dix-neuvième siècle, et surtout à partir de 1830, la culture de la betterave à sucre connaît un essor remarquable en Europe continentale : empires d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie, France, Belgique et plus tard Russie devinrent, en quelques décennies, d'importants producteurs sucriers. De 1850 à 1890, la production européenne passa de 160 000 tonnes à 3,4 millions de tonnes. Mais la consommation ne suivit pas : l'usage du sucre était encore peu répandu et, vers 1875, le continental moyen n'en consommait pas plus de 7 kilogrammes par an.

Seuls les marchés d'exportation pouvaient garantir l'équilibre de la nouvelle agro-industrie. Or le principal marché se trouvait de l'autre côté de la Manche : la Grande-Bretagne consommait en effet plus de 30 kilogrammes par an et, en plein libre-échange, appliquait les principes de la «free breakfast table». Il était ouvert à toute importation, ne protégeait ni sa production (et donc n'en avait pas), ni celle de sucre de canne de ses colonies. Bon an, mal an, les importations britanniques représentaient 1,5 million de tonnes.

Il s'agissait d'un marché capital pour les producteurs européens qui, dès 1850, commençaient à se le disputer : les prix en souffrirent qui passèrent de 20 shillings le quintal vers 1890 à 7 shillings au tournant

du siècle. Pour soutenir la concurrence, les différents États concernés en étaient venus à subventionner de manière directe ou indirecte leurs exportations. Cela devint rapidement tellement onéreux que, dès 1893, les producteurs essayèrent de conclure entre eux un modus vivendi : il fallait parvenir à supprimer ou au moins à réduire ces malencontreuses subventions dont seul bénéficiait le consommateur britannique.

En pleine absurdité

De nombreuses conférences internationales furent réunies qui aboutirent à la signature de conventions en 1863, 1877, 1888, sans pour autant que les subventions s'en réduisent. En 1901 l'économiste français Yves Guyot pouvait écrire : «Toute l'industrie du sucre européen est basée sur le système des primes. Toutes les législations européennes sur les sucres ont un caractère commun : pousser à la production de sucre, en limiter la consommation intérieure, provoquer la consommation étrangère...» La suite, on le voit, est un récit en pleine absurdité. Il était clair que les pays exportateurs européens étaient incapables de trouver entre eux un terrain d'entente.

Il fallait que la Grande-Bretagne participe aux négociations et accepte par la suite le rôle de gen-

darme en imposant des droits compensateurs (countervailing duties) sur les importations en provenance de pays qui continueraient à subventionner leurs sucres. Mais un plein credo libre-échangiste les Britanniques ne voulaient pas de ce qu'un parlementaire de l'époque appelait «un impôt sur la nourriture du peuple».

Il fallut l'effondrement des économies coloniales basées sur le sucre, les pressions des milieux de l'industrie du raffinage sucrier, elle aussi très menacée, pour qu'en 1902 la Grande-Bretagne accepte de participer à de nouvelles négociations qui aboutirent à la fameuse Convention de Bruxelles. Signée en mars 1902, celle-ci prévoit pour le 1^{er} septembre 1903 la suppression de toutes les primes directes ou indirectes à la production.

La Convention de Bruxelles fut relativement efficace. Néanmoins, elle fut l'objet de nombreuses polémiques en Grande-Bretagne — avec une «Free Sugar League» — et pratiquement en 1907, lors de sa renégociation, perdit l'essentiel de sa substance avec la décision britannique de ne plus taxer les sucres primés. En fait, le question des sucres ne s'éteignit vraiment qu'en août 1914 lorsque la guerre coupa la Grande-Bretagne de ses approvisionnements continentaux.

P. C.

L'évolution des revenus en France

(Suite de la page 27.)

Sur la période 1982-1985, le pouvoir d'achat agricole hors prestations sociales baisse de 9 %, soit de 3 % par an en moyenne. Mais les revenus fluctuent très fortement d'une année à l'autre, on peut aussi dire que le pouvoir d'achat est resté stable sur la période de quatre ans 1981-1985.

Le niveau de vie des agriculteurs a évolué très différemment suivant les productions. Pour les quatre produits de base (céréales, vins de table, lait, viande), les revenus baissent ou se maintiennent difficilement depuis le début des années 80. Pour les producteurs de betteraves, d'oléagineux, de légumes, de fleurs, de fruits, de vins de table, de porc, les revenus réels ont évolué positivement.

LES REVENUS DES PROFESSIONS INDÉPENDANTES : les garagistes sacrifiés.

Pour les professions de l'alimentation, du commerce non alimentaire (habillement et chaussures) ainsi que pour les pharmaciens, on constate généralement une progression ou le maintien du pouvoir d'achat — cotisations sociales personnelles déduites — entre 1982 et 1985. Cette conclusion vaut également pour les prestataires de services du secteur des hôtels, cafés et restaurants. Toutefois, les résultats de la dernière année diffèrent sensiblement d'un cas à l'autre : redressement (pharmaciens...), ou au contraire, retournement à la baisse (boucheries...).

Pour les autres prestataires de services étudiés par le CERC (réparateurs automobiles, coiffeurs, taxis), on observe dans l'ensemble une diminution — parfois sévère — du pouvoir d'achat des revenus de 1982 à 1985. Pour ces professions, la dernière année prolonge généralement une tendance antérieure de recul du pouvoir d'achat.

Le revenu des artisans du bâtiment demeure généralement inférieur en pouvoir d'achat à ce qu'il était en 1982, en dépit d'un redressement sensible en 1985. Cette amélioration n'a pas suffi, sauf dans le cas des plombiers, à compenser les pertes précédentes, très importantes en 1982 et en 1983 pour les maçons, mais aussi — quoique dans une moindre mesure — pour les menuisiers, les serruriers, les peintres, les plâtriers, les carreleurs.

Le pouvoir d'achat des professions de santé a progressé entre 1982 et 1985, sauf pour les chirurgiens-dentistes, qui ont connu une baisse importante de leurs revenus, surtout en fin de période.

L'amélioration du pouvoir d'achat est la plus marquée pour les professions paramédicales, phénomène qui s'explique surtout par des augmentations importantes de l'activité, c'est-à-dire finalement de la durée du travail. L'amélioration du niveau de vie est encore nette pour les médecins spécialistes qui n'ont connu un exercice médiocre qu'en 1984. Pour les omnipraticiens le pouvoir d'achat s'est maintenu ou a progressé : 1985 année favorable compensant 1984, année très défavorable.

LES REVENUS DE PLACEMENTS : les obligations en vedette.

Les revenus courants (loyers, fermages, dividendes, intérêts) ont diminué en termes de pouvoir d'achat pendant la période 1982-1985, mais les disparités sont fortes : hausse des revenus d'obligations, baisse sensible des revenus tirés de l'épargne liquide.

Si l'on ajoute aux revenus courants les plus-values éventuelles, on constate que, en francs constants, les revenus des valeurs mobilières ont progressé de façon exceptionnelle par rapport à la période 1977-1982.

Les tribulations de l'impôt sur les grandes fortunes

Institué en 1982, l'IGF a rapporté en quatre ans plus de 20 milliards de francs. Faut-il regretter sa disparition en 1987 ?

par LOUIS FAURE (*)

CENT mille contribuables ont déclaré et ont payé pour la dernière fois leur impôt sur les grandes fortunes, en juin.

Cet impôt était-il si dévastateur ou si désirable qu'il ait fallu d'urgence le supprimer ? Apportait-il au contraire un tel surcroît de ressources au budget et une telle justice qu'il eût été indispensable de le maintenir ? Au-delà des émotions et après quatre années de mise en œuvre, la question mérite qu'on s'y attarde quelque peu.

Après les hésitations initiales sur le sort à faire aux biens réputés nécessaires à l'exercice de la profession et la décision d'exonérer les œuvres d'art, le parti fut pris de ne taxer que les patrimoines d'usage privé par tranches larges qui laissaient, dès 1982, hors du champ de la taxation, tout ceux dont la valeur était inférieure à 3 millions de francs. L'impôt concernait néanmoins dès l'origine 150 000 foyers pour un produit attendu de 5 milliards dans le budget de 1982.

Une modeste ressource de poche, que certains jugeaient déjà dérisoire, comme à peine égale au coût d'une centrale nucléaire, mais qui, dès avant même son adoption par le

Parlement, provoqua chez les futures victimes une vive émotion dont on n'a pas encore démembré si elle venait de la taxation projetée ou de l'angoisse de devoir évaluer dans des déclarations détaillées, et fort bien conçues, l'inventaire de leurs richesses.

Dès 1981, le nombre de donations et de donations-partages grimpa en flèche, au quadruple de ce qu'il était en année normale, chacun hâtant la répartition de sa fortune entre ses futurs héritiers. Il est vrai que la perspective de suppression simultanée de l'avantage de 20 % sur les droits dus sur les donations-partages (c'est-à-dire, en fait, sur les droits de succession) contribua à accélérer ce processus, la suppression de l'abattement de 20 % intervint en effet par une loi du 3 août 1981.

A la faveur de cette sorte d'évasion légale et de l'exonération des biens professionnels, il y eut, dès 1982, moins d'assujettis que prévu : environ 100 000 pour un produit de quelque 3 milliards et demi. En 1983, le produit fut de 3,9 milliards, en 1984 de 4,8 milliards. Le nombre de redevables a oscillé, en définitive, entre 90 000 et 100 000. Des corrections régulières et annuelles des tranches d'imposition ont conduit en 1985 à exonérer les patrimoines inférieurs à 3,5 millions de francs mais, en contrepartie, l'impôt est porté à 2 % au-delà d'une valeur déclarée de 20 millions. En outre, fut instituée, cette année-là, une majoration dite conjoncturelle de 8 % de l'impôt dû.

Un label de respectabilité

En 1985, la cotisation moyenne ressort, compte tenu de la majoration conjoncturelle, à 48 000 F, ce qui représente un patrimoine moyen de 8,65 millions, partie exonérée incluse.

Le produit de l'impôt a franchi le cap des cinq milliards avec un nombre quasi constant de redevables. La chute continue depuis 1982 du produit des droits de donation témoigne que les répartitions anticipées de fortune qui étaient possibles ont été réalisées et qu'on a fini par préférer payer une cotisation, en général modique, plutôt que des droits de donation au tarif plein. On a laissé donc aux futurs héritiers le soin de s'arranger, le moment venu, avec le fisc, au besoin par la vente de certains actifs.

Il convient de ne pas oublier que si la forme en est nouvelle, l'imposition du patrimoine existe depuis toujours et pas seulement par la voie des droits de vente, de succession ou de donation : les impôts sur les ménages perçus au profit des collectivités locales ne sont, en effet, pas autre chose qu'un prélèvement sur la partie la plus visible du capital déteuu, terrains et bâtiments. Ils sont certes rangés formellement parmi les impôts directs, au même titre que l'impôt sur le revenu, non pour avoir été naguère établis par l'ancienne administration des contributions directes mais surtout en vertu de l'artifice qui préside à leur calcul. C'est en effet le loyer fictif (la valeur locative) que ces biens sont censés produire, et non directement le capital, qui est taxé. Il en va ainsi pour les deux taxes foncières et l'on peut admettre que le raisonnement vaut pour la taxe d'habitation sous la réserve que celle-ci frappe non la propriété mais la simple jouissance. En tout cas, pour les 50 % de Français propriétaires de leur logement, la superposition de deux taxes du même bien est évidente. Or les taxes foncières ont rapporté en 1985 aux collectivités locales 42,4 milliards de francs et la taxe d'habitation, 31,5 milliards. Ces chiffres relativisent les résultats de l'impôt sur les grandes fortunes bien que celui-ci se veuille à la fois plus circonscrit et plus exhaustif.

Quoi qu'il en soit, pour la grande majorité des redevables (80 %), qui se situent sous la barre des dix millions, l'impôt est une sorte de cotisation annuelle, relativement légère, au club des privilégiés de la fortune. Il confère un label de respectabilité. En 1985, un patrimoine déjà coquet de 3,5 millions de francs, ne coûte pas, un patrimoine de 5,8 millions paye, certes, 12 520 francs, mais seulement 0,22 % de sa valeur, ce qui ne compromet guère sa rentabilité. De plus, contrairement à ce que les adversaires de l'IGF avouent, l'administration n'a pas eu, pour cette tâche nouvelle, à mettre en œuvre de puissants moyens et il est faux de dire que cet impôt coûte plus qu'il n'en rapporte. Les choses auraient pu, semble-t-il, en rester là sans bouleversement.

(*) Economiste.

Mais cette appréciation mérite d'être nuancée quand on examine la composition des patrimoines taxés et, surtout, le rapport revenu-capital déteuu, relatif à chaque redevable.

Tout d'abord, l'exonération des œuvres d'art et de collection et son corollaire, l'évaluation du patrimoine mobilier, dont le contrôle est fort difficile et incertain, peuvent conduire à un transfert partiel de patrimoine productif vers des objets de valeur et vers des biens dont le caractère d'objets d'art est discutable sans qu'il soit possible au fisc d'établir cette substitution. Elle incite à porter l'argent disponible vers tout ce qui, de près ou de loin, relève du domaine des antiquités et de la joaillerie. Elle encourage la fuite devant l'investissement immobilier, visible mais socialement rentable, au favoritisme de la thésaurisation, sans intérêt collectif, ou les consommations de luxe.

Des situations délicates

Mais plus sérieux est le problème de la proportion nécessaire entre le patrimoine et le revenu du contribuable pour que ce revenu puisse payer l'impôt sur le capital. Celui-ci, combiné à l'impôt sur le revenu, conduit parfois à des situations délicates proches de la confiscation des ressources. Un célibataire, détenteur d'un patrimoine de 10 millions, ne peut gagner moins de 120 000 F par an s'il n'est pas salarié et veut conserver 10 000 F pour vivre. S'il se marie, il lui faudra un revenu de 200 000 F par an. Or une rentabilité

de 2 % brut, de celles qu'on rencontre pour un capital en biens agricoles donnés à ferme est considérée comme minimale.

L'apparition de l'impôt sur les grandes fortunes semble bien donner le coup de grâce à un certain nombre de propriétaires fonciers, gentilhommes campagnards.

Pendant, c'est pour des ménages aux revenus plus importants qu'on rencontre, à certains niveaux de richesse, des cas qui, en théorie du moins, se présentent comme indéniablement critiques. Pour les familles (deux parts) dont le revenu annuel imposable s'échelonne entre 500 000 F et 1 500 000 F, la charge du seul impôt sur le revenu varie entre 42 % et 57 % du revenu imposable. La possession d'un patrimoine de 10 millions de francs, assorti d'une cotisation IGF assez modeste (57 780 F) conduit à un prélèvement global qui s'échelonne de 53 % à 61 % du revenu imposable.

Si l'on possède 25 millions, on ne peut gagner moins de 1 million par an si l'on veut éviter de donner à l'impôt plus de 85 % de son revenu.

On aurait tort de penser que les situations évoquées n'intéressent que quelques dizaines de familles. Toutes les études font ressortir, en effet, que les fortunes se répartissent sensiblement par moitié autour de la moyenne théorique de 8,6 millions et que, si les possesseurs de plus de 35 millions ne représentent que 1 % des foyers taxables, 10 % des déclarants évoluent néanmoins entre 13,5 millions et les sommets, c'est-à-dire quelque dix mille foyers.

Pourquoi s'être donné tant de mal pour créer un impôt sur les grandes fortunes qu'une simple majoration des tranches les plus élevées du barème de l'impôt sur le revenu aurait avantageusement remplacé ?


(Publicité)

UNIVERSITÉ DES SCIENCES SOCIALES (TOULOUSE I)
UNIVERSITÉ PAUL SABATIER (TOULOUSE III)

MAGISTÈRE ÉCONOMISTE-STATISTICIEN

Une formation d'excellence vous est offerte : devenez des Économistes-Statisticiens de haut niveau.
Admission : Bac + 2.

RENSEIGNEMENTS : Université des sciences sociales
Secrétariat du Magistère
Place Anatole-France
31042 TOULOUSE CÉDEX
Tél. : 61-23-11-45, poste 497



- Programme 3^e cycle créé et développé par l'Institut Franco Américain de Management (IFAM) en association avec PACE UNIVERSITY (New York)
- 11 mois d'études : 7 à Paris, 4 à New York
Septembre 86 - Août 87
- 2 diplômes : MBA de PACE UNIVERSITY
Certificat IFAM 3^e cycle
- Admission : diplôme 2^e cycle (grande école, maîtrise...) et ou expérience professionnelle + épreuves d'admission
- Renseignements : IFAM-MBA university
19 rue Cèpré 75015 Paris
Tél : 47.34.38.23

IFAM PACE UNIVERSITY
établissement international d'enseignement supérieur privé

مكتبة الأصيل

sports

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DE WIMBLEDON

Le canonier Becker

Martina Navratilova, tenant du titre depuis 1982, et Boris Becker, tenant du titre depuis l'année dernière, se sont respectivement imposés à Wimbledon pour la cinquième et la deuxième fois, à l'occasion du centième tournoi qui a accueilli plus de quatre cent mille spectateurs. L'Américaine, qui a battu en finale son ex-coéquipière Hana Mandlikova, a dépassé les dix millions de dollars de gains en compétition. L'Allemand de l'Ouest, qui a dominé le Tchèque Ivan Lendl, est le premier tenniste millionnaire en dollars à 18 ans. Pura amateurs des années 20, Mrs Goodfellow McKane et Jean Borotra, tous les deux champions en 1924 et 1926, leur ont remis leurs trophées.

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — Un tournoi centenaire ne pouvait pas accoucher d'un champion ordinaire. Et Boris Becker est bien un extraordinaire bébé. Hercule au bras étrange et au visage du serpent ! A la différence que le jeu de tennis moderne est bien plus dangereux qu'un gros reptile. Depuis 1968, l'Open anglais est à broyé beaucoup dans ses anneaux qui vadrouillaient ainsi en culottes courtes en quête de la galette du grand prix. Des prestigieuses même ! Comme Björn Borg qui gagna cinq années consécutives mais que la contestation permanente a fini par épouser. Le Suédois avait accédé à la gloire à dix-neuf ans. Il l'a assumée six années. Becker n'avait que dix-sept ans l'an dernier. Quelques semaines avant Wimbledon, il était simplement considéré comme un espoir bien noroit au lait de Germains.

Ce fut le vent de folie. L'Allemagne fédérale l'accueillit comme un héros national. Les contrats et les sollicitations sont devenus innombrables. La Deutsche Bank, Coca Cola, BMW, Puma, ont payé des sommes vertigineuses pour associer leur nom à son nom. Il devenait le premier tenniste de dix-huit ans à avoir gagné plus d'un million de dollars sur le court. Et dix fois plus en contrats divers. Or, la « Beckermania », cette énorme pyramide du succès, était posée en équilibre précaire sur son sommet. La victoire surprise en 1985 à Wimbledon.

Un an après être devenu le plus jeune champion du tournoi, le premier vainqueur non classé tête de série, l'Allemand de l'Ouest allait-il être en mesure de résister à cette redoutable pression ? Il a vite répondu à la question dimanche. En deux petites heures, il a en effet

batu Ivan Lendl, le numéro un mondial. Sans laisser planer le moindre doute sur sa capacité à transcender par cet événement. Car contrairement à Henri Leconte en demi-finale, le Tchèque ne s'est pas couché, tout au contraire. Numéro un depuis neuf mois, Lendl entendait bien montrer, après ses victoires à Flushing Meadow et à Roland-Garros, qu'il dominait son sujet aussi bien sur l'herbe que sur le ciment et la terre battue. Il a joué sans mollir son meilleur tennis, celui que lui a savamment inoculé l'Australien Tony Roche : service-volée. Le filet pris à l'abandon. Sans jamais caler devant les périls de l'opération.

Lapalissades

D'ailleurs, Becker se trouva en danger. Mais chaque fois, l'Allemand de l'Ouest reprenait le dessus. A peine Lendl arrivait à se détacher, un étonnant classique invisible semblait le renvoyer brusquement en arrière et le priver d'une partie de ses moyens. En fait, il suffisait pour cela qu'il passe un petit peu moins bien sa première balle de service. Becker répliquait à coups de massage. Il assomma ainsi cinq fois Lendl pour mieux lui dérober son jeu de service. Le coup le plus favorable fut sans conteste porté au troisième set quand il revint de 40-0 avec cinq énormes césures pour égaliser 5-5.

Le Tchèque se trouva à une explication simple comme bonjour : deux semaines pour passer de la brève pilée au gazon, ce n'est pas suffisant pour qu'il adapte son jeu. L'idéal serait donc qu'il se dispensât de passer par Roland-Garros. Mais il ne saurait en être question puisque, pour prétendre être le meilleur du monde, il faut faire ses preuves sur toutes les surfaces. Or il est

AUTOMOBILISME

LE GRAND PRIX DE FRANCE DE FORMULE 1

Toute la gomme !

L'Anglais Nigel Mansell (Williams) a remporté, dimanche 6 juillet, le 72^e Grand Prix de France de formule 1 qui se disputait sur le circuit Paul-Ricard au Castellet (Var). Parti en tête, Mansell a dominé toute la course, pour terminer avec 17 secondes d'avance sur le Français Alain Prost.

De notre envoyé spécial

Le Castellet. — La fante à la météo. Un de ces méchants changements de temps qui fait succéder à une semaine torride un ciel couvert. Ces nuages au bord de la Méditerranée ont bouleversé les prévisions et les hypothèses échauffées la veille.

Pendant deux jours d'essais, les pilotes avaient souffert dans leur machine. Ayrton Senna, le top-shirt humide et la combinaison rouillée sur les hanches, avait même affirmé vendredi que la victoire dans ce Grand Prix de France reviendrait plus aux fabricants de gommes qu'aux pilotes. Et tout le monde, des mécaniciens aux spécialistes, accueillait les nuages dès la fin des tours, à la recherche de la meilleure adhérence sur une chaussée surchauffée.

Pauvre Ayrton Senna ! Vedette des stands durant les essais, chouchou des spectatrices, le jeune Brésilien n'a pas figuré longtemps dans la course. Dès le troisième tour, le bolide noir et or quittait la piste. Accablé, mais saut, le leader du championnat du monde regagnait son stand à pied. Cruelle déception pour ce pilote qui, quelques heures avant, essayait successivement ses monoplaces et choisissait d'effectuer le parcours avec le moteur Renault turbo équipé de nouvelles culasses. « La consommation devrait être moindre », assurait-il, optimiste.

Le sort et l'huile répandue sur la piste en ont décidé autrement. Exit Senna. Son compagnon de team Lotus, Johnny Dumfries, l'a d'ailleurs rejoint avant la fin de la

Le grand perdant de cette épreuve est le Brésilien Ayrton Senna, qui a dû abandonner et se trouve ainsi relégué à la troisième place au classement du championnat du monde des conducteurs, dont la première place est occupée par Alain Prost.

Mauvais temps

Heureusement pour la marque française il y avait l'écurie française. Les belles bleues attirèrent les curieux lors des essais. Le public se pressait autour du stand Ligier-Gitanes pour voir le nouveau look de René Arnoux ou boire les paroles de Jacques Laffite. Le Grenoble Arnoux, comme pour fêter dignement ses trente-huit ans, s'était adjugé un très bon temps samedi. Si son compère Laffite ne l'avait pas gêné, il aurait même pu obtenir une meilleure place pour le départ du grand prix. Rapide samedi, très rapide dans les derniers tours hors compétition, Arnoux souriait. L'air d'un enfant qui prépare un bon coup. De rares mèches échappées des ciseaux du coiffeur se dressaient sur sa tête comme pour renforcer son air espiègle. Mais dimanche, le sourire avait disparu. Cette météo capricieuse venait de chambouler les belles espérances. « Le refroidissement de la température gêne les utilisateurs de pneus Pirelli qui pensaient bénéficier d'un avantage sur la chaleur », commentait alors un concurrent de la marque italienne. Arnoux, se moquant des

situations difficiles, s'est lancé dans la poursuite. Il a tenté de s'accrocher à la deuxième place mais, dépassé par Prost, il a dû regagner son stand à la recherche de « gommes supérieures ». Chaussées de neuf, les deux Ligier réussirent à reprendre leurs places dans le peloton de tête et à terminer la course en cinquième et sixième position.

Car dans la poursuite pour rattraper la Williams de Mansell, qui s'est engagé dès le départ, il y avait d'autres bolides plus rapides que les Ligier. Les Mc Laren par exemple. Et Prost allait jeter dans la course toute son habileté de tacticien confirmé pour tenter de grignoter les secondes indispensables. Dans les nouveaux virages construits pour réduire la distance du circuit, et surtout pour limiter la vitesse des voitures après la ligne droite des stands, il put négocier des passages en finesse. Mais rien n'y fit. La Williams tourne plus vite, se payant même la luxe d'améliorer le record du tour. Entre les bas-côtés peints en bleu, dernier caprice du Ricard, elle a joué les hors-bord.

La deuxième Williams, celle de Piquet, roulait aussi très vite. Dans les derniers tours, le Brésilien réussit à doubler Keke Rosberg et à se rapprocher de Prost. Le pilote français, fatigué, reconnaissait à sa descente de la tribune officielle que dans le championnat, « la lutte allait maintenant être serrée entre les deux écuries ». Et il ajoutait que, à son avis, les Williams étaient « plus au point en ce qui concerne la consommation ».

SERGE BOLLOCH.

Navratilova entre dans la légende

De notre envoyé spécial

Une journée sacrée sur le gazon d'anniversaire du tournoi centenaire, voilà ce que devait être la finale dames Navratilova-Mandlikova. Samedi 5 juillet, l'ombre a été noyée par la pluie et le gazon du All England Club bien français pendant une quinzaine saharienne, est devenu méchamment glissant pour cette ultime période. Cela s'est-il été la clé de ce match, rendez-vous raté ? L'une et l'autre ont eu du mal à trouver leurs appuis et à contrôler les balles alourdies par l'humidité. Le pire étant qu'elles n'y parvinrent pas en même temps. Car Martina est entrée dans le match quand Hana en est sortie. La Tchèque commença, qui réussissait tout, mena en effet 5-2, puis elle rata tout. Acculée au tie-break dans la première manche, elle n'a jamais été en mesure de réindrer la performance qu'elle avait réussie en septembre dernier pour battre Navratilova et enlever sa première levée américaine du grand chelem. Navratilova réussit en effet 6 points gagnants pour s'adjuger ce jeu

décisif 7-1. Et elle maintint la même cadence durant toute la deuxième manche.

En fait, les deux femmes ne furent au diapason que pendant le dernier jeu. Martina servit alors à 30-40 mais c'était trop tard pour Hana, qui avait déjà laissé passer sa chance au cinquième jeu.

Ce ne fut pas une finale inoubliable. Elle fera pourtant date dans l'histoire du tennis. En remportant pour la cinquième fois consécutive le titre féminin des Internationaux de Grande-Bretagne, Navratilova a égalé un vieux record que Suzanne Lenglen avait établi entre 1919 et 1923. Mais en triomphant de tableaux comptant 128 joueuses, la championne du monde, qui a remporté 135 matches d'affilée à Wimbledon, a fait mieux que la Divine au temps du Challenge-Round. D'ailleurs, cette septième à Wimbledon est fait bien la plus grande joueuse de tous les temps : Navratilova totalise 14 titres du grand chelem et dépasse les 10 millions de dollars de gains sur les courts.

A. G.

TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Le «Blaireau» sur trois pattes

Image de la mondialisation du cyclisme : Davis Phinney, de la sélection 7 Eleven, l'un des meilleurs routiers sprinters des Etats-Unis, a obtenu son premier succès européen en remportant, dimanche 6 juillet, la troisième étape Levallois-Perret-Liévin, du Tour de France. La veille, un jeune Canadien de Vancouver, Alex Stieda, incorporé au même groupe, s'était provisoirement installé en tête du classement général. Mais le Français Thierry Marie a repris le maillot jaune, son sans avoir été menacé par son propre équipier Charly Mottet.

De notre envoyé spécial

Liévin. — Fignon-Hinaut. On en parlait depuis longtemps. C'était le match idéal. Un match opposant le moderne à l'ancien, «l'intellectuel» à l'autodidacte, le calculateur au cabochard, le blond au brun comme ce fut déjà la cas pour Anquetil-Poulidor, et l'homme de Guimard à celui de Tapie. Deux tempéraments, deux conceptions, presque deux mondes.

Cette grande rivalité dont le Tour a besoin avait commencé en 1984. Laurent Fignon, qui bénéficiait alors d'une condition physique éblouissante, s'était joué d'un Bernard Hinaut incomplètement remis d'une intervention chirurgicale consécutive à une tendinite. Par une troublante coïncidence, il devait ensuite ressentir les effets d'un mal identique et le Breton profita de son absence, l'année passée, pour

conquérir son cinquième maillot jaune.

Aujourd'hui, les deux anciens équipiers devenus concurrents se dressent à nouveau l'un contre l'autre, dans le cadre d'un duel incertain. Hinaut a pris l'avantage d'entrée, à l'occasion du prologue de Boulogne-Billancourt. Mais Fignon s'est empressé de renverser la situation dès le lendemain puisque, dans le test contre la montre collectif de 56 kilomètres, entre Meudon et Saint-Quentin-en-Yvelines, son équipe a laissé celle du «Blaireau» à près de deux minutes.

Première surprise. On n'imaginait pas la formation Système U aussi puissante. Privé d'éléments de valeur tels que Marc Madet et Pascal Poisson, Cyrille Guimard avait dû engager à la hâte deux «intérimaires», Biondi et le Suisse Gavillet pour compléter, nous allons écrire, replâtrer, son effectif. Or, Fignon, Thierry Marie et leurs partisans ont survolé la course. Mieux, ils ont encore accentué leur pression dimanche, au cours de l'étape de Liévin où Mottet et Biondi se sont montrés extrêmement incisifs.

Deuxième surprise. L'équipe La Vie Claire, qui paraissait la plus forte sur le papier, a subi en permanence la loi de l'adversaire. Et si elle a perdu cette bataille importante, sa responsabilité en incombe précisément à Hinaut. Un Hinaut très inférieur pour une fois à sa réputation de rouleur. Il faut évidemment replacer l'événement dans ses limites. Le Tour ne fait que débiter, et l'épreuve contre la montre constitue un exercice particulier, dont les effets seront remis en question dans une semaine, quand le peloton abordera les Pyrénées.

En outre, Bernard Hinaut, qui ajoute la hargne à l'expérience, n'est pas l'homme à rester sur un échec. Mais il doit agir rapidement s'il ne veut pas être contesté au sein de sa propre équipe où Greg Lemond se découvre des ambitions nouvelles et attend son heure. Impatience semble-t-il. A moins que le Français, toujours leader en titre de La Vie Claire, ne décide de se mettre au service de l'Américain, ainsi qu'il l'avait promis la saison passée.

JACQUES AUGENDRE.

ATHLÉTISME

La reine Ingrid



Sur la piste fittiche d'Oslo, devant son public, la Norvégienne Ingrid Kristiansen a pulvérisé son propre record du monde du 10 000 m en 30 min 12 s 74 après avoir doublé au moins une fois toutes ses adversaires, dont la Française Loizeaux qui battait néanmoins le record de France de la distance en 32 mn 43 s 81.

GOLF

Les balles d'argent de Ballesteros

L'Espagnol Severiano Ballesteros a remporté dimanche 6 juillet, pour la deuxième année de suite et la quatrième fois dans sa carrière, l'Open de France de golf. Sur le parcours de 6 067 mètres de La Boule, Ballesteros, avec des cartes de 65, 66, 69 et 69, termina à 19 ans-dessous du par, en 269. L'Argentin Vicente Fernandez termina deuxième en 271, devant Bernard Langer, la vedette ouest-allemande, troisième en 272 coups.

Quelle série impressionnante ! L'Espagnol a maintenant remporté les quatre derniers tournois : le Masters britannique, l'Open d'Irlande, l'Open de Monte-Carlo et maintenant l'Open de France. Cela constitue un record sur le circuit européen. Le dernier triplé fut accompli il y a trois ans par le Britannique Faldo qui commença précisément sa quatrième en jouant son meilleur golf depuis longtemps.

en agressivité maîtrisée, à tel point qu'il fut le seul des dix prétendants à la victoire à ramener une carte vierge de tout « bogey », et à La Boule, où il devait se maintenir en tête après avoir mené de bout en bout, on peut affirmer que Ballesteros sait maintenant comme personne attaquer dans l'allégresse et défendre dans l'agressivité.

Quelle décennie prodigieuse depuis sa première victoire sur le circuit européen en 1976, année où il terminera, à dix-neuf ans, premier sur la liste des gains ! Le jeu de l'Espagnol a énormément gagné en sûreté depuis l'époque où les Américains, déconcertés par tant de hardiesse, l'avaient surnommé « le champion des parkings ».

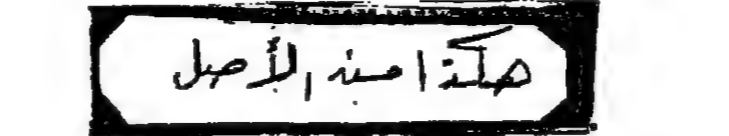
« l'homme des hors-limites ». Mais il a encore l'aura du risque. Il est là pour gagner. D'où l'impressionnante des organisateurs à s'aligner sur ses exigences. La somme de 50 000 dollars qu'il aurait touchée pour se présenter à La Boule est devenue son prix de base. En huit tournois européens, cette année, Ballesteros a remporté 235 000 dollars de prix. Chaque fois que son club frappe la petite balle blanche, cela lui rapporte 100 dollars. Il n'a jamais terminé au-dessous de la quatrième place.

Ces chiffres indiquent sa valeur marchande et ses processus techniques. Ils n'évoquent nullement le génie galvanisé qui fait courir les foules et dont les privilèges égoïstes, dans un demi-siècle encore, la belle série.

LES RÉSULTATS

Athlétisme	
Victoire de la France	
L'équipe de France a remporté, dimanche 6 juillet à Monaco, le match quadrangulaire qui opposait à l'Italie, la Pologne et l'Espagne.	
Record de France	
Marie-Christine Cazier a battu, samedi 5 juillet à Epinal au cours du match France-Pologne-Espagne, remporté par les Polonoises, le record de France du 200 m en 22 s 52.	
Record d'Europe	
Le Soviétique Robert Emilian a battu, dimanche 6 juillet à Moscou, le record d'Europe du saut en longueur avec un bond de 8 m 61, tandis que son compatriote Andreï Porokofiev égalait le record d'Europe de Guy Drué sur 110 m haies en 13 s 28.	
Automobilisme	
Grand Prix de France. — 1. Mansell (Williams-Honda), 305,040 km en 1 h 37 mn 19 s 27 (188,062 km/h) ; 2. à 17 s 12, Prost (McLaren-TAG-Porsche) ; 3. à 37 s 54, Piquet (Williams-Honda) ; 4. à 48 s 70, Rosberg (McLaren-TAG-Porsche) ; 5. à 1	

Record du monde	
Le Soviétique Leonid Tarmenko a battu, dimanche 6 juillet à Lipetsk (URSS), le record du monde du total olympique (catégorie plus de 110 kilos) en soulevant 467,5 kilos.	
Motocyclisme	
CHAMPIONNAT DU MONDE DE MOTOCROSS	
En gagnant dimanche 6 juillet le Grand Prix d'Allemagne de cross 250 centimètres cubes, le Français Jacky Vimeau s'est adjugé le titre de champion du monde.	
CHAMPIONNAT DU MONDE DE VITESSE	
Le Grand Prix de Belgique a été remporté dimanche 6 juillet par l'Américain Randy Mamola (Yamaha) en 300 centimètres cubes et par l'Espagnol Sito Pons (Honda) en 250 centimètres cubes.	



économie

REPÈRES

Fiscalité : réforme mexicaine

Le gouvernement mexicain a adopté un plan de réforme fiscale destiné à « encourager la croissance économique », a indiqué, le vendredi 4 juillet, M. Guillermo Prieto, fonctionnaire du ministère des finances. Ce plan comprend la réduction de l'impôt sur les revenus des personnes physiques, la déduction de certaines prestations sociales, celle des pertes de change, l'assouplissement du régime d'imposition des intérêts des placements à l'étranger et des incitations directes à l'investissement.

Recette : plus d'un milliard de dollars pour le canal de Suez

Les revenus du canal de Suez pour l'année fiscale, qui va du 1^{er} juillet 1985 au 30 juin 1986, ont dépassé, pour la première fois, le milliard de dollars, a annoncé, le samedi 5 juillet, M. Mohamed Ezzat Adel, président du Suez Canal Authority. Les droits de trafic provenant du transit par la voie d'eau - troisième source de revenus en devises après les envois d'argent par les Égyptiens expatriés et les recettes du pétrole - ont atteint 1 026 millions de dollars, contre 920 millions de dollars l'année précédente (+ 13,7 %). La progression des revenus du canal est due, notamment, à l'augmentation du tonnage (+ 2,3 %) des navires qui l'ont emprunté et au développement du trafic pétrolier (+ 13 %) pendant le second semestre de l'année fiscale. M. Adel a indiqué que la hausse des tarifs (3,5 % en moyenne), appliquée à compter du 1^{er} janvier 1986, avait eu un impact limité sur les recettes, les gros navires bénéficiant d'un tarif réduit. - (AFP.)

● **Aerolíneas argentines :** licenciement de la totalité des pilotes. - Les cinq cent soixante et un pilotes de la compagnie aérienne argentine Aerolíneas argentinas, en grève depuis cinq jours pour réclamer des augmentations de salaires, ont été licenciés le samedi 5 juillet, a annoncé le président de la société, M. Horacio Domingorena. Les pilotes réclamaient une augmentation de 50 % de leurs salaires pour qu'ils soient alignés sur ceux de leurs collègues de la compagnie Austral, rachetée par l'Etat il y a cinq ans. Aerolíneas argentinas a aussitôt fait publier dans la presse des avis d'embauche et a reçu pour l'instant deux cent trente candidatures. Un commandant de bord de Boeing-747 d'Aerolíneas argentinas perçoit environ 1 200 dollars par mois, soit six à onze fois moins que ses collègues de compagnies européennes ou nord-américaines, selon des sources syndicales. - (AFP.)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOLVAY en 1985:

Une nouvelle année positive pour le groupe

Les résultats se maintiennent au niveau de 1984. 1985 a été une année positive pour l'ensemble de l'industrie chimique européenne et Solvay a maintenu ses résultats de 1984. Le chiffre d'affaires consolidé n'a toutefois que faiblement progressé, 225,4 milliards de FB en 1985 contre 223,7 milliards de FB en 1984. De leur côté, le cash flow et le résultat net consolidé atteignent des montants assez favorables que ceux de 1984.

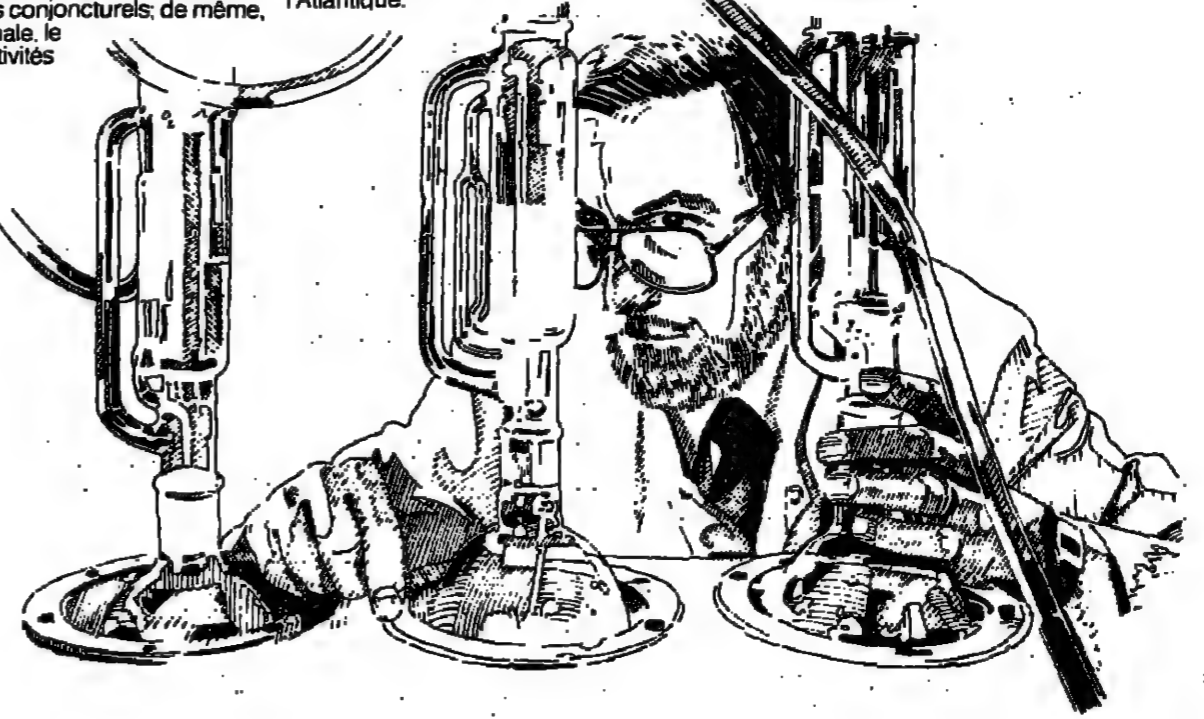
américaines de Squibb & Sons élargit à de nouveaux produits la gamme d'activités du groupe dans cette branche et renforce sa position sur le marché américain. Dans le même ordre d'idées, Solvay a commencé à réaliser un effort d'implantation en Asie du Sud-Est: une équipe installée sur place y coordonne et développe les activités de la société.

La dividende en hausse. La rémunération nette des actions Solvay pour 1985 proposée à l'assemblée générale est de 300 FB par titre entièrement libéré, c'est-à-dire supérieure de 30 FB à celle de 1984.

Chiffres-clés

en millions de FB	1985	1984
Chiffre d'affaires	225 443	223 695
Frais de recherche	7 828	7 321
Frais de personnel	53 868	51 842
Depenses d'immobilisations	13 984	10 397
Résultat net consolidé du groupe	8 140	8 050
Résultat net de Solvay & Cie S.A.	7 940	4 905
Résultat à affecter	5 052	3 707
en unités		
Personnel occupé	44 461	43 527

Le rapport annuel de Solvay & Cie est disponible en langues française, néerlandaise, anglaise et allemande sur demande au Secrétaire Général de Solvay & Cie, Rue du Prince Albert 33, B-1050 Bruxelles.



SIDÉRURGIE

« Sacilor n'a plus besoin d'aide de l'Etat »

nous déclare M. Dollé, PDG du groupe

« M. Gandois, dans le rapport qu'il a remis au premier ministre, estime que les groupes sidérurgiques ne parviendront pas à atteindre leur objectif d'équilibre à la fin de 1987. Pour combler les pertes, il faudra de nouvelles aides publiques. Or, de votre côté, vous avez déclaré que Sacilor était en avance sur ses objectifs à moyen terme. Alors, qu'en est-il ? »

tonne en Chine ou des bobines à chaud en Inde ou au Zimbabwe contre les Coréens est illusoire. Ce n'est plus rentable. Ces produits se banalisent. Mais d'un autre côté, se limiter à la France serait suicidaire. Le marché français est trop faible, les industries françaises de transformation, en aval de la sidérurgie, ne sont ni puissantes ni vraiment en bonne santé.

ou de Saarstahl. Mais, encore une fois, rien n'est fait, il faut d'abord regarder.

« M. Gandois proposerait de créer une structure unique de commandement pour coiffer Usinor et Sacilor ? Qu'en pensez-vous ? »

« Une telle structure ne se justifierait que s'il était de nouveau question pour l'Etat de subventionner la sidérurgie et qu'il veuille simplifier la répartition des aides. J'ai dit que ce n'était pas une hypothèse que je retenais. Il est aussi question de rapprochement dans les produits plats, pour éviter les risques de doublons et les concurrents ruineux. Il est vrai que la sidérurgie française des produits plats n'a pas toujours échappé à cette erreur, mais depuis deux ans la coordination, notamment des investissements, est aussi poussée que souhaitable. La vraie bataille se gagne sur le terrain, dans les usines, à force de prises de conscience, de motivation et d'agressivité commerciale. L'exemple de Solvac, notre filiale dans ce secteur, parle de lui-même : 5 % de résultats bruts d'exploitation en novembre dernier, 10 % aujourd'hui, malgré une baisse spectaculaire des prix de vente. Tout doit être évité qui pourrait servir de prétexte à rejeter la responsabilité des échecs sur un

échelon supérieur. C'est le danger aujourd'hui de tout rapprochement institutionnel dans les produits plats. Il faut aussi se garder, au nom d'une prétendue rationalité franco-française, de distendre les liens de Solvac avec Dilling, grâce à qui Solvac est devenu le premier fournisseur étranger de tôles automobiles en Allemagne. Ce serait une perte dramatique pour toute la sidérurgie française.

« Est-ce à dire que tout est sur les rails et qu'il n'y a pas d'inquiétude à se faire ? »

« Comprenez-moi bien, je n'ai pas dit que le problème de la sidérurgie était réglé. Le chemin qui reste à parcourir est considérable. Des adaptations de structures, des réductions d'effectifs sont encore nécessaires, mais ce qu'il y a de nouveau, c'est que Sacilor est désormais capable de les décider et de les réaliser par elle-même, en toute responsabilité. Régulièrement, au moins une fois par an, nous refaisons le point. En ce moment, nous mettons la dernière main à l'actualisation de notre plan à long terme, notamment dans les aciers longs de construction. Vous verrez que, comme l'an dernier, nous sommes réellement redevenus majeurs. »

ÉRIC LE BOUCHER.

« L'évolution de notre résultat courant ou résultat d'exploitation est conforme à notre tableau de marche et nous sommes même, en effet, sur le premier semestre, plutôt en avance. Par rapport à notre objectif qui était de parvenir à l'équilibre à la fin de l'exercice 1987 et sur l'ensemble de l'exercice 1988, nous n'avons effectivement pas besoin de financement supplémentaire. Les 12,8 milliards de francs attribués par le gouvernement à la fin de 1985 à Sacilor suffisent.

L'évolution européenne

« Reste alors l'Europe. Nous y avons des avantages de qualité et de proximité par rapport à la sidérurgie du tiers-monde. Je suis convaincu que nous pouvons prétendre à une très bonne place. Nos adaptations encore nécessaires, nous devons donc les faire en cherchant des accords sous toutes les formes avec les sidérurgistes européens.

« Saarstahl représenterait une entrée sur le marché allemand ? »

« Le marché ouest-allemand reste le principal d'Europe avec une industrie en aval qui y est très forte et il est, pour Sacilor, dont certains sites sont à 50 kilomètres de la frontière, tout proche. La RFA est une ouverture naturelle. En outre, il y a encore certainement des surcapacités sidérurgiques. Dans ce contexte et compte tenu des restructurations futures, il faut préparer les années 90 avec des partenaires européens plutôt que repliés à l'intérieur de nos frontières.

« Pour Saarstahl, je souhaite d'abord voir. Il y a déjà des liens entre Dilling, notre filiale en RFA, et Saarstahl. Cette entreprise a de bons atouts techniques et commerciaux. Elle a des productions voisines ou complémentaires des nôtres. Mon idée est alors, sans engagement aucun, d'observer pendant quelque temps si le redressement est possible, un an par exemple, puis d'étudier ce que nous pourrions faire ensemble. Mais il est hors de question de se charger d'une entreprise moribonde.

« Mais cette entreprise n'est-elle pas directement concurrente de votre filiale française Unimetal, de vos usines de Gandrange ? »

« Raison de plus ! Il y aura forcément des évolutions en Europe. Je préfère, si cette entreprise se redresse, l'avoir comme partenaire plutôt que comme concurrente. Sur tout ce cas où elle serait reprise par tel ou tel groupe sidérurgique ouest-allemand. Si restructurations il y a dans le futur, elles seront plus faciles à mener. Nous pourrions utiliser les meilleurs outils d'Unimetal

« Votre groupe n'a donc plus besoin de l'argent de l'Etat ? »

« Non, mais cela n'a rien à voir avec la reconstitution du capital social par conversion des avances versées depuis huit ans qui est, elle, indispensable. Cette opération budgétaire n'apportera aucun argent supplémentaire aux groupes.

« Et dans l'avenir, après 1987 ? »

« Tout dépendra, comme dans toute entreprise, de l'évolution des marchés. Mais, tel que nous pouvons les appréhender aujourd'hui, en juin 1986, il ressort que nous pourrions nous passer d'aide. La société a gagné son autonomie. Elle doit être maître de ses investissements et de ses restructurations, comme une entreprise normale. Il faudrait que la sidérurgie cesse, enfin, d'être un problème politique. Après tous les efforts consentis par le contribuable, c'est aujourd'hui possible. Ne ratons pas l'occasion.

« M. Gandois s'opposerait à la reprise de la société ouest-allemande Arbed Saarstahl par Dilling, le filiale que vous détenez déjà en RFA. Vous estimez cette opération nécessaire ? »

« Je n'ai vraiment pas l'esprit à me livrer à la moindre polémique, car la question est effectivement très difficile. Il s'agit seulement d'une opportunité qui me paraît stratégique pour Sacilor. J'ai la conviction que les aciers, sans exception, ne sont plus des produits de croissance. Nous devons, à l'avenir, faire face à des stagnations, ou même à des régressions. Notre marché n'est plus mondial. Croire que l'on va continuer durablement à vendre du fil machine à 215 dollars la

CONSTRUCTION NAVALE

A DIEPPE

Les chantiers de la Manche menacés à leur tour de fermeture

La crise des chantiers navals ne touche pas seulement les grandes entreprises comme Normed. Ce qu'il est convenu d'appeler les « petits » chantiers sont, eux aussi, frappés.

De notre correspondant

Dieppe. - La fermeture à brève échéance des Ateliers et chantiers de la Manche à Dieppe, annoncée le mercredi 3 juillet au personnel, au cours d'une réunion du comité d'établissement, a provoqué un vif émoi dans le port de la Manche, dont le taux de chômage est déjà de 13,9 %. Le chantier naval local, qui abrite le siège social des ACM, avait pourtant retrouvé une bonne santé, comparé à l'ensemble des

chantiers français. Avec les deux autres sites du groupe, à Saint-Malo et Grand-Quevilly, près de Rouen, les plans de charge offraient des perspectives normales pour la deuxième moitié de 1986. D'autres commandes pouvaient venir, d'ici là, s'ajouter à celles de deux chantiers marocains et d'un navire océanographique pour l'Indonésie. Actuellement, se trouve sur cale un troisième chalutier-usine surcoûteux de la série Snekkar.

La surprise a été d'autant plus vive que les collectivités locales, dont le conseil général présidé par M. Jean Lecanuet (UDF), ont beaucoup contribué à ce que ce chantier soit construit aux ACM, symbolisant une volonté de soutenir l'économie locale. EDF, dans le cadre de la procédure après-chantier de la centrale nucléaire de Paluel, toute proche, a même participé au financement.

Pour les trois cents employés du chantier dieppois, la décision prise par M. Guy Roux, PDG des ACM, semble motivée par le seul désir de profiter d'un mouvement national d'allègement des effectifs et des sites.

Dés mercredi, deux cent cinquante ouvriers ont manifesté dans les rues de Dieppe. Le lendemain, ils décidèrent de bloquer deux chantiers récemment lancés, qui doivent être livrés au cours de ce mois à un armateur de Boulogne-sur-Mer.

E.B.

AUTOMOBILISME

DE FRANCE DE FORMULE 1 de la gomme !

Le grand volant de cette époque est à l'usage de la Formule 1. Le volant est à l'usage de la Formule 1. Le volant est à l'usage de la Formule 1.

Le volant est à l'usage de la Formule 1. Le volant est à l'usage de la Formule 1. Le volant est à l'usage de la Formule 1.

Le volant est à l'usage de la Formule 1. Le volant est à l'usage de la Formule 1. Le volant est à l'usage de la Formule 1.

Le volant est à l'usage de la Formule 1. Le volant est à l'usage de la Formule 1. Le volant est à l'usage de la Formule 1.



La reine Ingrid

GOLF

Les balles d'argent de Ballester

Les balles d'argent de Ballester. Les balles d'argent de Ballester. Les balles d'argent de Ballester.

FINANCES

FRAUDES BOURSIÈRES ET DÉLITS D'INITIÉS

Un double camouflet pour la COB

Toute médaille a son revers et l'extraordinaire essor des marchés financiers internationaux depuis quatre ans s'est accompagné, dans le même temps, d'une intense spéculation, ouvrant la voie à des abus. Ceux-ci sont d'autant plus facilités que les autorités boursières ont déjà bien du mal à faire face à la simple vérification de l'activité quotidienne et aux OPA qui se succèdent en rafales. De plus, elles n'ont souvent ni les moyens humains suffisants ni les techniques nécessaires pour contrer l'action des initiés, c'est-à-dire de ses personnages qui, grâce à leurs activités professionnelles ou leurs contacts personnels, disposent d'informations privilégiées inconnues du public, lequel se trouve lésé.

Les États-Unis, où ce phénomène a été récemment illustré par l'affaire Dennis Levine, ne sont pas seuls dans ce cas. Sans remettre en cause la vaste entreprise de déréglementation des grandes places financières mondiales, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, pour ne citer que les exemples les plus récents, s'emploient à lutter contre les fraudes et abus de confiance (y compris ceux commis par des dirigeants) tout en cherchant à limiter les fuites d'informations confidentielles. Le tout avec des textes législatifs qui, de toute évidence, sont inadéquats ou dépassés face à cette nouvelle forme de délinquance en col blanc qui prend de

l'ampleur et que les tribunaux ont bien du mal à condamner.

La France n'échappe pas à ce qui risque d'apparaître comme une règle ainsi qu'en témoignent deux affaires qui ont été récemment examinées par les tribunaux après investigation menée par la Commission des opérations de Bourse et plainte déposée auprès du procureur de la République (voir ci-dessous). Dans le premier cas, AMREP, le président n'a été condamné qu'au maximum de la peine prévue par le code de commerce pour la publication de faits faux (un an de prison avec sursis et 60 000 F d'amende), alors qu'il y avait manifestement volonté de tromper. « Si des dirigeants inclinent des faits faux dans

une note visée par la COB avec volonté de la tromper, nous n'avons pas de possibilités de sanctions pénales adaptées », déplore-t-on au siège de cet organisme.

Dans le second cas - Thomson-CSF - le jugement est encore plus surprenant puisqu'il conclut à l'innocence des inculpés alors que l'instruction avait démontré l'existence d'un faisceau d'éléments prouvant que l'on était, de toute évidence, dans le cas classique d'une opération d'initiés.

SERGE MARTI

Thomson-CSF et le contrat saoudien : relaxe pure et simple

Souvenez-vous : c'était le « contrat du siècle ». En discussions depuis quatre ans avec les autorités saoudiennes, la société Thomson-CSF signait le 3 janvier 1984 avec Ryad un contrat d'armement de 4 milliards de dollars, soit 30 milliards de francs de l'époque (dont 50 % pour le groupe d'Alain Gomez), dont le contenu devait être rendu public huit jours plus tard. Sur le plan commercial, l'opération « Oeil de faucon » - c'était le nom du contrat Shabine 2 - avait été un succès complet. Mais, en Bourse, il y eut quelques ratés qui mirent la puce à l'oreille à la Commission des opérations de Bourse.

Entre décembre 1983 et janvier 1984, le cours de l'action Thomson-CSF avait grimpé de 50 %, passant de 180 F à 275 F. Entre le 9 et le 13 janvier, le titre s'enflammait, gagnant près de 20 % en une semaine pour retomber comme un soufflé, suite confirmée la nouvelle. Dépechés en hâte, les « gendarmes » de la COB mettaient la main sur Jean-Marie Carnet, ingénieur en chef de l'armement, et Jean-Pierre de Baritaud de Carpias, PDG de la société Baritaud et disposant, à cette occasion d'informations privilégiées sur la marche financière de Thomson-CSF.

Fort de son titre de sous-directeur des affaires internationales au ministère de la défense et chargé des relations avec l'Arabie saoudite, M. Carnet participait à plusieurs réunions sur ce contrat, la dernière en date ayant lieu au Trésor le 13 janvier. La veille, l'ingénieur en

chef, « qui manifestait jusque-là un certain scepticisme » sur l'issue des négociations avec Ryad, avait brusquement changé d'avis, puisqu'il s'était précipité chez son agent de change, où il détenait une « position vendeur à découvert de 850 actions Thomson-CSF » pour « racheter d'urgence sa position » et donner ordre « d'acheter en plus 5 000 à 6 000 titres de cette société », la plupart de ces valeurs étant revendues par la suite.

Joueur confirmé en Bourse

Spécialisé dans le recrutement de cadres de haut niveau, Jean-Pierre de Baritaud, « joueur confirmé en Bourse », passait, dans les trois jours précédant l'information capitale, des ordres d'achat portant sur plus de 11 000 actions Thomson-CSF, après avoir en des « contacts », durant la semaine du 9 au 13 janvier 1984, « avec les initiés Coutard et Henin », respectivement directeur général et directeur de la trésorerie et des changes de ce groupe.

Saisi par la Commission des opérations de Bourse sur plainte du procureur de la République, le tribunal décidait pourtant, le 13 mai 1986, de prononcer la relaxe de ces deux personnes. Pour Jean-Marie Carnet, dédouané par ses chefs de toute « faute contre l'honneur », les juges ont estimé qu'il subsistait un doute sur l'exploitation d'une information privilégiée.

Quant à Jean-Pierre de Baritaud, le tribunal a été sensible aux arguments développés par l'intéressé. Celui-ci « a expliqué de façon plausible qu'il avait été amené à opérer... sur l'action Thomson, parce qu'il considérait qu'il s'agit d'une valeur d'avenir et même de la seule valeur d'urgence du marché français ». Les entretiens qu'il a pu avoir avec Noël Coutard les 10, 11 et 13 janvier 1984 se sont limités « à des problèmes de recrutement de financiers », et Jean-François Henin, autre responsable de Thomson-CSF, interrogé téléphoniquement par M. de Baritaud sur le fait de savoir si la société « ne venait pas de signer un contrat de 1 milliard de francs », avait répondu « de façon évasive et n'avait à aucun moment donné l'information sur ce contrat ». De ces faits, le tribunal a retenu que la preuve de la culpabilité n'était pas apportée.

S. M.

AMREP : au bénéfice de l'âge

AMREP : un des plus grands scandales du siècle - avions-nous pu titrer le 1^{er} janvier 1985 en dressant le bilan d'une année boursière riche en événements, dont celui-ci qui apparaissait le plus négatif pour la communauté des épargnants. On se souvient que la société AMREP, qui regroupait à l'époque une trentaine de filiales spécialisées dans les recherches paraffinées, faisait état, courant 1983, de perspectives d'ensemble plutôt favorables à la veille d'une émission d'obligations convertibles importante (115 millions de francs). Il fallut attendre mars 1984 et la publication des comptes consolidés pour comprendre l'ampleur du désastre : une perte de plus de 820 millions de francs pour l'année suivante et un « trou » de 200 millions à escompter pour 1985.

Face à cette déconfiture due pour l'essentiel aux déboires subis par la principale filiale d'AMREP, l'Union

industrielle et d'entreprises (UIE), sur certains chantiers au Brésil et au Nigéria, la dégringolade du titre était à la hauteur de la déconvenue : de 1 100 francs durant l'été 1983, le cours de l'action chutait à moins de 100 francs un an plus tard, et le tribunal de commerce de Nanterre était contraint de prononcer en juillet 1984 le démantèlement du groupe, lequel devait être repris en partie et sous réserve d'inventaire par Bouygues.

Le 18 juin 1984, le PDG d'AMREP, M. André Miller, âgé de soixante-quatorze ans, était inculpé d'infraction à la législation sur les sociétés pour avoir publié des informations fausses (préalablement à un appel public à l'épargne). Deux anciens dirigeants, Maurice Thireau et Bernard Langlois, étaient inculpés de « complicité de publication de faits faux en vue d'obtenir des souscriptions » tandis que les deux commissaires aux comptes,

Henry Charrier et Pierre Levasseur étaient accusés d'avoir visé des « informations mensongères ».

Dans ses attendus, le tribunal qui s'est prononcé le 6 mai dernier sur cette affaire retrace avec précision le déroulement historique de cette « conspiration du silence » pour aboutir à la conclusion suivante : « André Miller doit être déclaré coupable du délit de publication de faits faux pour obtenir des souscriptions ; Langlois, qui l'a aidé dans les actes ayant préparé ou facilité l'infraction, doit être retenu comme son complice ; que par contre Thireau qui, bien que parfaitement au courant des faits, s'est borné à se taire sans accomplir d'acte positif favorisant l'entreprise de tromperie, doit être relaxé du chef de complicité ».

Incité à tenir compte de l'âge de Miller « et de sa qualité de délinquant primaire », le tribunal le condamnait au maximum prévu par la loi, soit un an d'emprisonnement avec sursis et 60 000 francs d'amende. Langlois était condamné de son côté à 50 000 francs d'amende tandis que les deux commissaires aux comptes, accusés d'avoir certifié « sans réserves » les comptes consolidés d'AMREP alors que leurs collègues chargés de la filiale UIE refusaient le projet de bilan présenté au conseil d'administration, étaient condamnés chacun à 20 000 francs d'amende. Ce jugement a été frappé d'appel, tant de la part des deux commissaires aux comptes que du parquet.

S. M.

ÉNERGIE

● Gaz : contrat de fourniture franco-suisse. - Gaz de France et la société helvétique Gaznat ont signé, vendredi 4 juillet, un contrat prévoyant la fourniture pendant vingt ans, de 1987 à 2007, de gaz naturel venant de France à la Suisse romande. Quelque 150 millions de mètres cubes de gaz par an transiteront par le gazoduc Annecy-Annemasse. La Suisse a déjà signé des contrats analogues avec la RFA

et les Pays-Bas pour assurer son approvisionnement jusqu'à la fin du siècle. - (AFP.)

● Pétrole : nouvelle découverte au Gabon. - Une nouvelle découverte de pétrole a été faite au Gabon sur le permis terrestre de Ougou-Sete-Cama, situé à 90 kilomètres de Gamba, par la société Shell-Gabon, associé au groupe ELF-Aquitaine. Le puits, qui a débité lors des essais

plus de 3 100 barils d'huile par jour, semble faire partie du gisement découvert à Rabi l'an dernier. Les réserves contenues dans ces deux sites seraient, indique un communiqué de Shell-Gabon, « le plus grand champ jamais découvert au Gabon et certainement le résultat le plus important de ces dernières années ». Le Gabon, le plus petit producteur de l'OPEP, extrait actuellement environ 200 000 barils/jour de pétrole brut.

NUMÉRO SPÉCIAL :

LE PALMARÈS

DES UNIVERSITÉS



Le classement des universités, pour les formations scientifiques d'avenir (informatique, électronique, chimie, sciences de la vie). Les meilleures écoles nationales supérieures d'ingénieurs. La sélection en médecine faculté par faculté. Les formations gagnantes pour devenir publicitaire. Le bilan du Comité National d'Évaluation des Universités.

Les diplômes les plus efficaces pour faire face à la crise.

Les pièges de la première inscription en fac : un dossier pratique et une enquête minutieuse sur les critères officiels - et officieux - d'admission dans les universités.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE : ● Pratique : les cours de rattrapage scolaire pendant l'été : la liste complète par département, les tarifs, les dates des sessions, les matières enseignées. ● Utiles : lecture de vacances pour les enfants : une large sélection des meilleurs ouvrages récemment parus. ● Nouveau : la maîtrise d'économie et de gestion du sport de Paris IX Dauphine.

Numéro de juillet-août, chez votre marchand de journaux **L'Éducation**

هنا من الأصل

CONJONCTURE

Le relèvement de la cotisation vieillesse permettra de tenir deux ans

déclare M. Balladur

« La décision d'appliquer ou non la contribution sociale de 0,4 % sur tous les revenus lors du dernier trimestre de 1986 sera prise dans les prochains jours », a déclaré, dimanche soir 6 juillet, à l'Assemblée nationale, M. Balladur, ministre de l'Économie, des Finances et de la Privatisation, interrogé au cours du « Club de la Presse », M. Balladur a par ailleurs indiqué que la hausse de 0,7 point de la cotisation vieillesse à partir du 1^{er} août permettrait de « tenir deux ans ».

« L'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans a été une très mauvaise décision », a déclaré M. Balladur. Les deux tiers du déficit de la Sécurité sociale sont dus, selon le ministre, au régime vieillesse, et la plus grande part du déficit de celui-ci est la conséquence de l'abaissement de l'âge de la retraite. « Il faudra mettre des incitations pour permettre le travail après soixante ans », a ajouté M. Balladur.

Interrogé sur la privatisation, M. Balladur a répondu qu'il serait « le défenseur des petits poissons » en défendant l'actionnariat du personnel et du public par des « facilités d'achat, de paiement différé », et des actions gratuites pour le personnel qui achèterait une partie du capital de leur société. M. Balladur a affirmé en outre qu'il n'était pas opposé à l'idée que le produit de la vente de TF 1 serve à alimenter un fonds pour la création.

En ce qui concerne l'accord conclu dans le secteur des télécommunications entre la firme française CGE et le groupe américain ITT, M. Balladur a seulement souligné que l'affaire était en cours d'examen et que la décision du gouvernement serait prise dans quelques semaines.

Pour le budget 1987, M. Balladur a révélé qu'il n'y aurait « pas de sur-arbitrage du premier ministre, même pour l'armée ». « Tout se règlera entre le ministre de l'économie et les ministres », a souligné le ministre.

M. Balladur a confirmé qu'il faudrait « appliquer un abatement de 40 milliards de francs » sur la progression des dépenses prévues, qui aurait porté le budget à 1110 milliards au lieu de 1050 milliards de francs en 1986. Le déficit budgétaire de 1987 ne devrait pas, selon M. Balladur, être supérieur à 130 milliards de francs.

SOCIAL

● Condamnation d'un ancien responsable CGT de Renault-Diesel. — L'ancien secrétaire du syndicat CGT de l'usine Renault à Douai, M. Jean-François Caré, a été condamné, le mardi 1^{er} juillet, par le tribunal correctionnel, à verser 8000 F à la direction (6000 F de dommages et intérêts) pour être entré dans l'entreprise à plusieurs reprises en dépit de son licenciement intervenu le 12 décembre 1985. Par ailleurs, le tribunal a déboué la CGT de la plainte qu'elle avait déposée après la dernière élection du secrétaire du comité d'établissement : selon le tribunal, il n'était pas interdit à la direction de participer au scrutin quand elle le désirait. — (Corresp.)

● La réforme de l'ANPE. — La réorganisation de l'Agence nationale pour l'emploi doit être « pragmatique », a déclaré M. Arthuis, secrétaire d'État auprès du ministre des affaires sociales, dans une interview publiée le samedi 5 juillet par Ouest-France. M. Arthuis ne veut pas que l'on « fiche le bazar pour un simple effet d'annonce ». Il souhaite « un mode de rémunération qui tienne compte de efforts et mérites de chacun » et un « contrôle interne du travail des employés », par exemple par des « contrôles incopés » de représentants de la direction générale, pour vérifier l'efficacité des « objectifs prioritaires » : accueil des chômeurs, évaluation de leurs compétences et placement correspondant. Enfin, M. Arthuis affirme que « les suppressions d'emploi ne seront pas plus importantes à l'ANPE que dans les autres administrations : 1,5 % du total, soit cent quatre-vingt employés ».

MARCHÉ COMMUN

Le conseil des ministres et le Parlement européen cherchent à doter la CEE d'un budget pour 1986

L'Assemblée européenne de Strasbourg, dont ce sera la dernière session avant les vacances, va de nouveau voter, jeudi 10 juillet, sur le budget européen pour 1986. Pour le moment la Communauté n'a plus de budget et fonctionne selon le régime des « douzièmes provisoires », qui permet d'appeler les contributions des Etats membres en fonction des dépenses mensuelles constatées en 1985.

Une première fois par une ordonnance de référé en mars dernier, une seconde fois le 3 juillet, la Cour européenne de justice a annulé la décision de président Pierre Pflüger d'arrêter définitivement le budget 1986, alors que le conseil des ministres et l'Assemblée n'étaient pas parvenus à un accord. La procédure va reprendre au niveau du vote en

deuxième lecture effectué en décembre dernier, d'un budget supérieur de 629 millions d'ECU (1 ECU = 6,55 F) au budget proposé par le conseil des ministres. Une nouvelle concertation entre les trois institutions — Parlement, Conseil et Commission — sera tentée mercredi 9 juillet. La crise cependant risque de n'être pas dénouée car la quasi-totalité des groupes politiques a exprimé son refus de revenir sur un vote acquis en décembre. Les socialistes ont indiqué que le projet de budget du Conseil « ne respectait ni les obligations financières légales » pour financer une Communauté de douze membres au lieu de dix. Les libéraux estiment que les douzièmes provisoires sur lesquels la CEE serait condamnée à vivre, faute d'accord, étaient déjà épuisés au troisième trimestre. D'ailleurs, la Commission a confirmé cette insuffisance en présentant un budget supplémentaire de 2,5 milliards d'ECU (s'ajoutant au projet initial de 32,7 milliards d'ECU), portant le budget total bien au-delà de celui adopté par l'Assemblée (33,3 milliards d'ECU).

Ainsi, est-il clair que la décision de la Cour européenne de justice porte sur le respect de la procédure budgétaire ce qui pour les cinq Etats membres, dont la France, qui avaient introduit le recours, est l'essentiel. Mais le contentieux sur le fond demeure. Le Parlement estime en effet que les dépenses non obligatoires concernant les autres politiques que la politique agricole, c'est-à-dire essentiellement le fonds social et le fonds régional, sont notablement insuffisantes. D'ailleurs, la répartition du budget supplémentaire lui-même, entre les dépenses agricoles en croissance continue, du fait de la baisse du dollar, et les « politiques structurelles » peut provoquer un nouveau conflit entre le Conseil et l'Assemblée.

ÉTRANGER

PIZZA PLACE ROUGE

L'émigration a fait le succès de l'alimentation italienne à travers le monde. Mais à Moscou, l'apprentissage de la pizza est conçu comme un véritable transfert de technologie. Une société italienne Ital Food Trading vient de conclure, selon le quotidien italien la Stampa, un contrat de 8 millions de dollars avec la municipalité de Moscou pour y établir trente-six pizzerias, dont la première sera installée, dès octobre prochain, près de la place Rouge. Ces restaurants pourront servir cinq mille repas par jour et le contrat prévoit que les chefs italiens devront apprendre à leurs collègues soviétiques l'art du pizzaiolo et des macaroni al dente.

EA ANGLO-SAXON ACCOUNTING METHODS AND FINANCIAL MANAGEMENT
4 - 15 AOÛT 1986

LONE MOUNTAIN CAMPUS, SAN FRANCISCO, CALIFORNIA

Avec la participation de l'Ordre des Experts-Comptables et des Comptables Agréés.

Séminaire pour 20 participants.
10 places réservées à l'Ordre. 10 places disponibles.

Niveau requis : Experts-Comptables ou expérience équivalente. Cadres Financiers.

Clôture des inscriptions le 10 Juillet 1986.

Informations uniquement sur rendez-vous :
European University of America
Centre pour l'Europe, Tél. (1) 42.96.45.11

Minitel Vous recherchez une école privée ?

renseignements sur place ou par téléphone au Centre d'Information et Documentation sur l'Enseignement
1, rue de Choiseul, 75002 PARIS - Tél. : (1) 42 96 16 68
sur Minitel : (1) 42 96 80 06 - connexion

Empruntez. C'est le moment.

Pour exporter plus et mieux, il faut investir. Aujourd'hui, la BFCE vous propose des prêts avantageux, à taux fixe, de 3 à 12 ans. Avec nous, sachez profiter de la baisse des taux. Appelez-nous. Nous étudierons la formule qui vous convient.

NUMERO VERT 05.23.99.04

- AMIENS 22.91.21.67 - BAYONNE 93.25.69.10 et 11
- BORDEAUX 56.52.21.00 - CERGY-PONTOISE (1) 30.38.11.25 - CRÉTEIL LECHAT (1) 43.77.11.88
- DIJON 80.43.81.34 - GRENOBLE 76.44.22.81
- LE HAVRE 35.22.45.24 - LILLE 20.30.60.82
- LIMOGES 43.79.52.77 - LYON 78.27.71.80
- MARSEILLE 91.54.80.00 - NANCY 83.20.80.87
- NANTES 40.47.88.33 - NERUILLY (1) 47.47.50.00 - ORLÈANS 34.42.05.10
- PARIS LA DÉPENSE (1) 47.66.41.11
- PARIS NORD LE BLANC-MENIL (1) 46.65.44.38 - REIMS 26.40.44.40
- ROUEN 59.98.27.87 - RUELLE-MALMAISON (1) 47.64.10.02
- ST-QUENTIN-YVELINES (1) 30.44.02.27
- STRASBOURG 88.32.40.80 - TOULOUSE 61.62.11.31 - VELIZY-VILLACOUBLAY (1) 39.46.97.52



BFCE

BANQUE FRANÇAISE DU COMMERCE ÉTRANGER. SERGE SOCIAL. 21, BOULEVARD HAUSMANN - 75002 PARIS CEDEX 09 - A L'ÉTRANGER SUR L'UNION, LONDRES, MANCHESTER, NEW YORK, HOLLAND, SAN FRANCISCO, SINGAPOUR - BUREAUX DE REPRÉSENTATION : BANGKOK, BEIRUT, BRUXELLES, DAKAR, LA HAYE, MELBOURNE, MEXICO, NEW YORK, ROME, SÃO PAULO - DÉLÉGATIONS COMMERCIALES : BOGOTA, BONNAY, JERUSALEM, PEKIN, TAIPEI

LIBRAIRIE ANCIENNE L'ARBRE DE VIE
11, rue de Colombe, Figeac 46100
CATALOGUE SOUS PRESSE
ÉGYPTOLOGIE - EMPIRE OTTOMAN
Envoi sur demande

BENNETON
Graveur-Héraldiste.
Papier-à-lettre - Cartes de visite - Faire-part de mariage
Chevalières gravées
75, bd Malesherbes - Paris 8 - tél. : (1) 43.87.57.39

COUP DE FIL-COUP DE Foudre.

LE BONHEUR, C'EST SIMPLE COMME UN COUP DE FIL.

TELECOMMUNICATIONS

TIÉS

COB

Le 15 juin 1986, le PDG d'Alstom, M. André Mitter, a été élu président de la Commission de l'Énergie (CIE) de la Communauté européenne. M. Mitter a été élu à la présidence de la CIE pour une durée de trois ans. Il succède à M. Jean-Louis Laroche, ancien ministre de l'Énergie.

Le 15 juin 1986, le PDG d'Alstom, M. André Mitter, a été élu président de la Commission de l'Énergie (CIE) de la Communauté européenne. M. Mitter a été élu à la présidence de la CIE pour une durée de trois ans. Il succède à M. Jean-Louis Laroche, ancien ministre de l'Énergie.

SPECIAL: VIARÈS EXSITÉS

Le monde de l'éducation

Le monde de l'éducation

AFFAIRES

Nationalisation, privatisation : les avatars de la légitimité

(Suite de la première page.)

Appelé à assumer en 1969 la présidence de Paribas - institution centenaire - à l'issue d'une crise de confiance entre le titulaire en exercice et son conseil d'administration, j'ai reçu la démonstration *in vivo*, à cette occasion, du rôle déterminant de cette instance et de certains de ses membres les plus représentatifs, pour assurer dans des conditions admissibles par tous la transmission de flambeau. Et j'ai pu éprouver ensuite comment une légitimité encore fragile et d'essence différente de celle que donne la création se confortait peu à peu dans le mouvement en avant communiqué à l'entreprise d'adoption. Quant à la confortation qu'y peuvent apporter les marchés financiers, j'en ai reçu là aussi des témoignages probants.

En octobre 1981, quelques mois avant la nationalisation, s'est révélée, au sommet de Paribas, une divergence de conceptions, fondamentale il est vrai, mais ne mettant pas en cause l'estime réciproque des protagonistes, quant à la hiérarchie des obligations d'une équipe de direction et son devoir - absolu selon moi en toute circonstance, hormis toutefois l'occupation du territoire par une armée étrangère - de maintenir dans son intégrité l'instrument de travail à elle confié. J'ai dû sortir pour un temps de ma retraite. Mon souci presque exclusif fut alors

d'obtenir la nomination à la tête de Paribas de celui auquel je pensais depuis plusieurs années déjà pour y prendre, le moment venu, le relais de mon successeur immédiat. Siôt que j'eus obtenu, par un concours de circonstances dont je m'étonne encore, l'accord écrit du gouvernement d'alors sur ce point vital, je remis mon siège à la disposition du conseil pour que l'intéressé pût en recevoir l'onction. J'avais précisé par lettre à celui-ci que sa mission serait de conduire la maison intacte par le biais d'une traversée du désert que je pensais de durée limitée. Cette mission a été depuis lors menée à bien. Légitimité doublement assurée.

Un vice fondamental

Ainsi l'expérience m'a-t-elle démontré que le pouvoir politique est moins qualifié que tout autre pour fonder la légitimité du pouvoir d'entreprise. Alors qu'en régime autoritaire le premier stérilise les facultés d'adaptation du second, en régime démocratique son prurit d'alternance ne peut que déstabiliser des équilibres et des stratégies reposant sur la continuité et sur la durée. L'obstacle appartient au répertoire simpliste des concepts les plus archaïques selon lesquels l'Etat serait le dépositaire exclusif de l'intérêt général et, par voie de conséquence, les grandes entreprises ne

pourraient être dotées que par lui d'un exécutif légitime.

C'est, bien au contraire, le vice fondamental de la nationalisation que d'avoir pour conséquence la nomination et le renouvellement périodique par les soins du gouvernement des présidents des entreprises les plus importantes du secteur concurrentiel et de la plupart des grandes banques françaises. Et ce fut, à vrai dire, un spectacle navrant que de l'y voir procéder naguère en quelques semaines et dans l'euphorie factice d'un état de grâce déclinant.

Le présent gouvernement, pour avoir hérité des biens acquis de façon si contestable par ses prédécesseurs, se trouve confronté, à son corps défendant, à un défi analogue. Malgré l'incongruité quasi surréaliste d'avoir à concentrer sur un bref espace de temps des choix de personnes aussi nombreux (quelque soixante-dix, en fait) et d'importance aussi capitale, il ne saurait longtemps les différer sans dommages sérieux pour les entreprises concernées. Pour être de signe politique opposé, les risques d'erreurs n'en sont pas moins pour lui aussi redoutables qu'ils le furent lors de la première tournée.

Dessins ambitieux

Demain, les présidents confirmés ou nouvellement nommés ne jouiront pas d'emblée de la légitimité dont

aucun gouvernement ne saurait, en ce domaine, détenir les sceaux. Leur premier impératif sera de maîtriser assez bien les processus de privatisation qu'ils mettront en œuvre pour qu'ils leur permettent d'en créer les solides assises. Au profit de qui ? D'aucuns posent en principe que ce ne saurait être d'eux-mêmes. C'est là un point de vue que l'on peut aisément comprendre de la part de candidats - avoués ou non - à l'exercice d'une influence, voire d'un contrôle, sur telle ou telle entreprise en cours de privatisation et soucieux, en conséquence, de ne pas voir, le moment venu, leurs ambitions trop vite perçues, puis contrariées par un président poursuivant d'autres desseins.

Par contre, une position analogue manquerait à l'évidence de réalisme si elle était le fait de gouvernements soucieux d'assurer la mise en place des hommes idoines. Il ne s'agit pas, en effet, de désigner je ne sais quels officiers ministériels en charge de la régularité de procédures juridiques sans implication avec les stratégies d'affaires. Bien au contraire, des hommes de grande expérience et capables de desseins ambitieux sont ici nécessaires.

De tels hommes ne sont pas légion dans notre pays. En trouver un nombre adéquat à celui des postes à pourvoir représentera déjà une difficile gageure. Prétendre au

surplus exiger d'eux l'absence d'engagement personnel dans les projets d'avenir en fonction desquels ils devront piloter leur entreprise à travers un si difficile passage serait affronter de façon délibérée la quadrature du cercle.

Droit de préférence

De quelle gamme de moyens les présidents d'entreprises en cours de privatisation pourront-ils disposer pour parvenir à cette conquête de la légitimité ?

La nationalisation a eu pour premier effet de couper chacune des firmes qui en a été victime de ses racines historiques. Ce n'est pas en quelques mois qu'il sera possible de leur redonner une existence réelle. Tout président justement soucieux de renouer le plus grand nombre possible de fils rompus devra donc, à mon sens, chercher à donner à certains anciens actionnaires français « de tradition », certes sans avantage de prix, un droit de préférence, proportionné à leur ancienne participation, pour la souscription d'une partie des titres remis à la disposition du public.

Un droit de préférence analogue sur une part notable du nouveau capital devrait être consenti dans le même temps aux membres du personnel. Si le principe de telles préférences peut être admis par le Conseil constitutionnel comme ne constituant pas des privilèges au sens où il a entendu les interdire, leur mise en œuvre devrait permettre de faire revivre des racines anciennes et d'en susciter de nouvelles, les unes comme les autres capables de sécréter leur part de légitimité, celle-ci du meilleur aloi.

Sans doute de nouveaux conseils, désignés dès maintenant par les mêmes voies que les présidents, ne pourraient-ils ne pas souffrir des mêmes tares originelles. Ce n'est pourtant pas seul qu'un président de firme en voie de privatisation pourra progresser sur la voie difficile qui lui est assignée. Encore faut-il se garder d'instaurer au départ des situations conflictuelles au sommet des affaires concernées.

Il faut enfin parler du marché. C'est bien lui qui se révélera en fin de compte le véritable juge de paix. J'ai eu, pour ce qui me concerne, trop d'occasions d'apprécier les vertus de son appui pour être le moins du monde tenté de sous-estimer son importance. Celle-ci, bien sûr, est décisive. Elle le demeure, dans un contexte de rapide évolution, à travers un processus d'internationalisation croissante déjà largement amorcé. Faut-il pour autant lui confier dès maintenant, sans garde-fous et multiples précautions préalables, le soin de rendre à nos firmes un actionariat digne de ce nom ? Qui pourrait le croire et qui aurait le courage d'en assumer le risque ?

Les organismes complexes que sont nos grandes entreprises ont été débranchés depuis plusieurs années des circuits vitaux auxquels il s'agit

aujourd'hui de les relier à nouveau. Leurs réflexes traditionnels ne pouvaient que s'endormir. Avant que ceux-ci ne soient pleinement réveillés, ces vastes ensembles seront vulnérables. Quelques années seront donc nécessaires avant qu'elles puissent affronter sans protection les turbulences d'un environnement dont l'imprévisibilité ne peut que s'accroître.

Reconnaissons-le, la remise sur le marché, dans un espace de temps limité, de la plus grande partie de nos barques et de quelques-uns de nos plus grands groupes industriels est une aventure, à l'échelle française, proprement inouïe. Le marché financier de Paris n'a encore ni l'ampleur ni les moyens de défense de celui de Londres, sur lequel pourtant le gouvernement de M^{me} Thatcher ne s'est pas hasardé sans précautions dans l'exécution d'un programme qui fait précéder pour le nôtre. Des mesures tendant à empêcher d'aboutir toute tentative de prise de contrôle de nos firmes à la faveur d'une situation d'exception sont donc d'absolue nécessité. Ce n'est pas vrai seulement de la limitation de nos cessions de titres à des étrangers, tout le monde comprenant qu'une privatisation qui se traduirait par un contrôle extérieur serait intolérable. C'est vrai aussi à tout le moins pour des maisons comme les grandes compagnies financières dont l'indépendance vis-à-vis de tout autre groupe présente une importance vitale - des limites à imposer à la concentration entre les mêmes mains, fussent-elles authentiquement françaises ; de quelques blocs d'actions de dimensions significatives.

Les contraintes provenant d'accords internationaux n'ont pas ici grand-chose à voir. Il s'agit de la cession en bloc d'entreprises tombées un jour, pour des raisons d'ordre politique, entre les mains d'un Etat. Pas plus que pour la cession de tout autre élément du patrimoine de ce dernier, les autres Etats ne sauraient prétendre s'immiscer dans la détermination des modalités suivant lesquelles il peut choisir, un autre jour, de s'en débarrasser. C'est là un problème de droit interne.

Un sévère parcours d'obstacles attend les présidents désignés des entreprises en voie de privatisation. Ceux qui sauront y accomplir un sans-faute seront crédités de ce qu'on peut apprécier d'avance comme une sorte de fait d'armes « légitimant ». Les nouvelles instances mises en place sous leur impulsion n'en auront pas moins pour première tâche de prendre parti sur l'opportunité de les confirmer ou non dans leurs fonctions. Ce faisant, ce n'est pas seulement sur eux qu'elles porteront un jugement mais sur les décisions du pouvoir politique. Ce dernier et ceux qu'il aura nommés seront donc, tout au long du processus aujourd'hui engagé, solidaires devant l'opinion. Pour le reste, seul le temps pourra consacrer sans ambiguïté les nouvelles légitimités.

JACQUES DE FOUCHIER.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Toutes ces obligations sont vendues. Le présent avis est publié à titre d'information uniquement.



AIR FRANCE

FF 600.000.000

Obligations Série A à taux révisable annuellement 1986-1996
permettant d'acquiescer par échange des
Obligations Série B 7¼ % 1986-1996

Prix d'émission des obligations Série A : 101 %

Crédit Commercial de France

- Crédit Lyonnais • Algemene Bank Nederland NV
- BankAmerica Capital Markets Group • Bankers Trust International Limited
- Banque Bruxelles Lambert S.A. • Banque Française du Commerce Extérieur
- Banque Indosuez • Banque Internationale à Luxembourg S.A.
- Banque Nationale de Paris • Banque Paribas Capital Markets Limited
- Caisse des Dépôts et Consignations • County NatWest Capital Markets
- Crédit Agricole • Crédit Industriel et Commercial de Paris
- Crédit Suisse First Boston Limited • Daiwa Europe Limited
- Deutsche Bank Capital Markets Limited • Dresdner Bank Aktiengesellschaft
- Genossenschaftliche Zentralbank AG Vienna • Istituto Bancario San Paolo di Torino
- Kredietbank International Group • LTCB International Limited
- Samuel Montagu & Co. Limited • Morgan Guaranty Ltd
- Morgan Stanley International • Salomon Brothers International Limited
- Société Générale • Union Bank of Switzerland (Securities) Limited
- Westdeutsche Landesbank Girozentrale • Westpac Banking Corporation

Nouvelle Emission • le 7 juillet 1986

SOCIÉTÉ ITALIENNE, Constructeur de "MOTEURS DIESEL" (INDUSTRIELS, AGRICOLES ET MARINS)

Recherche Sociétés intéressées pour être son importateur en France, ou sur plusieurs départements.

Une profonde connaissance du marché et une bonne introduction auprès des "OEM" sont demandées.

Toute réponse sera confirmée, et, si nécessaire, une rencontre sera fixée avec les intéressés.

Prière de s'adresser à :
A. DEXMIER, 26, rue Linois, 75015 Paris.

RÉPUBLIQUE HÉLÉNIQUE - SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE L'ÉTAT APPEL D'OFFRES POUR L'ALIÉNATION D'UN IMMEUBLE A BRUXELLES

La Société foncière de l'Etat se propose d'aliéner l'immeuble (B.K. 38) sis avenue de Tervuren et avenue Maréchal de Villalobar à Bruxelles, propriété de l'Etat Hellenique et accepte des offres écrites et cachetées jusqu'au 16 juillet 1986, aux bureaux de la représentation permanente/CE à Bruxelles, 1040, avenue de Cornberg, n° 71.

Le prix de référence de l'immeuble à aliéner est fixé à la somme de 60 000 000 FB.

Les offres, qui doivent être déposées directement et non par l'intermédiaire de bureaux de courtage en opérations immobilières, devront être accompagnées d'une lettre de garantie d'une banque reconnue, d'un montant de 5 000 000 FB.

L'immeuble à aliéner est situé sur un terrain d'une superficie de 8 183 m² et la surface totale des bâtiments (bons principes, dépeçonnés et bâtiment annexes) est de 1 267,82 m². Il s'agit d'une superbe villa, d'un style architectural caractéristique de l'Europe du Nord de l'entre-deux-guerres et de parfaite construction. L'immeuble est vendu dans l'état où il se trouve.

Pour des informations supplémentaires et des données techniques, s'adresser à M^{me} Alexandros Kiriakos et Panayotis Kalloufis à la représentation permanente/CE à Bruxelles, tél. : 00322/7368066.

Athènes, le 12 juin 1986.
La présidente du conseil d'administration
cachet. - sign. Papi Nicolaou.

مكتبة الأصيل

هنا منه لأجل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Banque Demachy & Associés

A l'initiative de la Banque Demachy & Associés et avec le concours d'entreprises et d'investisseurs institutionnels, a été constituée

RIVOLI PLUS

Sicav Obligataire au capital de 200 millions de francs.

Rivoli Plus s'adresse à la clientèle des particuliers, des entreprises et des investisseurs institutionnels.

Son portefeuille sera composé principalement d'obligations françaises de première catégorie garanties par l'Etat ou assimilées, et accessoirement d'autres obligations françaises ou étrangères à caractéristiques particulières. La gestion du portefeuille sera orientée vers la recherche dynamique et active de plus-values à moyen terme et long terme en capital. Le gérant aura la possibilité d'effectuer des opérations sur le MATIF et d'utiliser toute la gamme des instruments financiers. Il tirera le meilleur parti de la nouvelle réglementation impliquant la mobilisation en coupons courus des obligations détenues par les OPCVM.

A la suite des réunions de constitution et du premier conseil d'administration tenu le 24 juin 1986, Rivoli Plus est composée de la manière suivante :

FONDATEURS :

Banque Demachy & Associés ; Cogema ; Compagnie Financière de Suez ; Compagnie Générale des Eaux ; GPA-Vie Groupe des Populaires d'Assurances ; Pochelbron ; Préservatrice Foncière-Vie ; Presses de la Cité ; Rondeleux-Oudart S.A. ; Worms & Cie.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Claude Zeller : président, directeur général adjoint du Groupe Rhin & Moselle ; M. Henri Bouvartier : administrateur, directeur général adjoint de la Banque Demachy & Associés ; M. Pierre Delage : administrateur, directeur adjoint de la Compagnie Financière de Suez ; M. Jean-Marc Espaloux : administrateur, chargé de mission auprès du président de la Compagnie Générale des Eaux ; M. Alain Marcheteau : administrateur, directeur financier d'Air France ; Banque Demachy & Associés, administrateur, représentée par M. Didier de Bonvouloir, sous-directeur ; Cogema : administrateur, représentée par M. Olivier Girard, trésorier ; GPA-Vie Groupe des Populaires d'Assurances : administrateur, représenté par M. Henri de Termont, directeur ; Worms & Cie : administrateur, représenté par M. Yves de Torsiac, secrétaire général.

COLLÈGE DE CENSEURS :

M. Jean-Luc Lépine : administrateur, directeur général de la Banque Demachy & Associés ; M. Gérard Stevenin, directeur général adjoint de Rondeleux-Oudart S.A. agent de change ; M. Jacques Chauvin, chef du service trésorerie EDF.

DIRECTION :

La présidence de la SICAV a été confiée à M. Claude Zeller ; la direction générale à M. Henri Bouvartier. La gestion du portefeuille sera assurée par M. Robert Pesty, sous-directeur à la direction des marchés de la Banque Demachy & Associés.

Rivoli Plus sera ouverte au public dès que les formalités de constitution seront terminées.

223, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS
Tél. : (1) 42-60-32-63



Le 30 juin 1986, la valeur liquidative de la SICAF « VALEURS DE FRANCE », Société d'investissement à capital fixe gérée par la BRED, était de 340,65 F (contre 335,73 F le 13 juin).

« VALEURS DE FRANCE » cotait à cette même date 334 F, et le droit de souscription 5 F (contre respectivement 332 F et 3,50 F le 13 juin).

L'ACTIF DE LA SICAF ÉTAIT COMPOSÉ COMME SUIT :

- Actions : 42,01 %
- Disponibilités : 1,10 %
- Obligations : 30,90 %
- Titres intermédiaires (1) : 25,99 %

(1) Titres participatifs, certificats d'investissement, bons de souscription d'actions et d'obligations...

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER



Société Anonyme au Capital de 90.000.000 Francs
Siège Social : 12, rue Rouquière - 75008 PARIS -
R.C.S. PARIS B 632 016 010 (S B 1601)
SIRET N° 632 016 010 00019

L'Assemblée Générale des actionnaires de COGEDIM s'est tenue le 18 juin 1986 sous la présidence de Michel MAUER.

Le rapport sur le marché immobilier en 1985, et plus précisément sur la vente de logements neufs aux particuliers, donne des appréciations très contrastées : abstraction faite de la "pénurie parisienne" qui se traduit par la disparition des stocks et par la hausse des prix, l'activité est restée très faible en province.

Malgré ce contexte, et avec l'appoint des "ventes en bloc" aux investisseurs institutionnels, COGEDIM a réalisé un placement global de près de 2 milliards de francs, en croissance de 30% sur l'exercice précédent, et représentant 1900 logements et 33.000 m² de bureaux.

Le bénéfice consolidé 1985 avant intéressement du personnel et impôt sur les sociétés s'établit à 30,3 MF.

L'année 1986, dont les résultats sont en grande partie acquis, sera marquée par une nouvelle progression du chiffre d'affaires (1,8 milliard de francs déjà réalisé au 30 juin 1986) et des profits.

L'Assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 9 F par action, avoir fiscal compris.

STEMI

L'Assemblée générale des actionnaires de la STEMI, réunie le 25 juin 1986 sous la présidence de M. Raymond de Biégiers, a approuvé les comptes de l'exercice 1985.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 132,3 millions de francs, contre 116 millions de francs pour l'exercice précédent, soit une progression de 14 %, dont une partie provient de l'exploitation des importants investissements réalisés courant 1984 (74,2 millions de francs) et 1985 (67,7 millions de francs).

Après des amortissements globaux qui passent de 37,7 millions de francs à 42,7 millions de francs, le bénéfice net après impôts ressort à 25,8 millions de francs, contre 19,5 millions de francs en 1984. Ce résultat est encore obtenu en majeure partie par les parcs de wagons mais se trouve déjà sensiblement conforté par l'exploitation, dans de meilleures conditions de rentabilité, du parc de conteneur-clients et par le revenu des filiales françaises et africaines.

Les comptes consolidés du groupe font apparaître un chiffre d'affaires de 169 millions de francs, dont un tiers dû aux conteneurs, contre 156,2 millions de francs, et un bénéfice, part du groupe, de 32,7 millions de francs contre 23,8 millions de francs, dont l'accroissement de 37 % résulte en partie de la politique de désengagement des filiales industrielles.

L'Assemblée a décidé la mise en distribution d'un dividende de 30 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 15 francs, soit un revenu global de 45 francs, en progression de 15 % sur celui de l'exercice précédent.

Un acompte de 15 francs ayant été payé en décembre 1985, le solde de 15 francs sera mis en paiement à compter du 29 juillet 1986.

L'Assemblée a enfin renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Marc Fournier et Florent Wenger.



Forte augmentation du dividende et renforcement des fonds propres.

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est réunie le 30 juin 1986 sous la présidence de Monsieur Bernard MERLIN, Président-Directeur Général. Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 1985 qui se soldent par un résultat d'exploitation de 26,9 Millions de Francs, soit 8,60% du Chiffre d'Affaires hors taxes contre respectivement 19,2 Millions et 7,57% en 1984.

MERLIN IMMOBILIER, poursuivant sa politique de rigueur, a ajouté à ses trois critères traditionnels de gestion : emplacements de premier ordre, meilleur rapport qualité/prix, effort publicitaire, la recherche de stations de prestige.

Repartition géographique :

Région	Chiffre d'Affaires TTC en millions de Francs	Nombre d'appartements
Normandie	116.138	517
Vendée	73.830	330
Languedoc/Roussillon	62.980	288
Côte d'Azur	86.398	339
Montagne	23.082	176
Total	371.378	1.660

Le résultat exceptionnel de 4,4 Millions de Francs concerne pour l'essentiel la plus-value réalisée à la suite de la cession d'actifs immobiliers. Le bénéfice net de l'exercice ressort à 17,08 Millions de Francs.

La distribution globale aux actionnaires atteint 9,7 Millions contre 7,3 Millions au titre de l'exercice précédent. Les capitaux propres de la Société augmentent de 6,7 Millions et s'inscrivent à 140,5 Millions.

Le dividende par action s'élève à F. 18,50, assorti d'un avoir fiscal de F. 9,25, en hausse de 32% sur le dividende de 1984. Il sera mis en paiement à partir du 15 Juillet 1986.

Le montant des ventes signées au cours du premier semestre de l'exercice 1986 reste comparable à celui de la même période de 1985.

SEFIMEG. L'ATOUT PIERRE.

Rendement, plus-value, sécurité, liquidité.
L'Immobilier selon Sefimeg.

Une action Sefimeg, c'est une part d'une Société Immobilière d'Investissement, spécialiste de la construction et de la gestion locative, dont le patrimoine s'étend à 7600 appartements et 102.000 m² de locaux à usage commercial situés pour l'essentiel à Paris et dans sa région.
C'est un rendement assuré dans un contexte de relance immobilière.

AUGMENTATION DE CAPITAL

par émission de 1254309 actions nouvelles de F 100 nominal à souscrire :

- au prix de F 370 (dont F 270 de prime d'émission),
- à raison de 1 action nouvelle pour 6 anciennes (souscriptions à titre réductible admises),
- jouissance : 1^{er} juillet 1986,
- Souscription ouverte du 7 juillet au 28 juillet 1986 au siège social de Sefimeg,

4, place Rio-de-Janeiro, 75008 Paris, à ses bureaux, 64, rue de Lisbonne, 75008 Paris, et auprès de tous les intermédiaires financiers habilités.

Une note d'information (visa COB n°86-236 en date du 24 juin 1986) est tenue sans frais à la disposition du public.
BALO du 30 juin 1986.



“ ... et je suis aujourd'hui à même de confirmer les chiffres que j'ai avancés précédemment, c'est-à-dire que le bénéfice net de l'exercice 1986 sera au moins triple de celui de l'exercice précédent... ”

Extrait de l'allocation de M. Jean-Marc VERNES, Président, prononcée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 juin 1986.

EMISSION DE CERTIFICATS D'INVESTISSEMENT

• Les certificats d'investissement possèdent les mêmes droits que les actions (dividendes, avantages fiscaux, etc.), à l'exception du droit de vote.

• Emission de 2010150 certificats d'investissement.
• Droit préférentiel de souscription (UN certificat pour TROIS actions réservées aux actionnaires).

• Prix d'émission : F 250. Jouissance : 1^{er} janvier 1986.
• Délai de souscription : du 1^{er} juillet au 22 juillet 1986 inclus.

• Emission dirigée par la Banque Indosuez, la Banque Nationale de Paris, et la Banque Industrielle et Commerciale du Maroc.

BALO du 23 juin 1986. Une note d'information est tenue sans frais à la disposition du public (visa COB n° 86-230 du 19 juin 1986).



ars de la légitimité

Après avoir constaté l'absence de légitimité de l'Etat dans son rôle de gestionnaire de l'économie, le pouvoir a cherché à se légitimer par la mise en œuvre de la planification.

La planification a été présentée comme le moyen de garantir la croissance et de lutter contre l'inflation. Elle a été présentée comme le moyen de garantir la justice sociale et de lutter contre la dégradation de l'environnement.

La planification a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité politique et de lutter contre les crises de confiance. Elle a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité économique et de lutter contre les crises de liquidité.

La planification a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité sociale et de lutter contre les crises de confiance. Elle a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité économique et de lutter contre les crises de liquidité.

La planification a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité sociale et de lutter contre les crises de confiance. Elle a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité économique et de lutter contre les crises de liquidité.

La planification a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité sociale et de lutter contre les crises de confiance. Elle a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité économique et de lutter contre les crises de liquidité.

La planification a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité sociale et de lutter contre les crises de confiance. Elle a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité économique et de lutter contre les crises de liquidité.

La planification a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité sociale et de lutter contre les crises de confiance. Elle a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité économique et de lutter contre les crises de liquidité.

La planification a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité sociale et de lutter contre les crises de confiance. Elle a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité économique et de lutter contre les crises de liquidité.

La planification a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité sociale et de lutter contre les crises de confiance. Elle a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité économique et de lutter contre les crises de liquidité.

La planification a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité sociale et de lutter contre les crises de confiance. Elle a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité économique et de lutter contre les crises de liquidité.

La planification a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité sociale et de lutter contre les crises de confiance. Elle a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité économique et de lutter contre les crises de liquidité.

La planification a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité sociale et de lutter contre les crises de confiance. Elle a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité économique et de lutter contre les crises de liquidité.

La planification a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité sociale et de lutter contre les crises de confiance. Elle a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité économique et de lutter contre les crises de liquidité.

La planification a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité sociale et de lutter contre les crises de confiance. Elle a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité économique et de lutter contre les crises de liquidité.

La planification a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité sociale et de lutter contre les crises de confiance. Elle a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité économique et de lutter contre les crises de liquidité.

La planification a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité sociale et de lutter contre les crises de confiance. Elle a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité économique et de lutter contre les crises de liquidité.

La planification a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité sociale et de lutter contre les crises de confiance. Elle a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité économique et de lutter contre les crises de liquidité.

La planification a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité sociale et de lutter contre les crises de confiance. Elle a été présentée comme le moyen de garantir la stabilité économique et de lutter contre les crises de liquidité.

مناقصه الاجل

MARCHÉS FINANCIERS

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS 4 JUILLET

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for Règlement mensuel and Étrangers.

Comptant (élection) Second marché (élection)

Table for Comptant and Second marché with columns for Valeurs, Cours, and % change.

SICAV (élection) 4/7

Table for SICAV (élection) with columns for Valeurs, Cours, and % change.

Droits et bons Cote des changes Marché libre de l'or

Table for Droits et bons, Cote des changes, and Marché libre de l'or.

Additional market data and notes at the bottom of the page.

LES MARCHÉS FINANCIERS DE LA BANQUE DE FRANCE... Informations sur les marchés financiers.

CHANGES PARIS Dollar : 6,91 F \$... Informations sur les taux de change.

MATIF Informations sur les marchés à terme.

AUTOUR DE LA COMPTA Informations sur les comptes et services bancaires.

LE BUREAU INTERNATIONAL DES DÉPÔTS Informations sur les services de dépôt.

